



HAL
open science

Enjeux autour de l’approvisionnement local en restauration scolaire en vue de la construction d’un système alimentaire territorialisé. Le cas de Lizin Santral en Nord Grande-Terre, Guadeloupe

Mathilde Gorza

► **To cite this version:**

Mathilde Gorza. Enjeux autour de l’approvisionnement local en restauration scolaire en vue de la construction d’un système alimentaire territorialisé. Le cas de Lizin Santral en Nord Grande-Terre, Guadeloupe. Sciences de l’Homme et Société. 2020. hal-03226223

HAL Id: hal-03226223

<https://hal.inrae.fr/hal-03226223v1>

Submitted on 14 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



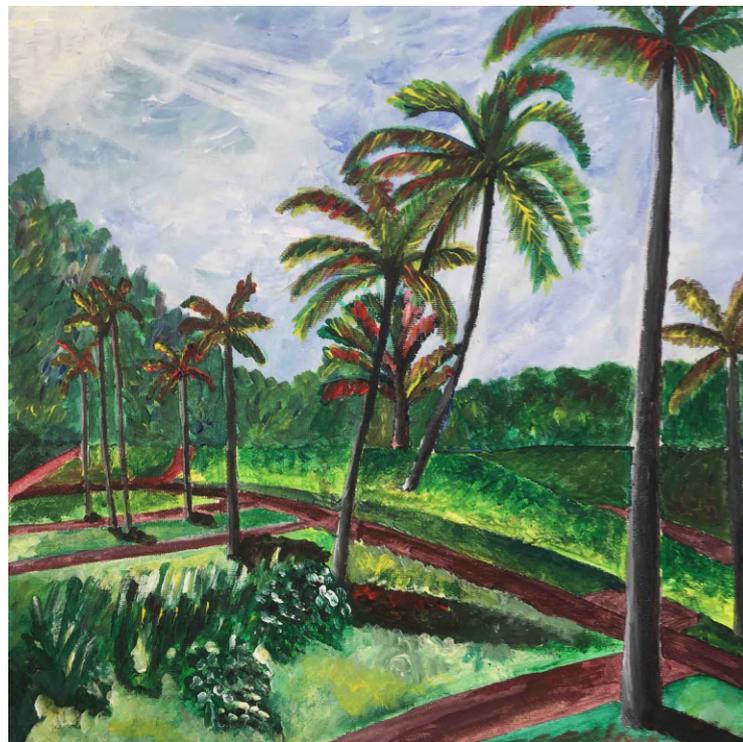
Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



Mémoire de fin d'études

Enjeux autour de l'approvisionnement local en restauration scolaire
en vue de la construction d'un système alimentaire territorialisé

Le cas de *LizinSantral* en Nord Grande-Terre, Guadeloupe



Auteur : Mathilde Gorza

GORZA Mathilde

P106

Stage effectué au Domaine de Godet (Petit-Canal) et au Domaine de Duclos (Petit-Bourg) Guadeloupe, France
du 15/06/2020 au 15/11/2020
au sein de l'INRAe Antilles-Guyane : UE Peyi

Maîtres de stage : ANGEON Valérie, DIMAN Jean-Louis
Tuteur pédagogique : DELSART Cristèle

Résumé

La présente étude se propose de soulever les enjeux autour de l'approvisionnement d'un atelier de transformation agroalimentaire (projet LizinSantral (LS) sur le territoire Nord Grande-Terre en Guadeloupe) et d'évaluer sa participation à l'émergence d'un système alimentaire territorialisé. La méthodologie adoptée s'est construite autour de l'analyse de la littérature scientifique ayant trait aux concepts de reterritorialisation de l'alimentation. La collecte des données a été réalisée à travers l'observation non participante et la réalisation d'entretiens semi directifs auprès de différents types d'acteurs gravitant autour du projet : acteurs porteurs du projets, acteurs de la filière agricole et agroalimentaire et acteurs institutionnels. Les principaux résultats qui ressortent de cette étude concernent les éléments qui peuvent impacter la pérennité du projet. Premièrement, le projet LS, qui est élaboré à travers une démarche de coconstruction, laisse entrevoir une difficulté de collaboration entre les acteurs qui s'explique en partie par des attentes et visions différentes du projet. Deuxièmement, les acteurs agricoles, malgré leur intérêt et motivation pour approvisionner l'usine, expriment leur inquiétude face aux exigences des cahiers des charges qui représentent des contraintes diverses (techniques, organisationnelles, économiques, qualitatives). Finalement, le projet LS, par son caractère systémique, peut être un projet moteur pour l'émergence d'un système alimentaire territorialisé en Guadeloupe, bien que plusieurs obstacles non négligeables doivent être soulevés comme la faible intégration des petits producteurs et le risque de devoir s'approvisionner en produit importés. Il s'agit donc d'engager la voie vers une meilleure coordination des activités, d'échanger avec les autres initiatives du territoire et de saisir les problématiques de l'ensemble des acteurs parties prenantes du projet.

Mots clefs : système alimentaire territorialisé, production locale, transformation agroalimentaire, LizinSantral, Guadeloupe

Abstract

This study addresses the challenge of supplying LizinSantral (an agrifood-processing factory in Nord Grande Terre, Guadeloupe) and highlights the emergence of a territorialized food system. The methodology is based on a literature review on the concepts of food re-territorialization. Data has been collected through non-participatory observation and semi-directive interviews led with a sample of actors implied in the project: project leaders, agri-food chain and institutional actors. The main results of the study present three elements that affect the system's durability. Firstly, in spite of the co-construction approach from which the project emerges, the actors experience difficulty to collaborate. Secondly, the agricultural actors are interested in providing LS but apprehend the diversity of constraints they will have to face (technical, organizational, economic and qualitative) as brakes. Finally, the LS project can be a driving force for the emergence of a territorialized food system in Guadeloupe because it integrates a systemic vision. However, several obstacles can be mentioned such as the low integration of small producers and the risk for LS to rely on imported products. It is therefore necessary to improve local coordination by favouring exchanges with other stakeholders but also by better diagnosing their main concerns.

Keywords: territorialized food system, local production, agri-food processing, LizinSantral, Guadeloupe

Resumen

Este estudio tiene por objeto plantear las cuestiones relativas al abastecimiento de un centro de transformación agroalimentaria (proyecto LizinSantral en el territorio de Nord Grande-Terre en Guadalupe) y evaluar su participación en el surgimiento de un sistema alimentario territorializado. La metodología adoptada se construyó alrededor del análisis de la literatura científica sobre los conceptos de reterritorialización de la alimentación. La recogida de datos consistió por la observación no participante y la realización de entrevistas semiestructuradas con diferentes tipos de actores: los promotores del proyecto, actores del sector agrícola y institucional. Los principales resultados que se desprenden de este estudio se refieren a los elementos que pueden influir en la sostenibilidad del proyecto. En primer lugar, a pesar del enfoque de co-construcción del proyecto, parece que la colaboración con los actores es difícil. Se explica en parte por las diferentes expectativas y visiones del proyecto. En segundo lugar, los actores del sector agrícola, a pesar de su interés y motivación por suministrar la planta, expresan su preocupación por los requisitos del pliego de condiciones que representan diversas limitaciones (técnicas, organizativas, económicas, cualitativas). Por último, debido a su carácter sistémico, el proyecto LS puede ser una fuerza motriz para el surgimiento de un sistema alimentario territorializado en Guadalupe. Sin embargo, varios obstáculos importantes son notables, como el bajo nivel de integración de los pequeños productores y el riesgo de tener que depender de productos importados. Por consiguiente, el objetivo es allanar el camino hacia una mejor coordinación de las actividades, intercambiar con otras iniciativas en el territorio y comprender los problemas de todos los actores que participan en el proyecto.

Palabras clave: sistema alimentario territorializado, producción local, transformación agroalimentaria, LizinSantral, Guadalupe

Table des matières

RESUME	2
ABSTRACT	2
RESUMEN	3
TABLE DES MATIERES	4
TABLE DES ILLUSTRATIONS	7
TABLE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	8
REMERCIEMENTS	9
INTRODUCTION	10
PARTIE 1 : CADRE CONCEPTUEL : ÉVOLUTION DES CONCEPTS AUTOUR DES SYSTEMES ALIMENTAIRES ET ENJEUX D'UNE TERRITORIALISATION DE L'ALIMENTATION	12
1. TRAJECTOIRE HISTORIQUE DES SYSTEMES ALIMENTAIRES	12
2. LE CONCEPT DE SYSTEME AGROALIMENTAIRE LOCALISE (SYAL)	13
2.1. <i>Introduction</i>	13
2.2. <i>Origine du concept de SYAL</i>	13
2.3. <i>Éléments de définition d'un SYAL</i>	14
2.4. <i>Le concept de SYAL comme outil d'analyse du territoire et modèle de développement.</i>	14
2.5. <i>La caractérisation des SYAL par l'activation de ressources spécifiques locales et la différenciation de produits du territoire</i>	15
2.6. <i>Diversité et complexité des SYAL</i>	15
2.7. <i>Objectifs des SYAL</i>	15
2.7.1. <i>Valoriser le terroir et l'identité alimentaire</i>	15
2.7.2. <i>Développer l'économie locale</i>	16
2.7.3. <i>Participer au développement durable</i>	16
2.7.4. <i>Contribuer à la sécurité alimentaire ?</i>	17
2.8. <i>Limites du concept et abandon du terme SYAL</i>	17
3. L'EMERGENCE DES SYSTEMES ALIMENTAIRES TERRITORIALISES (SAT)	18
3.1. <i>Introduction</i>	18
3.2. <i>Éléments de définition</i>	18
3.3. <i>Objectifs des SAT</i>	18
3.4. <i>Évolution du concept de SYAL vers celui de SAT</i>	19
3.5. <i>La mise en place de SAT à travers l'élaboration et la connexion de PAT</i>	20
3.6. <i>L'échelle à adopter pour développer un SAT : une problématique complexe</i>	21
PARTIE 2 : CADRE DE L'ETUDE : PRESENTATION ET EVOLUTION DU SYSTEME AGROALIMENTAIRE GUADELOUPEEN ET SUR LE TERRITOIRE NORD GRANDE TERRE	22
1. LE GUADELOUPE : ENJEUX AUTOUR DE LA PRODUCTION ET CONSOMMATION LOCALE	22
1.1. <i>Histoire et caractérisation du modèle agricole guadeloupéen</i>	22
1.1.1. <i>Construction d'un modèle agro-exportateur marqué par l'héritage colonial</i>	22
1.1.2. <i>Vers une diversification de la production guadeloupéenne</i>	22
1.2. <i>Le commerce extérieur alimentaire en Guadeloupe : marqueur de dépendance aux importations</i>	23
1.3. <i>Les tendances alimentaires en Guadeloupe</i>	24
1.3.1. <i>Habitudes alimentaires des populations guadeloupéennes</i>	24
1.3.1. <i>Accès aux biens alimentaires</i>	24
1.4. <i>Les enjeux autour d'une reterritorialisation de l'alimentation en Guadeloupe</i>	25
2. LE TERRITOIRE NORD GRANDE-TERRE : UN TERRITOIRE PRECURSEUR POUR L'EMERGENCE D'UN SAT	25
2.1. <i>Le Nord Grande-Terre : un territoire à l'identité rurale forte</i>	26
2.2. <i>Dynamiques croissantes en matière d'agriculture et d'agrotransformation</i>	26
3. LE PROJET LIZINSANTRAL COMME DISPOSITIF D'EMERGENCE D'UN SYSTEME ALIMENTAIRE TERRITORIALISE.....	27
3.1. <i>Présentation générale du projet LizinSantral</i>	27
3.1.1. <i>Le projet LizinSantral : un projet ancien en réponse aux enjeux du territoire NGT</i>	27

3.1.2.	Caractère systémique du projet LizinSantral	28
3.1.3.	Présentation générale de l'Atelier de Transformation Agro-Alimentaire (ATAA)	29
4.	PROBLEMATISATION DE L'ETUDE ET HYPOTHESES	29
PARTIE 3 : CADRE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE		30
1.	OUTILS METHODOLOGIQUES	30
1.1.	<i>Collecte de documents pour une synthèse bibliographique</i>	30
1.2.	<i>L'observation non participante : immersion au cœur des enjeux de l'approvisionnement</i> 30	30
1.3.	<i>Collecte d'informations relatives à l'ATAA à travers l'étude de la littérature grise</i>	30
1.4.	<i>Enquête sur le terrain à travers des entretiens semi-directifs</i>	30
2.	CONSTRUCTION ET REALISATION DES ENTRETIENS	31
2.1.	<i>L'échantillonnage</i>	31
2.2.	<i>La construction des guides d'entretien autour des hypothèses de recherche</i>	31
2.3.	<i>La conduite des entretiens</i>	32
2.4.	<i>Le traitement des données à travers une grille d'analyse</i>	33
3.	CHRONOGRAMME DE L'ETUDE	33
PARTIE 4 : RESULTATS ET INTERPRETATIONS		34
1.	LE PROJET LS : ENTRE DYNAMIQUE DE CO-CONSTRUCTION ET DIFFICULTES DE COLLABORATION	34
1.1.	<i>Une volonté de communication entre les acteurs encore difficilement coordonnée</i>	34
1.1.1.	La construction du projet LS à travers un réseau de partenaires	34
1.1.2.	Une intégration et une implication plus ou moins marquée selon les acteurs de la filière agricole 35	35
1.1.3.	Entre scepticisme et enthousiasme autour de la mise en route du projet	37
1.2.	<i>L'avancée du projet soumis au positionnement et représentation du projet des différents acteurs</i> 38	38
1.2.1.	Dépassement de plusieurs obstacles institutionnels	38
1.2.2.	Le projet LS : lauréat pour l'émergence d'un PAT en 2020	39
1.3.	<i>Une considération différente de la portée de LS selon les acteurs</i>	39
1.3.1.	Un projet très attendu pour certains petits producteurs dont LS serait le client principal	39
1.3.2.	LS comme opportunité de développement et non comme solution d'écoulement pour toute la production NGT selon la CANGT	39
1.4.	<i>Une présentation encore imprécise du projet qui pose débat</i>	40
1.4.1.	Potentiel de transformation : quel niveau de valorisation de la production ?	40
1.4.2.	Une gestion privée de LS : sous quelles conditions ?	41
1.5.	<i>Conclusion autour de l'hypothèse 1</i>	41
2.	CONFRONTATION DES CRITERES D'APPROVISIONNEMENT FACE AUX REALITES AGRICOLES DU TERRITOIRE	41
2.1.	<i>LizinSantral : un projet évolutif et ouvert</i>	41
2.2.	<i>Une stratégie d'approvisionnement majoritairement mais pas exclusivement tournée vers les OP</i> 42	42
2.3.	<i>Confrontation des exigences en termes d'approvisionnement avec les attentes des producteurs</i>	43
2.3.1.	Le process de construction du cahier des charges	43
2.3.2.	Contraintes soulevées par les acteurs agricoles	43
2.3.3.	Des attentes supplémentaires des acteurs de la filière agricole	46
2.4.	<i>Les adaptations envisagées</i>	47
2.5.	<i>Conclusion autour de l'hypothèse 2</i>	47
3.	LES CRITERES D'UN SAT CONFRONTES AU TERRITOIRE DU NORD GRANDE-TERRE	48
3.1.	<i>La compréhension du concept de SAT par les acteurs interrogés</i>	48
3.1.1.	Un concept plus ou moins précis	48
3.1.2.	Un concept multidimensionnel	48
3.1.3.	La question de l'échelle d'un SAT selon les acteurs interrogés	50
3.2.	<i>Le rôle de LS dans la reterritorialisation de l'alimentation : une vision partagée par les acteurs</i> 51	51
3.3.	<i>Inadéquation de certains critères d'un SAT avec le territoire NGT</i>	52
3.3.1.	Une intégration mineure des petits producteurs du territoire NGT pourtant favorisés dans un SAT 52	52
3.3.2.	Impossibilité d'un approvisionnement exclusif en NGT pour LS	53
3.4.	<i>Conclusion autour de l'hypothèse 3</i>	53
PARTIE 5 : DISCUSSION DES RESULTATS ET PROPOSITIONS DE LEVIERS D'ACTION		54

1.	DISCUSSION AUTOUR DES HYPOTHESES.....	54
1.1.	<i>Une démarche de coconstruction du projet plus ou moins inclusive.....</i>	54
1.2.	<i>Un projet ancien dont les doutes et attentes des acteurs agricoles persistent au fil des années</i>	54
1.3.	<i>Le projet LS : dichotomie entre objectif de développement territorial et performance de l'ATAA</i>	55
1.4.	<i>L'émergence d'un SAT conditionnée par la connexion des différentes initiatives l'alimentation durable sur le territoire</i>	56
2.	LEVIERS D'ACTION	57
	CONCLUSION	58
	BIBLIOGRAPHIE	59
	TABLE DES ANNEXES	63
	ANNEXES	64

Table des illustrations

Table des figures

Figure 1 : Évolution et comparaison des concepts de SYAL et SAT (source : auteur)	20
Figure 2 : Localisation de la Guadeloupe dans les Petites Antilles (Atlas des Paysages de l'archipel Guadeloupe, 2012)	22
Figure 3 : Exportations, importations et solde commercial alimentaire en Guadeloupe, différenciation des produits bruts et transformés en valeur et en volume (source : auteur, d'après Agreste Guadeloupe 2018, p.2)	23
Figure 4 : Commerce extérieur des produits bruts et transformés à base de fruits, légumes, tubercules et racines (source : auteur, d'après Agreste Guadeloupe 2019, p.22)	24
Figure 5 : Carte des intercommunalités de la Guadeloupe (source : comersis.com)	25
Figure 6 : Carte présentant les différents types de cultures du territoire Nord Grande Terre (source : AGRIGUA, 2015)	26
Figure 7 : Dynamiques autour de l'alimentation sur le territoire Nord Grande-Terre (source : auteur, d'après Rinaldo, 2016)	27
Figure 8 : Les différentes dimensions de LizinSantral en réponse aux enjeux du territoire Nord Grande-Terre (source : auteur, d'après CANGT, 2019)	28
Figure 9 : Les diverses actions de LizinSantral sur les différents maillons d'un système alimentaire (source : auteur)	28
Figure 10 : Visualisation des entretiens réalisés sur le territoire guadeloupéen selon la localisation du siège des structures interrogées (source : Mathilde Gorza et Cecilia Di Loreto)	32
Figure 11 : Chronogramme de l'étude (source : auteur)	33
Figure 12 : Poids des définitions soulevées d'un SAT par les acteurs interrogés selon la fréquence d'évocation des réponses obtenues (source : auteur)	49
Figure 13 : Poids des actions de LS soulevées par les acteurs d'un SAT autour de l'enjeu de reterritorialisation de l'alimentation (source : auteur)	51
Figure 14 : Confrontation des opportunités et contraintes perçues par les agriculteurs pour l'approvisionnement de l'ATAA – vision du projet entre 2017 et 2018 (source : auteur, d'après Barraud, 2018 et Auguste, 2018)	55
Figure 15 : Carte du territoire guadeloupéen présentant les différents projets en faveur de la reterritorialisation de l'alimentation (source : Cecilia Di Loreto et Mathilde Gorza)	56

Table des tableaux

Tableau 1 : Acteurs catégorisés selon la suggestion ou non de la CANGT et l'implication ou non au projet LS	31
Tableau 2 : Perception de l'échelle d'un SAT selon les acteurs interrogés	50

Table des sigles et abréviations

AP2A	: Association des Producteurs Agricole Ansois
ATAA	: Atelier de Transformation Agro-Alimentaire
CANGT	: Communauté d'Agglomération du Nord Grande Terre
CCNGT	: Communauté de Communes du Nord Grande Terre
CFPPA	: Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
CUMA	: Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole
DAAF	: Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
DI	: District Industriel
EPCI	: Établissement Public de Coopération Intercommunal
EHPAD	: Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
FAO	: Food and Agriculture Organization
GIE	: Groupement d'Intérêt Économique
GIEE	: Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental
GMS	: Grande et Moyenne Surface
IG	: Indication Géographique
INRAe	: Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement
LDF	: Légumes De France
LS	: LizinSantral
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
OP	: Organisation de Producteurs
ORSaG	: Organisme Régional de la Santé en Guadeloupe
PAT	: Projet Alimentaire Territorial
PNNS	: Programme National Nutrition Santé
POSEI	: Programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité
SAFER	: Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural
SAT	: Système Alimentaire Territorialisé
SEMOP	: Société d'Économie Mixte à Opération Programmée
SICA	: Société d'Intérêt Collectif Agricole
SPL	: Système Productif Localisé
SYAL	: Système Agroalimentaire Localisé

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier grandement ma maîtresse de stage, Valérie Angeon, qui m'a soutenue et accompagnée tout au long de ce stage aussi bien sur la théorie, le terrain et la rédaction.

Je remercie également ma tutrice pédagogique, Cristèle Delsart, qui a su me conseiller pendant le stage sur les directions à prendre pour mener à bien la mission.

Un grand merci à toute l'équipe de l'INRAe-PEYI : Jean-Louis Diman pour la supervision du stage (mais aussi pour sa gestion des difficultés administratives et pour tous les fruits offerts !), Patricia Traffond pour sa disponibilité et sa bonne humeur, Marie Bézard pour tous les bons moments passés ensemble en pause-café et David Hammouya qui m'a beaucoup appris sur l'histoire de la Guadeloupe.

Mes remerciements vont également à la CANGT : Yannick Boc qui s'est toujours montrée très disponible et m'a permis de réaliser au mieux mes entretiens, mais également Francis Toumson et Patrick Grave.

Je tiens à remercier aussi tous les membres des bambous, stagiaires et thésards, pour nos repas collectifs et la découverte de plats traditionnels.

Je souhaite remercier chacune des personnes que j'ai interrogée pour cette étude : merci pour votre disponibilité et votre accueil pendant nos échanges.

Enfin, je tiens à remercier tout particulièrement ma collègue de travail et surtout mon amie : Cecilia Di Loreto. Merci pour nos fous-rire, nos aventures, nos soirées cinéma, et aussi merci pour m'avoir soutenue dans ce travail, qui n'aurait pas été aussi riche sans toi. J'ai découvert la Guadeloupe de la meilleure manière avec toi, toutes les deux, toujours collées l'une à l'autre !

Introduction

L'alimentation est une activité centrale dans toute société humaine car elle conditionne la survie des êtres humains et joue un rôle charnière dans leur vie sociale et culturelle. En effet, le choix, l'origine des produits alimentaires consommés, les pratiques de production associées, les méthodes de transformation, les réseaux de distribution impactent considérablement l'environnement, la santé et les relations sociales qu'entretiennent les individus.

Depuis toujours, l'alimentation s'organise en systèmes qui ont fortement évolué au fil du temps. L'histoire de l'alimentation est jalonnée par des transitions (définies par le passage d'un état stable à un autre). Il existe une pluralité de systèmes alimentaires dans le monde, construits autour de traditions, ressources, comportement divers. Néanmoins, depuis une trentaine d'années maintenant, le modèle agro-industriel s'impose comme le modèle dominant. Il a permis à l'humanité d'accomplir des progrès alimentaires, notamment en augmentant considérablement la production et réduisant les coûts d'accès à la nourriture pour répondre aux besoins d'une population grandissante, des progrès technologiques en améliorant fortement la sûreté, la conservation et la praticité des denrées alimentaires.

Cependant ce modèle productiviste a entraîné diverses externalités négatives environnementale, économique et sociale. Dans le monde, plus de 2 milliards d'êtres humains souffrent de malnutrition, près de 800 millions de sous-alimentation et plus d'un milliard sont en surpoids ou obèses. Il est maintenant largement reconnu que le modèle agro-industriel actuel connaît ses limites en termes de durabilité. La FAO définit l'alimentation durable comme une alimentation « qui protège la biodiversité et les écosystèmes, est acceptable culturellement, accessible économiquement, loyale et réaliste, sûre, nutritionnellement adéquate et bonne pour la santé et optimise l'usage des ressources naturelles et humaines » (FAO, 2010, p2). Au niveau national, la tenue des états généraux de l'alimentation à Paris en 2018 a permis d'ouvrir des discussions sur la durabilité du système alimentaire (loi EGALIM, pacte gaspillage alimentaire, etc.). Il est crucial d'agir pour un changement profond du système alimentaire actuel pour tendre vers une alimentation durable accessible à tous, pourvoyeuse d'équité, favorable à la santé et susceptible de conduire à un meilleur équilibre de l'homme avec son environnement.

Cette question de la durabilité des régimes et des systèmes alimentaires suscite un intérêt grandissant et de nouveaux systèmes apparaissent, en opposition plus ou moins marquée au système actuel mondialisé. Depuis une vingtaine d'années, les initiatives autour de l'approche territoriale de l'alimentation se multiplient, s'accompagnant de nouvelles manières de penser l'alimentation. Soutenu désormais par le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt sous forme de Projets alimentaires territoriaux, ce concept est également appuyé par les collectivités, à travers notamment la Déclaration de Rennes de l'Association des Régions de France de 2014 en faveur des Systèmes Alimentaires Territorialisés. Ces nouveaux modèles alternatifs, développés localement, sous forme de regroupement de petites entreprises, association de producteurs, favorisant les circuits courts, pratiques agroécologiques, agriculture biologique, valorisant les déchets ont pour ambition de répondre à l'enjeu de durabilité alimentaire. Néanmoins, ces initiatives restent encore très isolées et les leviers d'action sous-exploités. Pour ancrer le changement dans la durée, il faut s'interroger sur la manière d'impliquer tous les acteurs dans la transition des systèmes alimentaires, comprendre la spécificité de chaque territoire, les opportunités, les priorités et construire une stratégie d'action inclusive et participative. Si l'idée d'un système alimentaire durable fait aujourd'hui consensus, sa réalisation soulève encore des interrogations.

La présente étude, centrée sur le contexte guadeloupéen et plus précisément sur le Nord Grande-Terre, découle de ces interrogations. La Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre de Guadeloupe (CANGT), qui ambitionne de devenir un territoire d'agrotransformation, a entrepris en 2014 le projet LizinSantral (LS). Entrant normalement en fonction pour l'année 2021, LS est un atelier de transformation agroalimentaire (ATAA) dont l'objectif premier est d'approvisionner la restauration collective du Nord Grande-Terre (NGT) à partir de la pré-transformation de productions végétales locales. L'objectif à long terme est de tendre vers un système alimentaire territorialisé dont le projet LS serait la pierre angulaire.

Cette étude, financée par la CANGT et encadrée par l'INRAe Antilles-Guyane, a pour objectif de caractériser la partie amont potentiellement constitutive du système alimentaire territorialisé au Nord Grande-Terre. Il s'agira de s'interroger sur les acteurs du territoire susceptibles d'approvisionner cet atelier d'agrotransformation, d'identifier les circuits de production, les pratiques agricoles, les avantages et contraintes rencontrés et de comprendre la posture des acteurs par rapport à cette infrastructure

innovante. Considérant les enjeux de cette unité de transformation de produits locaux, la présente étude se concentre sur les conditions d'approvisionnement de l'usine. Il s'agit de confronter les exigences techniques et la stratégie d'approvisionnement de LizinSantral avec les attentes et possibilités des producteurs du territoire. Au regard de cette mission, il s'agira de répondre à la problématique suivante : Comment envisager l'approvisionnement de l'ATAA face aux attentes de chacun des acteurs du système afin d'assurer la pérennité du projet et d'engager la voie vers l'émergence d'un système alimentaire territorialisé ?

La présente étude est structurée en cinq parties. Il s'agira dans un premier temps de parcourir les évolutions historiques des systèmes alimentaires (jalonnés par différentes transitions) et de mettre en lumière l'émergence de stratégies de relocalisation de l'alimentation dont rendent compte les concepts de systèmes agroalimentaires localisés (SYAL) et de systèmes alimentaires territorialisés (SAT) s'opposant au système agroindustriel actuel. Dans un second temps, en considérant le contexte guadeloupéen, nous nous interrogeons sur l'émergence d'un système territorialisé au Nord Grande-Terre sous l'impulsion de LizinSantral (LS). Cette étape de contextualisation de l'étude permet d'explicitier la problématique retenue et les hypothèses de recherche associées. La troisième partie du mémoire présente le cadre méthodologique adopté pour l'étude. Dans une quatrième partie, l'analyse des résultats du travail sont exposés. La cinquième partie discute ces résultats et propose des pistes de réflexion. Enfin, la conclusion vient clôturer l'étude en apportant une synthèse générale et une réponse à la problématique soulevée.

PARTIE 1 : Cadre conceptuel : Évolution des concepts autour des systèmes alimentaires et enjeux d'une territorialisation de l'alimentation

1. Trajectoire historique des systèmes alimentaires

D'après Louis Malassis, fondateur de l'économie alimentaire, le système alimentaire est « la manière dont les hommes s'organisent, dans l'espace et dans le temps, pour obtenir et consommer leur nourriture » (Malassis, 1994, p126). Le système alimentaire est donc un système dynamique, qui a été (et est) amené à muter selon les reconsidérations sociales, économiques et environnementales multiples qui se sont déroulées ce dernier siècle. S'intéresser aux crises et mutations de production agricole et alimentaire permet de comprendre les successives remises en question du système alimentaire mondial.

Au fil des siècles, la préoccupation des hommes a toujours été de savoir comment se nourrir (Malassis, 1996). Ainsi, l'histoire de l'alimentation et celle de l'humanité sont étroitement reliées. Le rapport de l'homme à son alimentation a connu diverses évolutions, jalonnées par des transitions, avec une accélération des changements technologiques, économiques, sociaux et culturels au fil du temps. Cinq transitions majeures (ou âges alimentaires) sont identifiées (Rastoin, 2017) dont le point de départ est placé à l'ère préagricole qui correspond au système de la cueillette, de la chasse et de la pêche :

- 1^{ère} transition alimentaire : passage de l'aliment cru à l'aliment cuit grâce à l'apparition et à l'usage du feu qui permet l'émergence de la cuisine comme combinaisons et transformations d'aliments (il y a 500 000 ans).
- 2^{ème} transition alimentaire : domestication des premières espèces végétales et animales qui donne naissance à l'agriculture et à l'élevage (il y a 12 000 ans).
- 3^{ème} transition alimentaire : essor des grandes cités et de la division du travail entre agriculteurs, artisans et commerçants (il y a environ 5 000 ans).
- 4^{ème} transition : révolution industrielle au XIX^{ème} et XX^{ème} siècle. L'industrie s'empare des chaînes agricoles et alimentaires.

Comme le décrit J-L. Rastoin (2017), le système agroindustriel se caractérise par 6 traits marquants :

- production et consommation de masse de produits standardisés et marchandisés ;
- petit nombre de matières premières ;
- utilisation intensive d'intrants chimiques, eau et énergie ;
- contrôle du marché par un petit nombre de grosses entreprises ;
- marché globalisé ;
- gouvernance financiarisée.

Jusqu'à la fin des années 60, la structure du secteur agroalimentaire est marquée par le déclin de l'agriculture au profit de l'industrie et des services. Le marché agroalimentaire est accaparé par les plus grandes firmes multinationales, ce qui a pour conséquence un retrait massif des petits agriculteurs qui cessent leurs activités de transformation à la ferme et de commercialisation directe. Pour répondre aux filières agroalimentaires de grande distribution, ils accroissent leur production en employant des techniques productivistes (conduite intensive des systèmes de production, recours à la mécanisation et aux produits chimiques) (Bonny, 2005).

Le modèle agroindustriel a généré des externalités négatives de grande ampleur à la fois sur la santé des êtres vivants, sur l'environnement et sur l'économie. Concernant l'impact sur la santé, le constat est alarmant. Dans le monde, plus de 2 milliards de personnes sont en état de carences alimentaires multiples graves tandis que 2 milliards de sujets sont suralimentés du fait de produits trop riches en lipides, en sucre et en sel qui génèrent un cortège de maladies chroniques (maladies cardio-vasculaires, diabète de type 2, certains cancers) (Rastoin, 2017). En outre, les itinéraires techniques agroindustriels dégradent considérablement l'environnement : pollutions, dégradation de la fertilité des sols, diminution de la biodiversité, gaz à effet de serre (Rastoin, 2017). Enfin, le mouvement de concentration des entreprises, le partage inégal de la valeur ajoutée dans les filières agroalimentaires et les politiques agricoles alimentaires participent à l'aggravation des inégalités socio-économiques (Rastoin, 2017).

Cependant, à partir de la crise du fordisme des années 1970, le modèle agroindustriel a été fortement remis en cause. De nombreuses critiques, notamment en Europe, émergent contre ce système de production agroalimentaire et dénoncent « l'uniformisation génétique des races et variétés, l'agrandissement des ateliers animaux avec une forte concentration du bétail ou de la volaille, les pollutions, une détérioration de la qualité de l'alimentation, un appauvrissement des paysages » (Bonny, 2005, p. 91).

Cette dynamique de remise en question du fonctionnement de l'industrie agroalimentaire s'est construite autour des nouvelles attentes de la société. Les consommateurs défendent une nouvelle vision de l'alimentation autour de la production et la consommation de denrées saines et respectueuses de l'environnement. L'agriculture n'est plus seulement un maillon de la chaîne agroalimentaire mais sa position est reconsidérée à l'échelle de la société, comme en témoigne le concept de multifonctionnalité qui fait son apparition à partir de la fin des années 80. L'agriculture n'est plus perçue comme une fonction de production alimentaire stricte mais relève aussi d'une fonction environnementale (préservation de la biodiversité, structuration et entretien des paysages) et sociale (cohésion économique à travers le maintien d'emplois ruraux) (Aumand et al., 2001 ; Maxime et al., 2003).

Ainsi, se dessine une cinquième transition alimentaire (dont le marqueur symbolique est le Sommet de la Terre de Rio en 1992) à travers la remise en question du système agroindustriel qui date de quelques décennies (Rastoin, 2017). A l'inverse des précédentes transitions alimentaires dont les dynamiques de changement touchaient la production et l'offre agricole, cette dernière transition est née d'une demande citoyenne de qualités nutritionnelle, environnementale, sociale et culturelle de l'alimentation. Le secteur agroalimentaire assiste à un renversement du pilotage où le consommateur retrouve une place de choix comme l'atteste l'explosion du marché des produits biologiques ou le développement de coopératives de production que recherchent les consommateurs (Rastoin, 2017).

C'est à travers cette nouvelle dynamique que se sont développées des stratégies alternatives aux processus de standardisation. Des signes distinctifs ont fait leur apparition face aux produits de l'agriculture conventionnelle afin de répondre aux nouvelles attentes des consommateurs comme le signe d'Indication Géographique (IG) qui met en lien le produit alimentaire avec le territoire où il a été produit. Ces relations identitaires entre les hommes, les territoires qu'ils habitent et les aliments qu'ils consomment influencent et conditionnent l'évolution des sociétés rurales, le rôle des différents acteurs dans les chaînes de valeur, la culture alimentaire et la santé des consommateurs (Canada et Muchnik, 2011). L'évolution de la filière agricole et agroalimentaire a été permise grâce à la reconsidération du territoire comme une entité active et la coordination d'acteurs (Colletis et Pecqueur, 2005).

Ainsi, aujourd'hui et depuis une vingtaine d'années environ, le monde voit émerger des modèles alternatifs de production et consommation de denrées alimentaires. Après les « Trois âges de l'alimentaire » préagricole, agricole et agro-industriel décrits par Louis Malassis (1996) et le quatrième stade agrotertiaire (Rastoin et Gherzi, 2010), émerge un cinquième âge qui constitue une étape clef dans la configuration des systèmes alimentaires contemporains sous forme de systèmes alimentaires responsables, durables et territorialisés.

L'étude que nous menons cherche à éclairer les dynamiques en cours dans le dernier âge alimentaire à travers la mobilisation des concepts et approches théoriques des systèmes alimentaires alternatifs que représentent les systèmes agroalimentaires localisés (SYAL) et les systèmes alimentaires territorialisés (SAT).

2. Le concept de Système Agroalimentaire Localisé (SYAL)

2.1. Introduction

Cette première partie de l'étude concerne la notion de système agroalimentaires localisés (SYAL) qui a émergé à la fin des années 1990. Il s'agit de se questionner sur l'origine de ce concept, d'en donner des éléments de définition, d'en comprendre les objectifs, les diversités, et l'évolution vers d'autres dynamiques d'alimentation durable.

2.2. Origine du concept de SYAL

La notion de système agroalimentaire localisé (SYAL) découle de la notion de Districts industriels qui correspond à un ensemble de firmes en interrelation, de petite taille et spécialisées dans un même

secteur (Marshall, 1890). Le concept de DI s'est élargi avec ceux de clusters (Porter, 1998) ou de Systèmes productifs localisés (SPL) (Courlet, 2000) qui se sont développés à la fin des années 70 à travers l'approche du territoire comme organisation productive du fait de la prise de conscience de situations de concentration géographique de petites entreprises spécialisées relevant du même secteur productif (Requier-Desjardins, 2010). Concernant le secteur agricole et agroalimentaire, des phénomènes semblables sont observés : concentration spatiale, importance du travail en « réseau », production locale, implication de tous les acteurs de la filière. Les systèmes agroalimentaires deviennent aussi un terrain de recherche et la notion de Système agroalimentaire localisé (SYAL) a alors émergé.

Au départ, les travaux sur les SYAL se sont beaucoup développés dans les pays en voie de développement, notamment sur la place des petites entreprises dans l'évolution de l'agriculture et des filières agroalimentaires (travaux empiriques réalisés en Afrique sub-saharienne et Amérique Latine) (Lopez et Muchnik, 1997) pour s'intéresser plus tard (à partir des années 2000) aux systèmes européens et étatsuniens. Ils apparaissent au début comme des formes particulières de SPL. Il a ensuite été montré que les spécificités des SYAL relèvent en fait d'un lien spécifique entre le produit et son lieu de production (Fournier, Muchnik, 2010).

2.3. Éléments de définition d'un SYAL

C'est en 1996, par le CIRAD, qu'une première définition est élaborée pour expliquer les SYAL. Ils sont définis comme des ensembles « d'organisations de production et de service (unités de production agricole, entreprises agroalimentaires, commerciales, de services, restauration) associées de par leurs caractéristiques et leur fonctionnement à un territoire spécifique. Le milieu, les produits, les hommes, leurs institutions, leurs savoir-faire, leurs comportements alimentaires, leurs réseaux de relations, se combinent dans un territoire pour produire une forme d'organisation agroalimentaire à une échelle spatiale donnée » (CIRAD-SAR, 1996, p5). L'idée est d'intégrer dans une démarche systémique l'ensemble des ressources locales (l'environnement, les produits, les individus, leurs savoir-faire, leurs institutions, leurs comportements alimentaires, leurs réseaux de relations...) pour développer une organisation agroalimentaire cohérente et pertinente au territoire spécifique.

La notion de SYAL a connu une diffusion croissante dans les milieux scientifiques, particulièrement en Amérique et Europe Latines. La constitution en France d'un Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) ciblé sur cette thématique ainsi que la réalisation de trois congrès internationaux ont largement contribué à cette diffusion (Muchnik et al., 2007).

2.4. Le concept de SYAL comme outil d'analyse du territoire et modèle de développement

L'approche des SYAL a pour objectif de servir d'outil à la compréhension d'un territoire, de son organisation et de ses spécificités. En effet, l'analyse de la typicité et des caractéristiques des aliments locaux, devient un objectif prioritaire des recherches sur les SYAL (Sanz Cañada, Muchnik, 2011). Plus encore, par ce travail de compréhension du territoire, l'approche SYAL ambitionne d'être considérée non pas seulement comme outil d'analyse mais comme outil de développement local. L'approche des SYAL tend à s'établir comme une « façon de penser » l'agriculture et l'agroalimentaire (Fournier, Muchnik, 2010).

Trois principales dimensions ressortent des SYAL. Premièrement, il se distingue une dimension organisationnelle relative à la constitution de réseaux localisés d'entreprises, qui permet aisément d'assimiler les SYAL à « des SPL spécifiques dans le domaine agroalimentaire » (Fourcade, 2006). Le SYAL peut également faire l'objet d'une « approche produit » et/ou d'une « approche environnement » (Metereau et Figuière, 2014). L'approche produit permet d'analyser les liens entre territoire, qualité et habitudes alimentaires (Fourcade et al., 2010). L'approche environnement place, quant à elle, l'ancrage territorial du SYAL autour des enjeux liés à la multifonctionnalité de l'agriculture et au développement durable (Rodriguez-Borray et Requier-Desjardins, 2005 ; Requier-Desjardins, 2010).

Les SYAL peuvent alors offrir une double contribution : un cadre d'analyse pertinent pour comprendre l'évolution des processus de localisation/délocalisation des activités productives et un cadre d'orientation pour le développement de projets de développement territorial qui cherchent à concilier compétitivité économique, dynamiques sociales et contraintes environnementales (Sanz Cañada, Muchnik, 2010)

2.5. La caractérisation des SYAL par l'activation de ressources spécifiques locales et la différenciation de produits du territoire

La caractérisation des SYAL s'appuie sur l'analyse de la spécificité des ressources locales qui, à travers des processus d'innovation, peuvent devenir des « actifs spécifiques ». En effet, comme l'explique Gabriel Colletis et Bernard Pecqueur, une ressource produite dans un espace géographique délimité donné peut être qualifiée de spécifique. C'est le processus d'activation de cette ressource par des coutumes de production, savoir-faire de la main d'œuvre, qui peut aboutir à un produit typique : un actif spécifique (Colletis, Pecqueur, 2005).

Le concept de SYAL est alors indissociable de la diversité de réponses pour la mise en valeur des spécificités territoriales, qui est développée par les différentes formes d'organisation des relations entre homme/produit/territoire (Sanz Cañada, Muchnik, 2010).

2.6. Diversité et complexité des SYAL

Les trajectoires d'évolution des systèmes alimentaires sont complexes. Si, globalement, les SYAL se présentent comme des réponses à certains manques ou impasses (écologiques, économiques, sociales, symboliques) du « système agroalimentaire conventionnel globalisé », l'accent est mis différemment selon les pays et les objectifs du milieu dans lesquels ils s'insèrent. En effet, les enjeux diffèrent fortement d'un territoire à l'autre et les SYAL peuvent assurer une pluralité de fonctions (Fournier et Touzard, 2014).

L'étendue géographique du concept de SYAL a permis de révéler une grande diversité des cas étudiés. Ils se différencient par : des produits destinés aux marchés locaux ou à l'exportation ; des productions historiques ou relativement récentes ; des activités basées sur un seul ou plusieurs biens et/ou services ; des localisations dans des zones rurales, urbaines, ou mixtes ; l'organisation sociale et économique (Muchnik, 2010 et Saidi, 2011). Plus globalement, ces systèmes sont divers de par leur origine, leur lien au marché, leurs activités, leur localisation ou leur organisation sociale.

Ainsi, on rencontre aussi bien les SYAL dans les pays du Sud (maintien de l'élevage traditionnel avec production fromagère en Argentine dans un contexte marqué par l'expansion de la monoculture du soja) que dans ceux du Nord (production fromagère AOP Parmigiano Reggiano en Italie, AOC Gruyère en Suisse) (Oliveira Santos, 2015).

2.7. Objectifs des SYAL

Les SYAL peuvent être établis dans l'objectif de valoriser l'identité alimentaire et les traditions spécifiques d'un territoire, développer l'économie locale, agir pour le développement durable et/ou améliorer la sécurité alimentaire d'un territoire.

2.7.1. Valoriser le terroir et l'identité alimentaire

Le SYAL étant défini comme une organisation de production et de services associés par leurs caractéristiques et leur fonctionnement à un territoire spécifique, la dimension d'ancrage territorial est au cœur de la mise en place de ce système.

Le terroir est considéré comme le concept le plus étroitement lié à celui de SYAL (Fort et Couderc, 2001). Le terroir est défini à la base comme « un espace géographique délimité défini à partir d'une communauté humaine qui construit au cours de son histoire un ensemble de traits culturels distinctifs, de savoirs et de pratiques, fondés sur un système d'interactions entre le milieu naturel et les facteurs humains. Les savoir-faire mis en jeu révèlent une originalité, confèrent une typicité et permettent une reconnaissance pour les produits ou services originaires de cet espace et donc pour les hommes qui y vivent. Les terroirs sont des espaces vivants et innovants qui ne peuvent être assimilés à la seule tradition » (Prevost et Lallemand, 2010, 2p). Cette typicité renvoie plus ou moins à une identité alimentaire propre à un espace spécifique (Requier-Desjardins, 2010). Les consommateurs deviennent donc des acteurs incontournables des systèmes d'alimentation qui formulent de nouvelles attentes, en quête de produits de terroir et des traditions dans lesquels ils se sont construits (Dedeire, 1997). « Les consommateurs et leurs références identitaires occupent donc un rôle capital dans le « système localisé », même s'ils sont loin du lieu de production » (Muchnik et al., 2008, p.517).

2.7.2. Développer l'économie locale

Les SYAL qui consistent à repenser les connexions entre les activités de production, transformation et distribution participent au développement de l'économie locale (mutualisation de services, économie d'échelle, réduction des coûts de transaction etc.) (Metereau et Figuière, 2014).

L'artisanat alimentaire et l'agro-industrie rurale dans les pays en voie de développement sont vus comme des activités génératrices de valeur ajoutée pour les petits paysans (Requier-Desjardins, 2010). Le territoire pourrait apporter des solutions aux différents défis et contraintes des agriculteurs familiaux et plus généralement à l'avenir du développement agricole (Saidi, 2011).

Un autre point essentiel est à identifier : la qualification territoriale des produits alimentaires. C'est un processus complexe dont l'objectif est de valoriser les caractéristiques spécifiques d'un produit qui le rendent unique afin de créer une identité propre, reconnue voire prestigieuse (Vandecandelaere et al, 2010). Cette mise en valeur de la typicité du produit permet de le distinguer des autres produits génériques auxquels il est généralement associé et crée un lien fort entre le produit, les pratiques, les savoir-faire des producteurs et le territoire (Boucher et al., 2010).

Cette qualification permet aux producteurs d'obtenir un meilleur prix pour leurs produits. Elle offre une certaine garantie de qualité du produit aux consommateurs. Elle contribue à la préservation de l'environnement et participe à la valorisation du savoir-faire et des traditions locales stimulant ainsi l'économie rurale (Saidi, 2011). Bien souvent, la qualification territoriale passe par la création d'une identité reconnue à travers des signes de qualité public et de labellisation (Appellation d'Origine Contrôlée (AOC), Indication Géographique Protégée (IGP), Agriculture Biologique). Ces attributions favorisent notamment l'accès à de nouveaux marchés porteurs (commerce équitable, produits traditionnels) (Boucher et al., 2010).

La qualification territoriale des produits peut être une étape intégrée dans un cercle vertueux vers la production d'autres externalités positives en termes de développement économique, social et environnemental (Boucher et al., 2010). L'annexe 1 illustre ce cercle vertueux correspondant à un processus de création de valeur et de pérennisation du système qui peut se décliner en quatre étapes : identification, qualification, rémunération et reproduction (Vandecandelaere et al, 2010). Elle rend compte également des impacts sociaux, environnementaux et économiques de ce processus.

Enfin, un autre point intéressant à soulever est celui de la commercialisation des produits au sein d'un SYAL. En 1998, José Muchnik et Denis Sautier rappellent que les SYAL sont très divers et que certains produits peuvent être destinés à l'exportation : « les SYAL concernent une grande diversité de situations, allant de produits destinés aux marchés locaux à d'autres destinés à l'exportation, prenant en compte des productions enracinées dans l'histoire ou relativement récentes » (Muchnik, Sautier, 1998). Des produits spécifiques peuvent représenter un vrai atout pour le territoire, dont la qualité est reconnue à l'international, stimulant ainsi les activités, l'emploi et donc l'économie locale.

Il est à noter également que des SYAL peuvent s'organiser à travers des activités agro-touristiques. Dans ce cas précis, les produits ne sont pas exportés, ils sont consommés sur place mais par des populations extérieures au territoire dans lequel s'inscrit le SYAL. Les produits issus du SYAL peuvent être intégrés dans un « panier de biens » (Mollard, Pecqueur, 2007). Enfin, les SYAL à vocation exportatrice concernent généralement des produits à forte valeur ajoutée dédiés aux marchés lointains et consommés par les plus aisés. La logique de production est donc généralement intensive pour répondre aux exigences élevées de cette clientèle, contrairement aux SYAL de proximité qui s'aligneraient davantage sur des pratiques d'écologisation de la production notamment par la promotion des circuits courts (Oliveira Santos, 2015).

2.7.3. Participer au développement durable

En tant qu'activités agroalimentaires, les systèmes alimentaires de type SYAL sont concernés par les problématiques de développement durable. Pourtant, la question du développement durable n'est pas apparue au départ comme un élément fondamental de la problématique des SYAL. Elle était posée de manière implicite par le développement local de territoires marginalisés. La dimension environnementale des SYAL peut se justifier par deux aspects (Saidi, 2011). Tout d'abord, la notion de multifonctionnalité de l'agriculture favorisée dans les SYAL permet la reconsidération des services environnementaux et sociaux de cette activité (gestion de la biodiversité, entretien des espaces ruraux, transmission d'un patrimoine culturel) (Mollard, 2003 ; Rodriguez-Borray et Requier-Desjardins, 2005).

Deuxièmement, les enjeux des SYAL sont intrinsèquement liés à la valorisation des produits par leur qualification et donc permettent indirectement de préserver la typicité de l'environnement naturel du bassin de production à travers une mobilisation d'actions collectives.

Il existe donc effectivement plusieurs raisons de considérer que le SYAL a un rôle à jouer en matière de préservation de l'environnement. Ils permettent le maintien d'une certaine biodiversité en valorisant certaines espèces locales, en promouvant des techniques respectueuses de l'environnement, ou en diminuant le nombre d'intermédiaires de la production à la consommation.

2.7.4. Contribuer à la sécurité alimentaire ?

Le concept de sécurité alimentaire est apparu pour la première fois lors de conférence mondiale sur l'alimentation de 1974, suite à la crise alimentaire mondiale provoquée par l'augmentation des prix (Banque mondiale, 2008). Depuis cette date, ce concept a fortement évolué. La définition que nous retenons dans le cadre de ce travail est celle la plus consensuelle aujourd'hui à savoir la définition issue du Sommet mondial de l'alimentation de 2009 : « la sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique, social et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active ».

La question de la contribution des SYAL à la sécurité alimentaire est complexe. Les programmes et travaux fondateurs qui ont permis l'émergence du concept de SYAL se concentrent initialement en Amérique latine et Afrique subsaharienne. Les premières études se sont intéressées aux agro-industries rurales dans les pays en voie de développement. Ces initiatives reposent sur l'amélioration de la transformation et la commercialisation de la production agricole locale, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté en zone rurale marginalisée (Boucher et al., 2003). Ces stratégies de renforcement de qualité des productions agricoles sont génératrices de revenus et d'emplois, et donc indirectement de lutte contre la pauvreté qui est considérée comme la cause principale de l'insécurité alimentaire selon la Banque Mondiale et la FAO (Saidi, 2011).

De plus, la préservation de la biodiversité, par des pratiques respectueuses de l'environnement, souvent favorisées dans les SYAL, pourrait jouer un rôle dans la sécurité alimentaire par la gestion durable des ressources naturelles indispensables pour nourrir la population en croissance continue (Saidi, 2011).

Un autre point concerne la diffusion des connaissances, des technologies et des savoir-faire au sein des groupes de producteurs des SYAL qui participe au dynamique des exploitations, à l'amélioration des rendements et des revenus des agriculteurs. Ainsi, indirectement, la qualification territoriale et la dynamique qui en résultent en matière d'emploi peuvent constituer un outil de lutte contre l'insécurité alimentaire.

Néanmoins, il convient de nuancer le propos sur le SYAL lorsque la qualification territoriale est intense, notamment à travers les processus de labellisation. En effet, la qualification est indirectement reliée aux conditions d'éducation, de santé, nutrition, infrastructures dont disposent les populations rurales. Ainsi, certaines configurations des SYAL peuvent exclure certains producteurs du processus de qualification, ce qui peut conduire à creuser les disparités sociales et relativiser le rôle des SYAL dans la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Par ailleurs, la sécurité alimentaire n'est pas liée qu'aux conditions d'accès ou à la qualité des produits mais aussi à leur disponibilité. Or cette question de disponibilité à travers la démarche de SYAL est complexe puisque ce modèle agroalimentaire se base souvent sur un objectif de produire peu mais mieux (Saidi 2011). Ainsi la question de la durabilité de ce système se pose au vu de l'augmentation des besoins alimentaires mondiaux. De plus, une forte spécialisation basée sur un ou deux produits peut remettre en cause la vision écologique des SYAL comme moyen de préservation la biodiversité (Requier-Desjardins, 2010). Enfin, concernant les consommateurs impliqués dans les démarches de SYAL, on peut questionner leur accessibilité aux produits issus de ce système. Il est possible que les SYAL produisant des denrées alimentaires de haute qualité, reconnues dans le monde entier, comme le cas de certains fromages, vins, huiles d'olive, excluent une partie des consommateurs locaux de leurs produits devenus trop chers. L'annexe 2 renvoie à la question des SYAL comme force ou menace pour la sécurité alimentaire.

2.8. Limites du concept et abandon du terme SYAL

Le concept de SYAL qui est né dans les années 90 a constitué une première remise en question du système alimentaire conventionnel mondialisé. Il a été porteur de nombreuses recherches et

d'engouement scientifique. Néanmoins, certains questionnements sur la durabilité du système SYAL peuvent être soulevés.

Tout d'abord, la question de la contribution des SYAL à la sécurité alimentaire est complexe (comme nous avons pu le détailler précédemment). Initialement, les SYAL qui se sont développés dans les pays du Sud participaient directement ou indirectement à la sécurité alimentaire des populations rurales, notamment par la création d'emplois, l'augmentation des revenus des agriculteurs. Néanmoins, l'application de l'approche SYAL aux pays du Nord n'a pas eu le même impact que dans les pays du Sud. Progressivement d'autres modèles de SYAL se sont développés par la production de certains produits destinés à l'exportation, d'autres sont consommés par des touristes sous forme de panier de biens, ce qui questionne sur l'accessibilité des populations du territoire aux produits du SYAL. D'autre part, la majorité des SYAL reposant sur la qualification territoriale des produits, il convient de se questionner sur le caractère inclusif de ce système. Souvent spécialisé sur une filière particulière (huile d'olive, fromages AOP, filière viticole...), le SYAL ne rend pas compte de réelles connexions entre les filières. La durabilité du système peut être problématique ainsi que l'ambition de proposer une alimentation pour tous, saine, responsable et locale.

Ainsi, par la diversité des SYAL existant (différentes stratégies de commercialisation, différentes cibles de consommateurs, objectif plus ou moins marqué pour la sécurité alimentaire, etc.), il est possible d'émettre l'hypothèse que les SYAL ne se valent pas tous en termes de production et de réponse aux besoins alimentaires des populations. Le concept de SYAL se heurte alors à certaines limites, notamment sur la question de l'accessibilité des produits de qualité par les populations défavorisées. La durabilité du système peut aussi être remise en cause concernant le processus de qualification centré sur des produits très spécifiques. Un nouveau concept répondant mieux à ces enjeux a émergé à la fin des années 2010 : celui de système alimentaire territorialisé (SAT).

3. L'émergence des Systèmes Alimentaires Territorialisés (SAT)

3.1. Introduction

Cette partie s'intéresse au concept de système alimentaire territorialisé (SAT). Il s'agit d'en proposer une définition, de s'interroger sur les objectifs de ces systèmes, et de penser leurs conditions d'émergence, notamment à travers l'élaboration et la mise en connexion de projets alimentaires territoriaux.

3.2. Éléments de définition

La notion de système alimentaire territorialisé (SAT) prolonge celle de SYAL en explicitant le lien à la durabilité et à la sécurité alimentaire (Oliveira Santos, 2015). Les SAT constituent une forme émergente alternative au modèle dominant agroindustriel, inspirée par un objectif de réduction des externalités négatives et de valorisation des impacts sociaux, environnementaux et économiques positifs (Rastoin, 2016). Contrairement aux SYAL, les éléments de définition et les objectifs des SAT sont plus précis. Tout comme les SYAL, il existe une diversité de SAT envisageables, en lien avec l'espace, les coutumes, l'histoire et les enjeux identifiés.

Selon la définition de Jean-Louis Rastoin (2016), un SAT peut être défini comme un « ensemble de filières agroalimentaires répondant aux critères du développement durable, localisées dans un espace géographique de dimension régionale et coordonnées par une gouvernance territoriale ». Il s'agit de mettre en réseaux les activités agricoles, agroalimentaires, de service et de distribution dans un bassin proche de consommation. De ce fait, les SAT favorisent la résilience du territoire par son ancrage culturel. Ce concept laisse entrevoir une triple proximité. La première renvoie au lien entre les différentes filières de production animale et végétale. La seconde concerne la relation étroite entre l'agriculture et l'industrie agroalimentaire, notamment par l'approvisionnement des unités de transformation en produits issus de la région où elles sont localisées. Enfin, la troisième proximité se concentre sur la réorientation de la consommation vers l'offre locale (Rastoin, 2015).

3.3. Objectifs des SAT

Selon Jean-Louis Rastoin (2015), les SAT visent à « valoriser les produits dans des filières de proximité, à privilégier une agriculture familiale, des réseaux de PME et TPE (petites et moyennes entreprises et très petites entreprises) agroalimentaires et des circuits alternatifs de commercialisation permettant de

mieux partager la valeur créée, d'inventer de nouveaux modèles de production respectueux de la santé des consommateurs et enfin à intégrer une bonne gestion des ressources naturelles tout en limitant l'impact sur l'environnement en luttant contre les pertes et gaspillages tout au long de la chaîne alimentaire» (Rastoin, 2015, p11).

Les SAT reposent sur quatre caractéristiques centrales : la durabilité (préservation des écosystèmes et utilisation de ressources renouvelables), la sécurité alimentaire (économie de proximité, circuit court), la gouvernance participative et la responsabilité sociale des entreprises (Nadeau, 2019). L'approche systémique est donc clairement avancée dans le concept de SAT : il s'agit de répondre à des enjeux pluridimensionnels et non pas à une simple relocalisation de quelques filières agroalimentaires précises et isolées. L'enjeu réside dans l'interconnexion des filières afin d'augmenter durablement l'autosuffisance alimentaire du territoire.

Les SAT comportent plusieurs objectifs interdépendants qui peuvent s'inscrire à travers les quatre dimensions suivantes (Rastoin, 2016) :

- **Dimension alimentaire et sanitaire** : améliorer la qualité nutritionnelle et organoleptique des aliments afin de répondre aux besoins réels des consommateurs
- **Dimension géographique et sociale** : élaborer les produits dans des filières de proximité, favoriser l'ancrage territorial et culturel
- **Dimension entrepreneuriale et territoriale** : privilégier une agriculture familiale, les réseaux de PME et TPE agroalimentaires, des circuits alternatifs de commercialisation partageant au mieux la valeur créée
- **Dimension environnementale** : limiter l'impact environnemental et réduire les pertes et gaspillages tout au long de la chaîne alimentaire
- **Dimension technologique** : favoriser l'invention de nouveaux modèles de production

Afin d'atteindre ces objectifs, les SAT peuvent s'appuyer sur différents leviers d'action : une méthode de travail participative (diagnostic partagé des ressources et des besoins du territoire ; la coordination entre les différentes initiatives du territoire) ; une action systémique sur tous les volets du système alimentaire ; une gouvernance partagée et interterritoriale entre les élus, les acteurs de la filière agricole, les transformateurs, les consommateurs ; un soutien politique à tous les échelons et une coopération interterritoriale (Frézel et al., 2016).

3.4. Évolution du concept de SYAL vers celui de SAT

Le concept de SYAL peut être considéré comme le précurseur des SAT (Rastoin, 2015). En effet, ils s'inscrivent dans une même ambition de transition voire de rupture face au système alimentaire mondialisé qui connaît maintenant ses limites. Ainsi, les motivations de reconsidération de l'identité alimentaire à travers la valorisation des produits locaux, le développement de l'économie du territoire, la préservation de l'environnement grâce à des pratiques agro-écologiques et l'ambition de garantir une alimentation saine et accessible à tous sont au cœur des SAT. La contribution des SAT à l'enjeu de sécurité alimentaire est schématisée en annexe 3, faisant écho à celui des SYAL évoqué précédemment.

Par ailleurs, on peut émettre l'hypothèse que le concept de SAT est plus inclusif que celui de SYAL. Les SYAL sont généralement centrés sur des activités bien précises, spécialisées (Poisson et Saleilles, 2012), alors que les systèmes alimentaires territorialisés peuvent combiner plusieurs filières. De plus, c'est la consommation locale, le rapprochement entre producteurs et consommateurs, qui sont centraux dans le cadre des SAT. En effet, l'ambition d'un SAT est de faire système en connectant différentes filières agroalimentaires d'un même territoire, en favorisant les échanges entre tous les acteurs avec une large prise en considération des besoins des populations locales.

La dimension environnementale d'un SAT apparaît également plus profonde. En effet, les SAT valorisent la notion d'écologisation des pratiques agricoles (comme la promotion de la polyculture, la permaculture, l'agroforesterie, etc.) (Metereau et Figuière, 2014) et intègrent l'importance de la prise de conscience du fléau du gaspillage et des pertes alimentaires.

La figure 1 synthétise le passage du concept de SYAL vers celle de SAT en détaillant les notions qui sont mobilisées dans chacun d'eux. Il apparaît bien que l'enjeu de durabilité est au cœur de la transition entre ces deux systèmes.

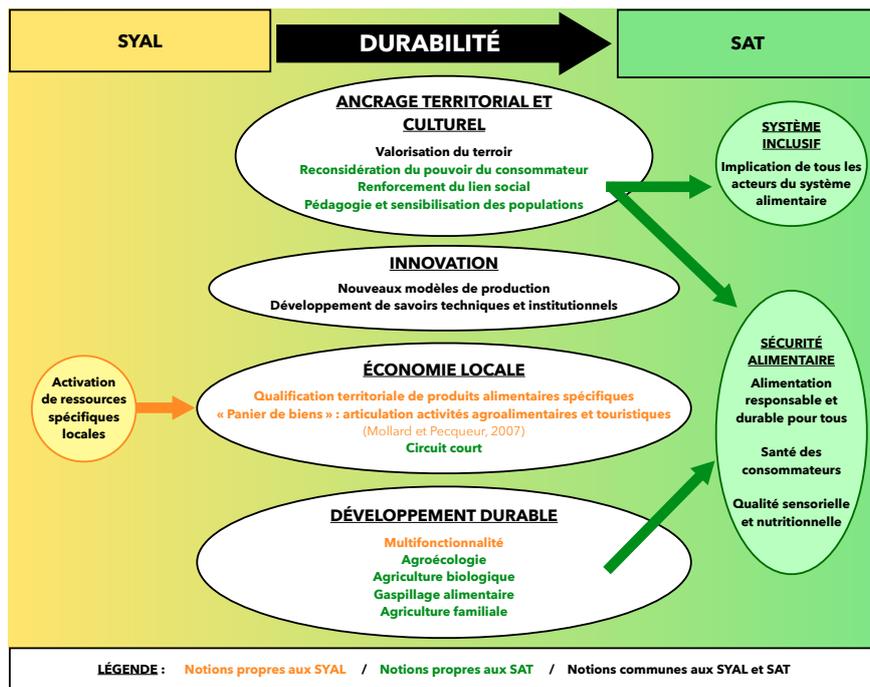


Figure 1 : Évolution et comparaison des concepts de SYAL et SAT (source : auteur)

3.5. La mise en place de SAT à travers l'élaboration et la connexion de PAT

La loi d'avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt de 2014 introduit un nouveau concept, celui de Projets Alimentaires Territoriaux (PAT). Le PAT est un « projet collectif visant à rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales, les acteurs de la société civile et les consommateurs et à développer l'agriculture ainsi que la qualité de l'alimentation sur un territoire donné. Les PAT s'appuient sur un diagnostic partagé faisant un état des lieux de la production agricole et alimentaire locale, du besoin alimentaire du bassin de vie et identifiant les atouts et contraintes socio-économiques et environnementales du territoire » (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, 2018, p.28). Les PAT sont donc des dispositifs transversaux pour atteindre une plus grande maîtrise de l'alimentation. Ils visent à développer l'économie locale, structurer la filière agricole, retisser les liens étroits entre la production et la consommation et œuvrent en faveur d'une production respectueuse de l'environnement, notamment par l'agriculture biologique (Temri et al., 2016).

Les PAT répondent à l'enjeu d'ancrage territorial mis en avant dans le Programme National pour l'Alimentation et peuvent relever de diverses dimensions. L'enjeu peut être d'ordre économique (structuration des filières, installation des jeunes en agriculture, création de valeur ajoutée sur le territoire en favorisant les activités de transformation locale, etc.), environnemental (promotion de pratiques agroécologiques et biologique, gestion des ressources naturelles, etc.) ou encore social (formation et sensibilisation aux problématiques alimentaires, valorisation du patrimoine et des traditions culinaires, etc.) (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, 2018).

Concernant les partenaires et le financement, les PAT peuvent mobiliser des fonds publics et privés ou générer leurs propres ressources. Les appels à projets du PNA, les crédits des collectivités, le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) ou le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) constituent des sources de financement possibles. De plus, le ministère de l'agriculture et de l'alimentation peut délivrer une reconnaissance officielle aux PAT. Celle-ci permet l'autorisation de l'usage de la marque « PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL » reconnu par le ministère de l'agriculture et du logo associé.

Les PAT constituent donc les éléments concrets de la composante territorialisée des systèmes alimentaires. La question de l'articulation des compétences territoriales et des niveaux d'échelles entre PAT apparaît donc comme un enjeu essentiel. C'est la connexion entre ces projets, leur complémentarité et leur interaction qui peut aboutir au développement d'un système alimentaire territorialisé durable.

3.6. L'échelle à adopter pour développer un SAT : une problématique complexe

Un premier bilan sur l'établissement des PAT par le RNPAT (réseau national pour un projet alimentaire territorial) a mis en évidence la mise en place de 150 projets à échelle variable (communale, communauté d'agglomération) entre 2014 et 2019. Ainsi, on constate un vrai foisonnement d'initiatives d'alimentation responsable et durable sur le terrain ces dernières années. Il convient maintenant de se demander comment les valoriser pour assurer le changement d'échelle vers l'émergence de SAT.

La question de la dimension spatiale des SAT est essentielle pour répondre à l'enjeu de durabilité du système. La pertinence de l'échelle du système réside dans le potentiel productif du territoire pour augmenter de façon durable l'autosuffisance alimentaire, ce qui est l'objectif du SAT. La définition de la dimension d'un SAT résiderait donc dans la complémentarité de la production alimentaire entre les différents maillons des filières sur un territoire donné.

Face à cette problématique de l'échelle d'un SAT, Jean-Louis Rastoin (2016) se positionne par rapport à la situation française. Selon lui, un SAT doit être envisagé à l'échelle régionale. Les dimensions inférieures (communale ou départementale) ne paraissent pas viables pour des raisons agroclimatique (insuffisance de la diversité de la production d'abord), économique (nécessité de taille critique de marché) et démographique (la plupart des pays à haut revenu sont urbanisés à hauteur de 80 % de leur population).

Plus précisément, Jean-Louis Rastoin estime que « Les SAT sont adaptés à des bassins de 1 à 5 millions d'habitants et à des agglomérations inférieures à 500 000 personnes. Au-delà, et c'est le cas de Paris, Lyon et Marseille en France, des systèmes agroindustriels plus durables comprenant des SAT urbains et périurbains interstitiels doivent être imaginés. Les SAT pourraient ainsi concerner en France environ 50 millions de personnes, c'est-à-dire les trois quarts de la population. Dans le monde, si l'on considère leur limite inférieure à 1 million d'habitants, les mégalo-poles hébergeront à l'horizon 2050 environ le tiers de la population mondiale. Dans ces très grandes villes, il sera possible de développer sensiblement la production alimentaire urbaine et péri-urbaine, cependant l'ampleur démographique impliquera le recours à des filières relativement longues et à des systèmes de type agro-industriel. Par contre, les SAT seront en mesure de nourrir les habitants vivant dans des villes moins peuplées et les zones rurales, soit les 2/3 de la population » (Rastoin, 2016, p14).

Il convient alors de questionner la conclusion de J.-L. Rastoin. Nous avons pu comprendre qu'il existe une diversité de SAT, qui se dessinent différemment selon les territoires, selon les projets et selon les objectifs définis. Tout l'enjeu d'un SAT est de réfléchir à l'échelle propre au territoire étudié, l'organisation du système n'étant pas transférable sur d'autres espaces d'étude.

Il existe un foisonnement d'initiatives (sous forme de PAT pour la plupart) qui viennent des acteurs du terrain et qui sont élaborés à échelle multiple (communale, départementale, communauté d'agglomération). Ainsi, l'espace géographique pertinent pour l'élaboration d'un SAT pourrait être fixé différemment selon les contextes d'étude.

Il apparaît alors peut-être plus juste de parler d'aire urbaine, comprenant les zones urbaines et périurbaines, pour l'échelle d'un SAT. En effet, l'aire urbaine, qui n'est pas une notion administrative contrairement à la région mais plutôt une notion fonctionnelle, renvoie à la géographie et à la typologie du territoire. Bien que très souvent dans le cas français, l'aire urbaine s'apparente à l'échelle régionale, ce concept géographique n'a pas de frontière stricte, ce qui permet de ne pas se limiter à une vision unique des SAT.

Enfin, plus qu'un SAT, on peut évoquer la possibilité de plusieurs SAT emboîtés entre eux, leur interconnexion favorisant la dynamique territoriale, les échanges de savoir et une reconfiguration de la gouvernance répondant à l'enjeu de sécurité alimentaire.

PARTIE 2 : Cadre de l'étude : Présentation et évolution du système agroalimentaire guadeloupéen et sur le territoire Nord Grande Terre

Cette partie a pour objectif de présenter le contexte d'étude à travers la structuration du modèle alimentaire guadeloupéen. L'accent sera mis en particulier sur : un état des lieux de la production agricole (nature de la production et évolution), la caractérisation des échanges commerciaux de la Guadeloupe et la compréhension des tendances alimentaires. Cette vision globale du système permet de soulever les enjeux autour d'une reterritorialisation de l'alimentation en Guadeloupe. Il s'agit ensuite de présenter plus précisément la zone d'étude que constitue le territoire Nord Grande-Terre et présenter le projet LizinSantral.

1. Le Guadeloupe : enjeux autour de la production et consommation locale

La Guadeloupe est un territoire situé dans les Petites Antilles, longue chaîne de petites îles séparant la mer des Caraïbes de l'Océan Atlantique. La Guadeloupe se présente sous la forme d'un archipel de 1 702 km². Il est constitué de cinq groupes d'îles : la Guadeloupe continentale, d'une superficie de 1 438 km², composée de la Basse-Terre à l'Ouest (848 km²) et la Grande-Terre à l'Est (590 km²), séparées par un étroit canal, la Rivière Salée et les îles voisines, l'archipel des Saintes (14 km²), La Désirade (22 km²) et Marie-Galante (158 km²). Cet archipel, qui est à la fois une région monodépartementale de l'Outre-mer français et région ultrapériphérique européenne, est situé à 6 700 km de la France métropolitaine et 600km du Venezuela, sur le continent américain.

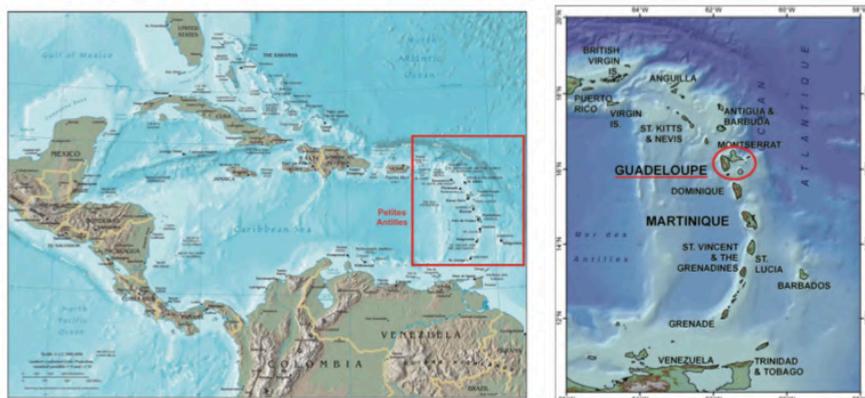


Figure 2 : Localisation de la Guadeloupe dans les Petites Antilles (Atlas des Paysages de l'archipel Guadeloupe, 2012)

1.1. Histoire et caractérisation du modèle agricole guadeloupéen

1.1.1. Construction d'un modèle agro-exportateur marqué par l'héritage colonial

La Guadeloupe est marquée par son héritage colonial comme en témoignent les cultures de canne et banane qui se sont imposées en réponse au marché et aux besoins de la France hexagonale. En parallèle de ces systèmes de production spécialisés et intensifs, il existe des petites exploitations familiales, très diversifiées et tournées vers le marché intérieur (Angeon et Barraud, 2019). La Guadeloupe est donc représentative de cette dualité agricole qui pose débat quant à sa durabilité sociale (manque de qualification, de main d'œuvre), économique (système dépendant du commerce extérieur) et environnementale (crises sanitaires et climatiques) (Région Guadeloupe, 2015). La nécessité de transiter vers un nouveau modèle agricole se laisse donc entrevoir.

1.1.2. Vers une diversification de la production guadeloupéenne

L'histoire agricole de la Guadeloupe est marquée par la succession de deux réformes foncières (1960 et 1981) qui ont été mises en place en réponse à la crise sucrière de la Guadeloupe. En effet, à partir des années 1830, la France hexagonale et l'Europe développe l'industrie sucrière par la culture de la

betterave, qui entraîne une crise du secteur sucrier guadeloupéen. La dernière réforme foncière avait pour objectif de maintenir la production de la canne tout en favorisant une orientation des cultures vers la diversification végétale (obligation de cultiver 60% des terres en canne à sucre pour le maintien de la filière et 40% en cultures de diversification) (Hazoumé, 2019). Par ailleurs, la voie de la diversification de la production en Guadeloupe permet en partie de limiter le poids des deux cultures exportatrices, porteuses de nombreuses externalités négatives.

Actuellement, bien qu'un tiers des exploitations soient spécialisées dans la culture de la canne à sucre, les cultures de diversification végétales (maraîchères et vivrières) sont en croissance sur le territoire guadeloupéen (Région Guadeloupe, 2015). Les exploitations sont pour la plupart de taille modeste, les activités sont plus ou moins structurées autour de groupements de producteurs, organisations professionnelles (OP) ou peuvent relever aussi de pratiques informelles. Il existe en Guadeloupe quatre OP en diversification végétale, qui regroupent au total 127 producteurs, soit seulement 1,6% des producteurs en diversification qui s'orientent en majorité vers des structures de type association, GIE, GIEE ou exercent de manière indépendante (Angeon et Barraud, 2019). À l'inverse, pour les filières canne et banane, les producteurs rejoignent de manière plus systématique les OP. La reconnaissance du statut d'OP ouvre l'accès aux aides européennes de type POSEI. Ainsi 98% des agriculteurs en diversification végétale ne bénéficient pas de ces aides puisqu'ils ne sont pas adhérents aux OP. De plus, le secteur informel occupe une place prépondérante en Guadeloupe dont il est difficile d'avoir une représentation claire et précise, alors que ce secteur contribue largement à l'alimentation de la population guadeloupéenne (Creignou, 2019).

1.2. Le commerce extérieur alimentaire en Guadeloupe : marqueur de dépendance aux importations

Les échanges commerciaux extérieurs de la Guadeloupe sont restés relativement stables en volumes sur la période de 1995 à 2017. L'année 2017 a été marquée par l'ouragan Maria qui a dévasté le sud de la Guadeloupe et a profondément impacté tout l'archipel, notamment la production de banane, canne et maraîchage, ce qui a nettement fait reculer les exportations. Progressivement, les exports ont repris en 2018, année de mobilisation pour remettre les bananeraies en production, préserver la campagne de canne et remettre en culture les productions maraîchères (Agreste Guadeloupe, 2019).

En 2019, la balance commerciale de la Guadeloupe, déficitaire à la fois pour les produits bruts et transformés, s'établit à 2,7 milliards d'euros. D'après la figure 3, les importations des produits transformés représentent la part la plus conséquente des échanges, en valeur et en volume (notamment les produits à base de viande et de poisson, les fruits et légumes transformés, les produits laitiers et les produits de boulangerie) (Agreste Guadeloupe, 2018). Ces données mettent en exergue la forte dépendance du système alimentaire guadeloupéen aux importations, provenant essentiellement de la France hexagonale mais aussi de l'Union européenne, d'Asie, des Caraïbes, d'Amérique centrale et latine (Agreste Guadeloupe, 2017).

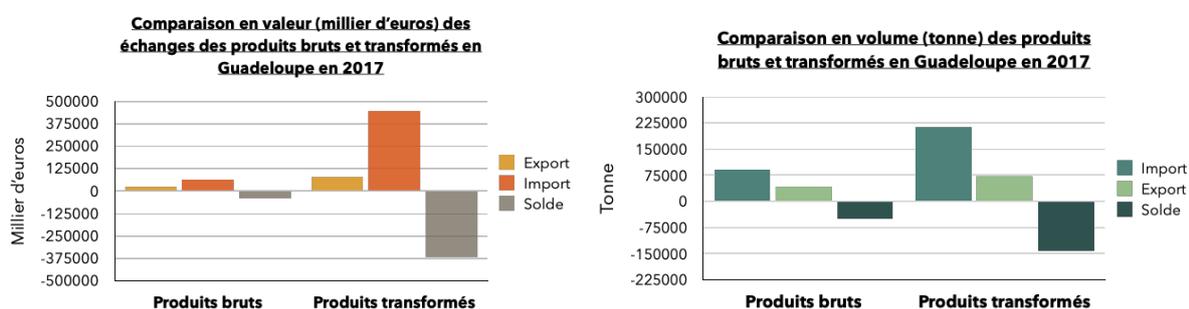


Figure 3 : Exportations, importations et solde commercial alimentaire en Guadeloupe, différenciation des produits bruts et transformés en valeur et en volume (source : auteur, d'après Agreste Guadeloupe 2018, p.2)

Concernant les produits bruts, les fruits, légumes puis céréales sont les principales denrées alimentaires importées en Guadeloupe (Agreste Guadeloupe, 2018).

La figure 4 met en évidence la place des fruits, légumes et amylacés et leurs produits dérivés dans les échanges commerciaux. Les fruits et légumes bruts (et amylacés dans une moindre mesure)

représentent la part majeure des produits alimentaires exportés, près de 22%. Néanmoins, les produits issus de leur transformation ne représentent que 2%. Quant aux importations, les fruits et légumes transformés concernent 8% des importations et les produits bruts 7%. Ces chiffres rendent compte du faible développement des pratiques d'agrotransformation sur le territoire guadeloupéen : les produits transformés sont peu exportés mais fortement importés.

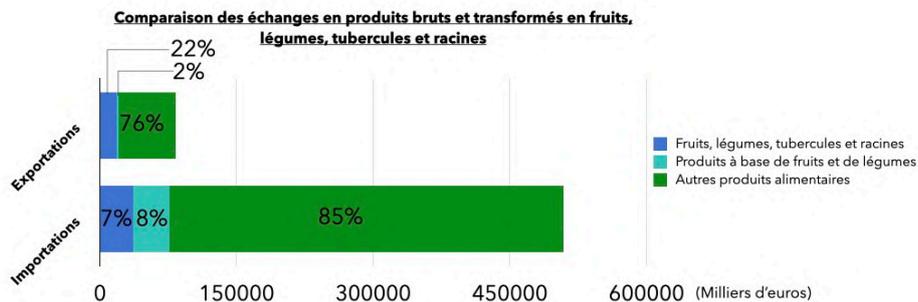


Figure 4 : Commerce extérieur des produits bruts et transformés à base de fruits, légumes, tubercules et racines (source : auteur, d'après Agreste Guadeloupe 2019, p.22)

Les données du commerce agroalimentaire extérieur de Guadeloupe traduisent la dépendance du système alimentaire aux importations. De plus, la part des produits transformés est bien inférieure à celle des produits bruts, ce qui montre une certaine faiblesse de l'activité industrielle agroalimentaire guadeloupéenne. Ce sont majoritairement des produits bruts, essentiellement fruits et légumes, qui sont exportés, en grande partie vers l'Hexagone.

1.3. Les tendances alimentaires en Guadeloupe

1.3.1. Habitudes alimentaires des populations guadeloupéennes

L'alimentation des Guadeloupéens a été l'objet de plusieurs enquêtes : enquête Kannari menée par l'ORSaG en 2013, enquête sur les comportements alimentaires et les perceptions de l'alimentation en Guadeloupe en 2010 (échantillon de 834 personnes de 12 à 75 ans), étude Nutwind (en cours, dont les résultats ne sont pas encore publiés).

Les résultats de l'étude menée par l'ORSaG, datant de 2010, permettent d'avoir un aperçu des tendances globales de la dernière décennie bien qu'ils soient maintenant un peu anciens. Il s'avère que les repères de consommation proposés par le Programme National Nutrition Santé sont peu suivis pour les fruits et légumes (moins de 7% des enquêtés consomment la quantité de fruits et légumes recommandée). À l'inverse, les produits sucrés et gras (charcuterie, pâtisserie, aliments de type « apéritifs ») ont tendance à être consommés en quantité supérieure aux recommandations, surtout chez les jeunes, qui s'orientent vers des produits de snacking, de restauration rapide et de plats déjà préparés. Concernant les modes d'approvisionnement, la majorité des Guadeloupéens estiment avoir une alimentation proche de l'alimentation locale, fréquentant les marchés pour les achats de fruits et légumes bien que le lieu d'achat alimentaire principal reste les GMS (ORSAG, 2010).

L'étude Kannari de 2013 a permis de mettre en évidence le rapport entre la surcharge pondérale et les maladies chroniques en Guadeloupe (diabète, hypertension artérielle et hypercholestérolémie). En effet, la Guadeloupe fait face à des problèmes urgents de santé publique : une forte augmentation des prévalences d'obésité et maladies chroniques au cours des dernières décennies. Ces signes montrent le stade avancé de transition nutritionnelle dans laquelle s'inscrit la Guadeloupe, sous l'effet rapide des changements d'offre et de comportements des populations liés au commerce international et à la dépendance croissante aux importations alimentaires (ORSAG, 2017).

1.3.1. Accès aux biens alimentaires

Concernant l'accès à l'alimentation, les populations guadeloupéennes font face à un coût plus élevé des produits alimentaires que dans l'Hexagone.

Selon l'étude de l'INSEE 2016 : « En 2015, l'écart de prix entre la Guadeloupe et la France hexagonale atteint 12,5 %. La différence de prix est particulièrement importante pour l'alimentation, l'un des premiers postes de consommation des Guadeloupéens. Les prix de l'alimentaire sont ainsi supérieurs de 32,9 % » (Le Corre, 2016, p.1).

De plus, concernant la situation économique de la population, le niveau de vie des Guadeloupéens est inférieur de 20% à 23% par rapport à celui de la population hexagonale. Aux Antilles, trois personnes sur dix ont un niveau de vie inférieur à 950 euros par an (Audoux et al, 2020). Ces chiffres pointent le problème de l'inégalité d'accès aux biens alimentaires.

1.4. Les enjeux autour d'une reterritorialisation de l'alimentation en Guadeloupe

La Guadeloupe fait face à de nombreux enjeux agricoles et alimentaires. Avec 80% de l'alimentation importée et l'offre agricole principalement tournée vers le commerce extérieur, la production locale ne permet pas de répondre à la demande intérieure (Angeon et Barraud, 2019). Par ailleurs, l'alimentation des Guadeloupéens repose en grande partie sur la consommation de produits importés transformés, ce qui n'est pas sans conséquence sur la santé des populations comme en témoigne la croissance inquiétante des cas d'obésité et de maladies chroniques.

La nécessité de reconnecter l'agriculture, l'alimentation et le territoire fait donc particulièrement sens en Guadeloupe. Il apparaît urgent de repenser le système alimentaire guadeloupéen à travers une reterritorialisation de l'alimentation. Notamment, le développement des activités agroalimentaires locales peut être exploré pour repenser l'alimentation en Guadeloupe. En effet, la transformation de produits locaux, qui présentent des caractéristiques nutritionnelles intéressantes (pour les amylacés : faible index glycémique, faible apport calorique, absence de gluten, etc.), permettrait la valorisation de l'agriculture, la conservation des produits et une meilleure gestion des pics de production.

Après avoir présenté brièvement les enjeux agricoles et alimentaires du système alimentaire guadeloupéen, il s'agit maintenant de s'intéresser plus spécifiquement au territoire du Nord Grande-Terre qui constitue la zone de terrain de l'étude. Le Nord Grande-Terre apparaît particulièrement pertinent pour développer de nouvelles dynamiques agricoles et alimentaires du fait de son caractère très rural et de la place prépondérante de l'agriculture.

2. Le territoire Nord Grande-Terre : un territoire précurseur pour l'émergence d'un SAT

La Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre (CANGT) se compose de 5 communes : Anse-Bertrand, Morne-à-l'Eau, le Moule, Petit-Canal et Port-Louis. Elle est née en 2014, remplaçant alors la Communauté de Communes du Nord Grande-Terre (CCNGT) qui était composée des trois communes historiques du territoire Nord Grande-Terre (NGT) : Anse-Bertrand, Petit-Canal et Port-Louis. Les premières mentions de l'objectif de création d'un atelier de transformation en NGT remontent aux années 2000, ce qui illustre le portage ancien de la question alimentaire sur ce territoire.

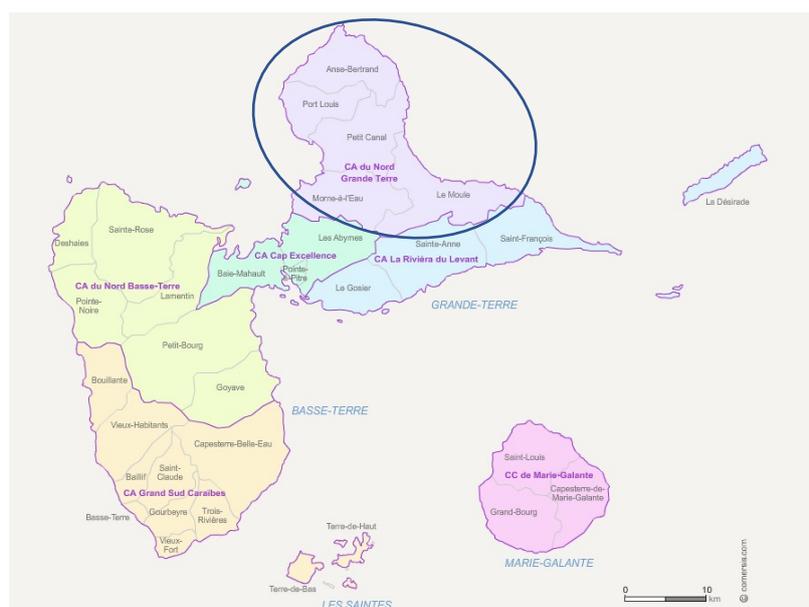


Figure 5 : Carte des intercommunalités de la Guadeloupe (source : comersis.com)

2.1. Le Nord Grande-Terre : un territoire à l'identité rurale forte

La CANGT se distingue par la place prépondérante de l'agriculture, qui concentre 9 % des emplois sur le territoire, contre 3 % en moyenne ailleurs en Guadeloupe (INSEE, 2017). D'après le recensement agricole de la DAAF en 2010, la surface agricole utile (SAU) occupe plus de 36% du territoire Nord Grande Terre, soit presque le double de la moyenne régionale. De plus, à l'échelle de la Guadeloupe, la SAU du Nord Grande Terre concentre près de 40% de la SAU guadeloupéenne, bien que la CANGT ne représente que 20% de la superficie de l'archipel. (Diagnostic CANGT, 2016)

Le tissu économique du Nord Grande-Terre est donc porté par l'agriculture et l'industrie sucrière, représentée par l'usine Gardel de transformation de cannes au Moule, concentrant plus de 40% des postes du secteur agroalimentaire sur ce territoire. L'identité agricole forte du Nord Grande-Terre est marquée par la très large dominante cannière : la canne à sucre occupe 57% de la SAU de la CANGT. Malgré l'ancrage de cette culture traditionnelle, une orientation en croissance vers l'élevage et les cultures maraîchères se manifeste. (INSEE, 2017).

L'attractivité du territoire Nord Grande-Terre réside dans un important potentiel de découverte du fait de la richesse de ses patrimoines : espaces naturels, patrimoine maritime, patrimoine historique et agritourisme (Barraud, 2018).

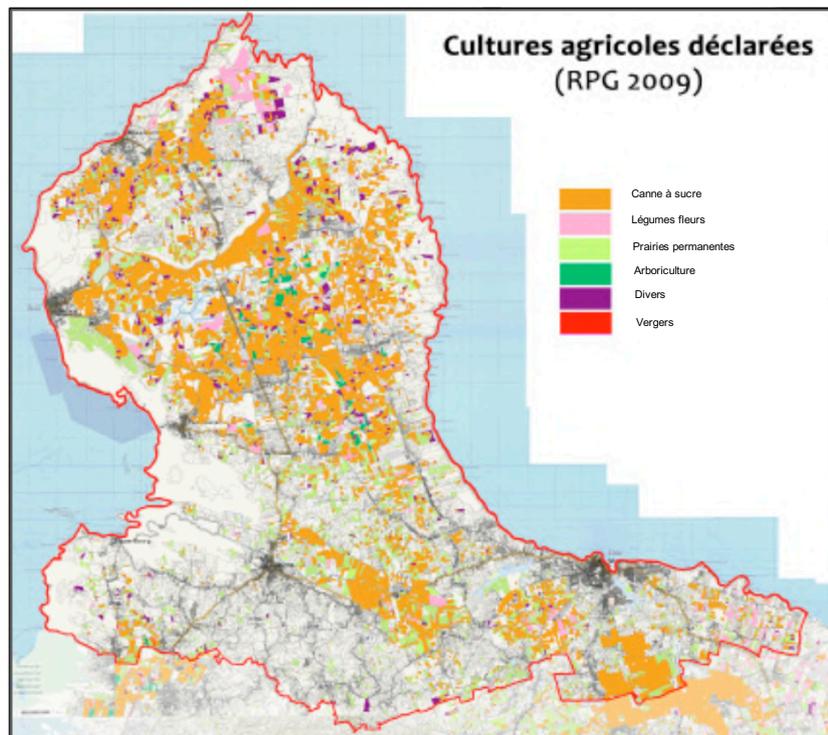


Figure 6 : Carte présentant les différents types de cultures du territoire Nord Grande Terre (source : AGRIGUA, 2015)

2.2. Dynamiques croissantes en matière d'agriculture et d'agrotransformation

Diverses actions autour de l'alimentation sont menées sur le territoire Nord Grande-Terre (figure 7). De différentes formes et sur différents domaines, elles promeuvent des productions agricoles plus respectueuses de l'environnement, un développement des activités agroalimentaires locales, la mise en place de points de vente en circuit court, un travail de recherche et d'expérimentation autour des enjeux agricoles et alimentaires, ou encore des formations en agriculture et des actions de sensibilisation. Ces différentes initiatives illustrent le potentiel du territoire Nord Grande-Terre à s'engager vers le développement d'un SAT.

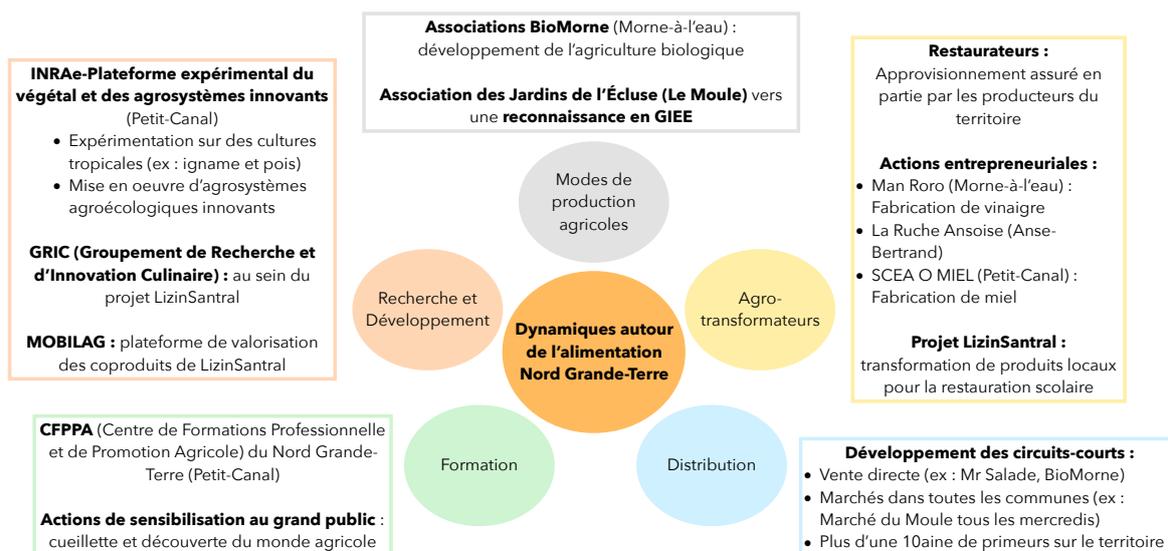


Figure 7 : Dynamiques autour de l'alimentation sur le territoire Nord Grande-Terre (source : auteur, d'après Rinaldo, 2016)

Parmi ces diverses initiatives, la CANGT porte un projet de développement territorial d'envergure dont l'objectif est de valoriser la transformation de produits locaux pour la restauration collective. Ce projet structurant de la CANGT, nommé LizinSantral (LS), pourrait être un dispositif moteur pour l'émergence d'un SAT.

3. Le projet LizinSantral comme dispositif d'émergence d'un système alimentaire territorialisé

3.1. Présentation générale du projet LizinSantral

3.1.1. Le projet LizinSantral : un projet ancien en réponse aux enjeux du territoire NGT

La naissance du projet remonte à 2010, porté à l'époque par la Communauté de Communes du Nord Grande-Terre (CCNGT). Le projet initial qui ne porte pas encore le nom de LizinSantral comprenait l'élaboration d'une cuisine centrale et un atelier de transformation agroalimentaire (ATAA). C'est en 2014, année qui marque le passage de la CCNGT à la Communauté d'Agglomération du Nord Grande Terre (CANGT), que le projet est repensé et renommé LizinSantral. Ainsi, la CANGT, dans la continuité de la CCNGT, entreprend de construire l'ATAA adapté au territoire Nord Grande Terre élargi à cinq communes. Il s'agit d'approvisionner les 3 cuisines centrales du territoire (Morne-à-l'Eau, Le Moule et Petit Canal) grâce à une capacité d'approvisionnement de l'outil industriel de 1000t/an de matières premières locales et de production de 10000 repas/jours.

La première pierre de LizinSantral a été posée le 28 juin 2019, acte qui symbolisait le début des travaux de l'atelier d'agrotransformation. Le contexte sanitaire actuel a retardé les travaux et la fin des travaux est prévue pour la rentrée scolaire 2021.

La dimension du projet a évolué au fil du temps : de simple ATAA à lauréat de l'émergence de PAT en 2020, LizinSantral entend maintenant construire un SAT. Le secteur agricole se révèle être la force du territoire Nord Grande Terre et l'ambition de la CANGT, à travers son projet de territoire, est de faire du Nord Grande-Terre un territoire d'agrotransformation.

Le projet est né autour de deux diagnostics principaux du territoire guadeloupéen :

- Une alimentation déséquilibrée des Guadeloupéens et plus précisément des enfants reposant majoritairement sur des produits importés, trop gras, trop salés et trop sucrés
- Un manque de structuration et de débouché de la filière agricole en diversification végétale

À travers la compétence restauration collective de la CANGT, les objectifs de ce projet sont donc multiples et peuvent se résumer à travers la figure 8 suivante :

Dimension alimentaire et sanitaire	Dimension géographique et sociale	Dimension entrepreneuriale et territoriale	Dimension environnementale	Dimension technologique
Qualité des aliments	ATAA implanté à Anse-Bertrand	Création d'emplois	Plateforme MOBILAG : Valorisation des coproduits	Nouvel outil industriel au service d'une restauration collective responsable pour le développement durable du territoire
Éducation nutritionnelle	Approvisionnement des cuisines centrales du NGT	Structuration de la filière agricole autour de la création de groupements de producteurs sur le territoire	Usine énergiquement autonome : Récupération des eaux de pluie, installation de panneaux solaires	
Élaboration de nouvelles recettes au sein du GRIC	Renforcement des traditions alimentaires			

Figure 8 : Les différentes dimensions de LizinSantral en réponse aux enjeux du territoire Nord Grande-Terre (source : auteur, d'après CANGT, 2019)

3.1.2. Caractère systémique du projet LizinSantral

Implanté à Anse-Bertrand, le cœur du projet LizinSantral est la mise en place de l'ATAA. De plus, le projet LizinSantral regroupe diverses activités agissant sur plusieurs dimensions d'un système alimentaire. Une approche systémique permet de repérer les éléments suivants (figure 9) :

- Le Groupement de Recherche et d'Innovation Culinaire (GRIC) dont le travail consiste à élaborer des recettes innovantes, équilibrées et appétissantes pour les enfants
- Le travail d'éducation alimentaire à l'aide de classe de goût,
- Le travail d'accompagnement à la structuration de la filière agricole,
- Le travail de recherche autour de la plateforme Mobilag pour valoriser les coproduits de l'ATAA

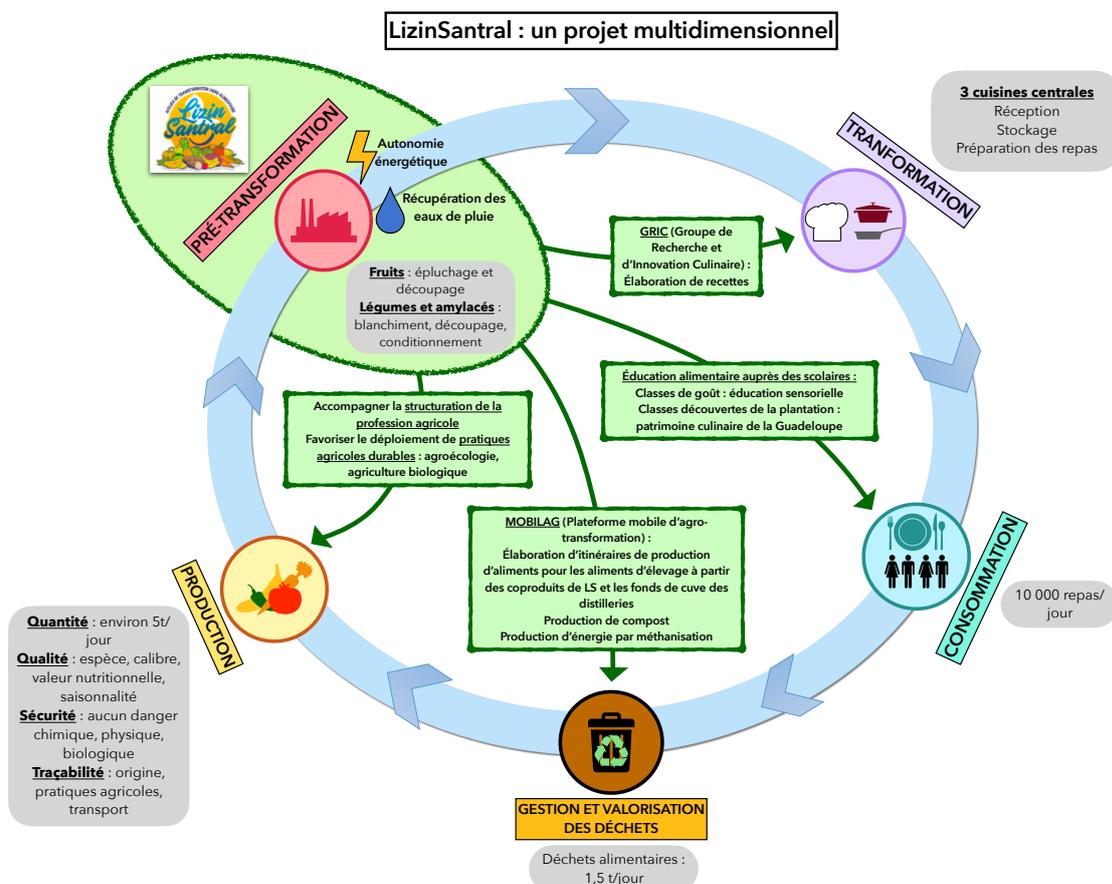


Figure 9 : Les diverses actions de LizinSantral sur les différents maillons d'un système alimentaire (source : auteur)

3.1.3. Présentation générale de l'Atelier de Transformation Agro-Alimentaire (ATAA)

L'ATAA, dont la superficie envisagée est de 1 880 m², aura pour vocation de traiter environ 1000t de matières agricoles par an. Concernant l'approvisionnement, 18 produits différents sont retenus pour le moment, avec une évolution future prévue des produits et variétés. Il s'agit de produits locaux (origine Guadeloupe) regroupés selon trois catégories (fruits, légumes, amylacés) :

- **Fruits** : Ananas, Melon, Pastèque
- **Légumes** : Aubergine, Carotte, Choux, Concombre, Courgette, Giraumon, Laitue, Poivron, Tomate
- **Amylacés** : Banane plantain, Banane poyo, Fruit-à-pain, Igname, Madère, Patate douce.

Les produits sont destinés à être transformés en produits finis de 4^{ème} gamme avec une diversité de coupes possibles : morceaux, cubes, rondelles, julienne, bâtonnets, râpé, quartiers, etc. Le tableau récapitulatif précisant les produits finis pour chaque produit d'entrée est disponible en annexe 4.

Les étapes de transformation consistent en un épluchage et découpage pour les fruits. Pour les légumes et amylacés, ils seront traités par blanchiment avant ou après la découpe selon les produits suivi d'un conditionnement. Le turn-over dans l'usine est de 72h, avec conservation des produits finis en froid positif, la congélation ou surgélation n'est pas envisagée pour le moment.

4. Problématisation de l'étude et hypothèses

La présente étude s'inscrit dans le cadre du projet de création de l'atelier de transformation agroalimentaire LizinSantral dans le territoire Nord Grande Terre. Plusieurs dimensions peuvent être soulevées à travers ce projet, qui représente une certaine innovation de penser l'alimentation en Guadeloupe. L'étude suivante interroge le projet comme dispositif participant à l'émergence d'un SAT, notamment autour des enjeux de l'approvisionnement.

Ainsi, les différents enjeux soulevés conduisent à la problématique suivante pour la présente étude :

Comment envisager l'approvisionnement de l'ATAA face aux attentes de chacun des acteurs du système afin d'assurer la pérennité du projet et engager la voie vers l'émergence d'un système alimentaire territorialisé ?

Derrière cette problématique générale se distingue la question sous-jacente suivante : Quels sont les éléments qui peuvent impacter la pérennité du projet ?

Les trois hypothèses avancées ont été construites autour des paramètres qui pourraient impacter le projet. Elles constituent le socle de l'étude, l'objectif étant de valider, d'invalider, et discuter ces hypothèses.

H1 : La collaboration entre les différents acteurs est rendue difficile par des visions, stratégies et attentes divergentes autour du projet LizinSantral.

H2 : Les critères d'approvisionnement du projet LizinSantral sont éloignés/inadaptés par rapport aux enjeux, priorités et fonctionnements agricoles du territoire NGT.

H3 : Le périmètre spatial du SAT dépasse les enjeux dressés à l'échelle du NGT.

PARTIE 3 : Cadre méthodologique de l'étude

La partie suivante vise à expliciter la méthode de travail qui a été conduite pour l'étude. Il convient de souligner que le cadre méthodologique a été pensé en collaboration avec la seconde stagiaire travaillant sur le projet LizinSantral. En effet, le travail a été mené en binôme avec la stagiaire Cecilia Di Loreto, en master 2 de géographie à l'Université Paul Valéry de Montpellier, dont la mission consiste à interroger le projet d'un point de vue socio-politique. Il a donc été question de s'interroger sur la manière de concilier nos deux sujets d'étude à travers une méthodologie complémentaire.

1. Outils méthodologiques

Pour mener à bien cette étude, la méthodologie s'est déclinée selon trois étapes conjointes à travers la mobilisation des deux outils méthodologiques :

- La collecte de documents à travers la littérature scientifique afin de réaliser une synthèse bibliographique ;
- L'observation non participante lors des réunions concernant l'approvisionnement pendant la durée du stage ;
- La collecte d'informations relatives aux dimensions techniques de l'ATAA à travers la littérature grise fournie par la CANGT
- Les enquêtes sur le terrain permettant d'obtenir des informations qualitatives à travers les discours des acteurs interrogés.

1.1. Collecte de documents pour une synthèse bibliographique

L'objectif de la synthèse bibliographique est de collecter des documents en vue de la constitution d'une base documentaire (élaboration du cadre théorique autour des notions de système alimentaire), et d'une synthèse thématique propre au contexte régional (compréhension des enjeux du territoire guadeloupéen et du Nord Grande Terre). Des documents plus techniques fournis par la CANGT ont été étudiés comme les cahiers des charges des différents produits concernés par l'approvisionnement.

1.2. L'observation non participante : immersion au cœur des enjeux de l'approvisionnement

Au cours de l'étude, la participation à deux réunions organisées par la CANGT a permis de saisir les enjeux autour de la question de l'approvisionnement de LS. Les acteurs de la filière agricole (OP et groupements hors OP) ont été conviés afin de leur présenter les cahiers des charges des différents produits concernés comme matière première de l'usine. L'objectif était de recueillir les remarques et réactions des agriculteurs afin d'adapter, dans certains cas, les critères du cahier des charges. C'est notamment à l'issue de la première réunion qui a été tenue le 28 juillet 2020 que la présente étude a pu être cadrée autour d'une mission principale : « **Confronter les exigences techniques et la stratégie d'approvisionnement de LizinSantral avec les attentes et possibilités des producteurs du territoire** ». En effet, cette réunion a permis de pointer certaines attentes et revendications des acteurs qui ont été synthétisées dans un schéma de discours (cf. annexe 5).

1.3. Collecte d'informations relatives à l'ATAA à travers l'étude de la littérature grise

Au cours du stage, la CANGT a fourni certaines études contextuelles permettant de retracer l'historique du projet ainsi que des éléments plus techniques comme le plan de l'usine, l'aperçu des équipements qui seront sélectionnés pour l'ATAA, la base de données de calcul permettant l'estimation des quantités de produits pour l'approvisionnement et la construction du plan alimentaire pour l'élaboration des recettes au sein des cuisines centrales du territoire. Bien qu'il ne s'agisse pas des éléments centraux de l'étude, la prise en considération de ces informations a permis de saisir les différentes étapes de construction du projet et a facilité la compréhension des enjeux autour de l'approvisionnement (restrictions techniques des machines, demande diversifiée des cuisines pour les découpages des produits finis, etc.)

1.4. Enquête sur le terrain à travers des entretiens semi-directifs

Le travail de terrain s'est déroulé sous la forme d'entretiens semi-directifs afin de confronter les exigences d'approvisionnement de LizinSantral avec les attentes, contraintes et possibilités des acteurs

de la filière agricole. L'entretien dit « semi-directif », est réalisé grâce à un ensemble, une « grille » de questions - appelée aussi « guide d'entretien » - que l'enquêteur pose en adaptant plus ou moins leur ordre et leur formulation, et sollicitant un approfondissement variable des réponses à chacune d'elle (Duchesne, 2013).

2. Construction et réalisation des entretiens

2.1. L'échantillonnage

L'identification des acteurs à interroger a été réalisée avec la CANGT, en fonction des individus qui avaient déjà été sollicités, de près ou de loin, dans le cadre de ce projet. Au total 23 acteurs ont été mobilisés pour l'étude, rassemblés et classés dans le tableau 1. Cet échantillonnage induit inévitablement un biais dans les résultats. Afin de limiter ce biais, il a paru pertinent d'interroger des acteurs qui n'étaient pas en relation avec le projet LS. Leur identification s'est faite grâce à la méthode « boule de neige ».

Tableau 1 : Acteurs catégorisés selon la suggestion ou non de la CANGT et l'implication ou non au projet LS

	Acteurs suggérés par la CANGT		Acteurs non suggérés par la CANGT	
	Types d'acteurs interrogés	Nombre	Types d'acteurs interrogés	Nombre
Acteurs impliqués dans le projet LS	Porteurs de projets :		Acteurs institutionnels :	
	CANGT	3	DAAF	1
	Assistant Maître d'Œuvre	1	INRAe - expertise pour MOBILAG	1
	Cabinet d'expertise	1		
	Légumes de France	1		
	Acteurs de la filière agricole et agroalimentaire :			
	Organisations professionnelles	5		
Groupements de producteurs hors OP	4			
Interprofession	1			
Acteur institutionnel :				
Chambre d'Agriculture	1			
Acteurs non impliqués dans le projet LS	Types d'acteurs interrogés	Nombre	Types d'acteurs interrogés	Nombre
	Acteur de la filière agricole et agroalimentaire :		Acteur de la filière agricole et agroalimentaire :	
	Groupement de producteurs hors OP	1	Entreprise agroalimentaire	1
			DEAL	1
		Mairie de Baie-Mahault	1	
TOTAL	23 acteurs enquêtés			

Un autre tableau présentant l'échantillonnage des acteurs enquêtés est présenté en annexe 6. Il est construit autour des types d'acteurs enquêtés et intègre le code d'entretien qui a été retenu (code utilisé pour la citation des discours d'acteurs) afin de préserver l'anonymat des acteurs interrogés.

2.2. La construction des guides d'entretien autour des hypothèses de recherche

Les guides d'entretien ont été construits en binôme avec la seconde stagiaire. Ainsi les questions posées relèvent des deux missions de stage complémentaires lorsque les acteurs interrogés représentaient une personne ressource pour les deux études. Les acteurs de la filière agricole ont été interrogés spécifiquement pour cette étude qui se focalise particulièrement sur la question d'approvisionnement.

Une logique itérative a été appliquée, permettant de réorienter certaines questions afin de collecter des informations justes et pertinentes selon le rôle de l'acteur enquêté, son niveau de connaissance et de participation au projet LS. De plus, la méthode « boule de neige » a également été mobilisée pour atteindre de nouvelles personnes ressources afin d'enrichir la diversité des acteurs interrogés.

Les guides d'entretien se structurent autour des trois hypothèses avancées, bien que le principe d'un entretien semi-directif repose sur un non cloisonnement sans ordonnancement strict des questions. Un exemple d'un guide d'entretien est proposé en annexe 7.

Globalement, la collecte des informations a été conduite suivant une trame transversale pour les différents types d'acteurs, comme présenté dans l'encadré ci-dessous.

Informations demandées relatives à l'hypothèse 1 :

- fonction, rôle autour du projet LS, connaissance ou non du projet
- communication, échange avec les autres acteurs participant au projet
- objectifs du projet, intérêts des acteurs, évolution de la portée du projet
- points de blocage, éléments à travailler pour la suite et la mise en route du projet

Informations demandées relatives à l'hypothèse 2 :

- pour les acteurs porteurs du projet :
 - étapes de construction du projet : identification des produits, espèces, estimation des quantités, construction et critères du cahier des charges, évolution dans le temps
 - explication des process retenus et des équipements
 - stratégie d'approvisionnement : types de fournisseur envisagés, quelles structures
- pour les acteurs de la filière agricole et agroalimentaire :
 - statut et localisation du groupement, fonctionnement, produits cultivés, pratiques utilisées, produits labellisés ou non, difficultés éventuelles
 - produits concernés par l'approvisionnement de LS, réactions et attentes par rapport au cahier des charges et autres, opportunités et/ou contraintes perçues

Informations demandées relatives à l'hypothèse 3 :

- Définition, vision, dimensions et périmètre d'un SAT
- Rôle de LS dans l'émergence d'un SAT

2.3. La conduite des entretiens

Sur les 23 entretiens réalisés pour cette étude, 11 ont été réalisés en binôme avec la seconde enquêtrice. La plupart se sont déroulés en présentiel (5 en visio-conférence) et de manière individuelle (un seul acteur enquêté par entretien), à l'exception de celui de la mairie de Baie-Mahault durant lequel deux individus interrogés étaient présents. Sous réserve d'autorisation des acteurs enquêtés, chaque entretien a pu être enregistré, la durée variant de 45min à 1h50. Les entretiens réalisés ont été regroupés sur la figure 10. La localisation indiquée représente le siège de la structure d'affiliation de l'individu interrogé et non le lieu de réalisation de l'entretien.

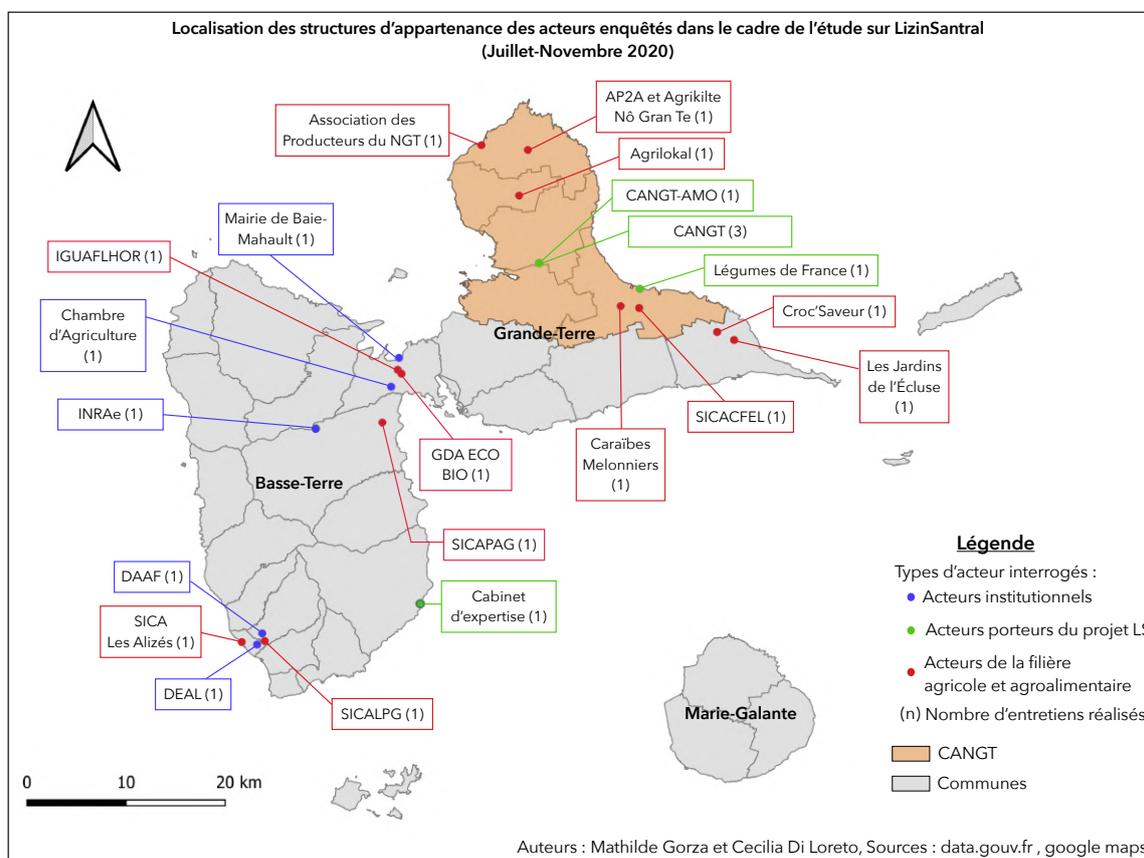


Figure 10 : Visualisation des entretiens réalisés sur le territoire guadeloupéen selon la localisation du siège des structures interrogées (source : Mathilde Gorza et Cecilia Di Loreto)

2.4. Le traitement des données à travers une grille d'analyse

Afin de traiter au mieux les données, tous les entretiens ont été entièrement retranscrits. Les premiers entretiens retranscrits ont permis de construire une grille d'analyse des discours d'acteurs en identifiant les principaux thèmes soulevés. Celle-ci se décline selon les 3 hypothèses de recherche (cf. annexe X). Ainsi, les retranscriptions ont permis de compléter la grille d'analyse à l'aide des extraits de discours. La grille complétée correspond alors à la synthèse des résultats des enquêtes. Le passage de la grille à la présentation des résultats consiste à mettre en évidence et articuler de manière cohérente les dires des acteurs. Pour cela, les résultats sont présentés selon la déclinaison des trois hypothèses de recherche, fil conducteur de l'étude. Ainsi les livrables de cette étude sont à la fois les retranscriptions des entretiens, les enregistrements audios, la grille d'analyse complétée ainsi que ce mémoire. Enfin, la discussion des résultats met en exergue les points de vigilance et la proposition de leviers d'action.

3. Chronogramme de l'étude

Le chronogramme de l'étude est présenté en figure 11. La mission de stage s'est déroulée officiellement du 15 juin 2020 au 15 novembre 2020, bien que le travail bibliographique ait commencé depuis mars-avril 2020. Une restitution orale a également été programmée le 24 novembre où la CANGT, l'INRAe et les différents acteurs interrogés pour l'étude ont été conviés.



Figure 11 : Chronogramme de l'étude (source : auteur)

PARTIE 4 : Résultats et interprétations

Après avoir exposé la démarche méthodologique dans la partie 3, cette 4^{ème} partie se concentre sur les résultats obtenus. Ils sont structurés autour de trois sous-parties qui reprennent chacune les trois hypothèses de recherche.

1. Le projet LS : entre dynamique de co-construction et difficultés de collaboration

Cette première partie se concentre sur les résultats relatifs à la première hypothèse de l'étude. Il s'agit d'illustrer les dynamiques et les freins collaboratifs autour du projet LS en confrontant les visions de chacun des acteurs interrogés.

1.1. Une volonté de communication entre les acteurs encore difficilement coordonnée

Le travail autour du projet LS se veut inclusif et participatif. Cette sous-partie s'intéresse à cette ambition affichée par la CANGT et son impact sur la pérennité du projet LS. Il s'agit de présenter le rôle des acteurs autour du projet, s'interroger sur les dynamiques d'intégration des différentes personnes enquêtées et évaluer leur perception du projet.

1.1.1. La construction du projet LS à travers un réseau de partenaires

Le projet LS, dans son objectif d'action systémique sur le territoire, ambitionne de répondre à deux problématiques principales du territoire guadeloupéen et plus précisément du NGT :

- le manque de structuration et de débouchés pour les acteurs agricoles
- la dégradation de l'état nutritionnel de la population et plus particulièrement des enfants

« Le potentiel de développement de notre territoire, c'est bien l'agriculture, on possède 40% des surfaces agricoles de toute la Guadeloupe. Et donc on s'est dit, comment on peut faire pour structurer cette production, cette agriculture, cette filière. Il y a aussi autre chose que les élus se sont dit : comment contribuer à modifier les habitudes alimentaires des concitoyens. Et ça c'est extrêmement noble, parce qu'on s'est rendu compte de l'évolution des maladies de type obésité, hypertensions, qui sont assez présentes chez nous. » (CANGT2)

Pour répondre à ces enjeux, il est nécessaire de collaborer avec différents acteurs du monde agricole, de la recherche, de l'alimentation et de la santé. Les réunions avec la CANGT ont permis de comprendre que le projet LS s'est construit autour de divers partenariats de la CANGT dont :

- L'INRAe : à travers une convention cadre, permettant notamment le déroulement de travaux de recherches comme celui-ci mais également un appui technique tourné en particulier sur la plateforme Mobilag
- La Chambre d'Agriculture : appui technique en production, recherche variétale pour la sélection des produits d'entrée de LS
- Légumes de France : fédération syndicale dont la mission consiste en l'accompagnement à la structuration des agriculteurs

De plus, la CANGT travaille avec un assistant maître d'œuvre (travail autour du GRIC, process, sélection des produits, équipements), un cabinet d'expertise (rédaction du cahier des charges et itinéraires culturels). Au sein même de la CANGT, plusieurs acteurs clefs participent au projet notamment sur la dimension économique et juridique du projet, l'animation des échanges et l'aspect agroalimentaire. La pluralité des personnes ressources mobilisées aux compétences diverses et complémentaires rend compte d'un travail collaboratif autour de la construction.

En dehors du cadre des acteurs « porteurs de projet », les caisses des écoles ont travaillé avec la CANGT autour de la construction des plans alimentaires à partir de produits locaux, proposés pour les scolaires.

« Nous avons fait un énorme travail avec les caisses des écoles, nous avons intégré les comités de conseil des menus, nous avons instauré un plan alimentaire régional/intercommunal. » (CANGT-AMO)

Les cuisiniers des trois cuisines centrales du territoire Nord Grande-Terre participent également au GRIC, échantant sur les recettes proposées et réfléchissent à de nouvelles possibilités culinaires, dans un respect de l'équilibre alimentaire.

« Les recettes ont été établies avec le GRIC. C'est un groupement qui regroupe les cuisines centrales (les cuisiniers), les caisses des écoles. Un peu comme une démarche d'émulation, de compétition, une fois toutes les 5 semaines ils se réunissent sur une thématique. Par exemple, aujourd'hui c'est la patate douce et chacun propose un plat et fait goûter avec une grille organoleptique et il vérifie les caractères nutritionnels. Et on goûte et on vérifie le visuel, la texture, le goût, et après on mange... Donc sur le côté convivial, je trouve ça super intéressant, les communes elles travaillent de façon très séparée et c'est le 1er groupe qui permet de réunir les 3 cuisines et qui échange. J'ai observé des trucs super intéressants. [...] Du coup, ça crée une dynamique de groupe qui n'existait pas. » (CANGT1)

1.1.2. Une intégration et une implication plus ou moins marquée selon les acteurs de la filière agricole

En Guadeloupe, la filière de diversification végétale, qui comprend les produits maraîchers et vivriers (hors filière canne et banane) est représentée par quatre OP reconnues, les groupements agricoles hors OP (GIE, GIEE, association, etc.) et les agriculteurs indépendants. Les quatre OP reconnues sont les suivantes, toutes adhérentes à l'interprofession de fruits et légumes IGUAFLHOR :

- Caraïbes Melonniers (situé au Moule, spécialisé notamment dans le melon)
- SICAPAG (situé à Petit-Bourg, dont l'ananas est le produit phare)
- SICA des Alizées (situé à Basse-Terre, dont les produits phares sont la christophine et le chou)
- SICACFEL (situé à Saint-François, avec une production diversifiée)

Elles regroupent seulement 127 producteurs de fruits et légumes d'après les chiffres de 2014 (Barraud, 2018), la grande majorité des producteurs ne sont donc pas adhérents à ces structures.

De plus, l'accès aux aides européennes POSEI est conditionné par l'appartenance à une OP, ce qui crée une certaine scission entre les différents types de structures agricoles en Guadeloupe. Les OP sont habituées à fournir le marché local par l'approvisionnement des grandes surfaces et primeurs ainsi que par l'exportation. Leur expérience en termes de dynamique de fonctionnement et commercialisation leur permet de répondre facilement à des appels d'offres. À l'inverse, les groupements hors OP sont pour la plupart de petites structures de 5 à 20 adhérents dont les ventes s'effectuent en direct sur l'exploitation, sur les marchés et plus rarement auprès de primeurs. Cette divergence de pratiques et d'expériences crée un certain déséquilibre dans l'inclusion et l'intégration des producteurs du territoire dans le projet LS. Il s'agit alors de détailler dans cette partie le travail de structuration de la filière agricole du NGT et rendre compte de la dichotomie des structures OP et Hors OP dans le projet.

1.1.2.1. Les enjeux et freins de l'accompagnement à la structuration de la filière agricole

Concernant la structuration de la filière agricole en NGT, le travail d'accompagnement de Légumes de France consiste à orienter et conseiller les petits producteurs qui souhaitent se regrouper. En effet, la grande majorité des producteurs du NGT travaille de manière indépendante, ce qui limite le développement de leur activité, complique la régularité et la planification des productions nécessaires pour l'approvisionnement d'une unité comme LS.

« Aujourd'hui aucun agriculteur n'est capable de produire tous les produits toute l'année. Tout seul, personne n'est capable de le faire, pour plusieurs raisons : t'as pas le foncier pour le faire, t'as pas les compétences techniques pour le faire (tomate, igname, melon... ce n'est pas pareil à faire. Et ensuite, tu n'as pas le temps matériel pour t'en occuper, à moins d'avoir une exploitation gigantesque avec des centaines de salariés. Donc pour ça il faut travailler ensemble. Ça veut dire travailler peut-être à plusieurs sur une même exploitation, regrouper plusieurs exploitations dans une organisation de producteurs, dans un groupe de producteurs, partager, payer ensemble les salariés, faire un groupement d'employeurs » (LDF)

Les freins soulevés à cette dynamique de structuration sont de plusieurs ordres. Il peut s'agir d'un manque de motivation des producteurs, qui pourrait s'expliquer par la satisfaction de leurs habitudes de travail individuel ou encore la complexité des démarches. De plus, la structuration qui induit la coopération pose parfois des problèmes relationnels (« les guerres de chefs ») et financiers entre les individus.

« Sur le NGT, il y a plusieurs cas, il y a eu des producteurs motivés au départ mais sans vraiment savoir ce qu'ils voulaient faire, donc c'est compliqué. [...] Il y a deux problématiques qui font exploser les groupes : c'est le financier et la gouvernance, les guerres de chefs. Ça c'est toujours problématique. » (LDF)

Ces obstacles rencontrés pointent un certain décalage et une incompréhension entre les acteurs, les producteurs ne se retrouvant pas forcément dans les schémas de regroupement qui leur sont proposés. Pour le moment, les producteurs du NGT engagés dans cette perspective de structuration peinent à construire un groupement solide. Un seul groupement, situé au Moule, est présenté comme un groupement bien avancé dans leur structuration, notamment dans une démarche de reconnaissance en GIEE.

« On a monté un groupement d'employeurs, c'est une CUMA, on attend dans la semaine la reconnaissance en GIEE. On est en train de mettre en place un magasin de producteurs, donc c'est quelque chose qui tourne, ils sont 4 producteurs. Ça marche pas mal, on a une réunion tous les mardis après-midi. » (LDF)

« Nous avons été accompagnés par LDF. C'est LDF qui a pris le relai en début d'année, qui nous a permis d'avancer sur le GIEE. [...] On voulait faire de l'insertion, faire évoluer et embaucher les jeunes que nous-mêmes on aurait formés. Mais là ce n'était pas possible, on pense maintenant que le groupement est bien organisé, on va quand même monter des petits chantiers d'insertion. C'est important parce que je crois qu'en Guadeloupe, les jeunes ont tendance à tourner le dos à la profession agricole » (HORSOP1)

Les autres groupements du NGT interrogés peinent à s'organiser, comme c'est le cas d'un GIE à Port-Louis, qui a été monté spécialement pour répondre au marché de LS. Le GIE existe depuis 2016 mais le manque de cohésion, de planification et de gestion de l'écoulement entre la vingtaine de producteurs qu'il regroupe fragilise la structure.

« Lors de la discussion de la mise en place de LS, l'idée est venue qu'on puisse créer une structure sachant qu'on nous expliquait que LS ne prendrait pas individuellement de production, si ce n'est que par le biais de structures. C'est en ce sens que nous avons décidé de créer le GIE. [...] Je voudrais que les choses bougent mais pour que les choses bougent, il faut que les principaux concernés s'investissent, prennent des initiatives aussi. Il ne faudrait pas qu'on attende la construction de l'usine, qu'elle soit terminée pour qu'on commence à travailler, parce qu'il va se passer la chose suivante : au lieu que ce soit des producteurs du NGT qui fournissent, ce sera les autres qui viendront faire. [...] On aura raté quelque chose. » (HORSOP2)

1.1.2.2. Les réunions entre la CANGT et les acteurs de la filière agricole : des échanges à deux vitesses

Dans la démarche de co-construction du projet LS, la CANGT a organisé une réunion le 28 juillet 2020 afin de présenter les versions des cahiers des charges rédigées pour chaque produit. Cette réunion s'est structurée autour de deux sessions : la première avec les représentants des OP et la seconde avec les représentants des autres groupements hors OP. Comme abordé précédemment, l'approche d'observation non participante a permis de saisir les enjeux, remarques et attentes des acteurs du monde agricole. Il est alors apparu un échange à deux vitesses dans ces réunions et une dichotomie entre les structures OP et hors OP créant un déséquilibre dans l'avancée du travail. En effet, un travail de fond plus précis sur les critères du cahier des charges a été effectué dans la réunion avec les OP alors que celle réalisée auprès des structures hors OP s'est plus attachée à une présentation plus générale des exigences. De plus, le nombre de fiches de produits qui ont pu être présentées était bien inférieur à la réunion avec les OP. Cette scission volontaire entre les deux réunions s'explique, selon les dires de la CANGT, par le fait que les OP sont familiers des exigences à respecter en termes de cahier des charges, contrairement aux groupements hors OP, dont l'organisation est moins expérimentée pour ce type de marché.

« Avec les hors OP, on a encore plusieurs séances de travail à l'image de ce qu'on a fait la dernière fois. [...] Mais si je les avais mis avec les OP, je n'aurais pas avancé, parce qu'avec les OP, j'ai vraiment avancé sur le cahier des charges, sur les critères. [...] On va continuer à faire 2 groupes parce que ce n'est pas le même rythme » (CANGT1)

D'autre part, les entretiens avec les OP ont permis de soulever une intégration variable de ces structures à ces réunions de travail. Notamment une OP et l'interprofession en Fruits et Légumes ont souligné leur déception de ne pas avoir été conviées plus tôt à ce type d'échange, précisant que chaque OP devrait être sollicitée de la même manière, chacune pouvant apporter son expertise particulière sur des produits spécifiques pour LS.

« J'ai été très surpris qu'on ait été très peu consultés. L'an dernier, il y a eu une volonté de rétablir les différents qui se sont installés, mais depuis ça, plus rien. On n'est pas vraiment intégrés dans ce projet. Y'a pas de tension mais c'est dommage. [...] Je ne sais pas la situation des autres OP, si elles ont une relation plus étroite avec la CANGT, je ne sais pas. Mais en tout cas pour nous, c'est clair qu'on aurait aimé plus d'échanges, pour mieux construire l'expertise. On n'a même pas participé à l'élaboration des fiches. » (OP3)

« Entre IGUAFLHOR et la CANGT il n'y a jamais eu de rapport avant pour LizinSantral. [...] Ça pourrait paraître évident qu'IGUAFLHOR soit un interlocuteur essentiel. Au début, on n'a pas été interrogés, ce n'est pas grave, mais c'est dommage parce que je pense qu'un tel projet ne peut pas reposer sur des agriculteurs individuels uniquement. » (INTERPROFESSION)

Suite à ces réunions, 3 acteurs enquêtés ont souligné leur déception quant au nombre de participants lors de la session hors OP. Cela questionne sur la motivation des petits producteurs à participer pleinement au projet, le but de cette réunion étant d'échanger sur leurs attentes et réactions face aux exigences du cahier des charges.

« J'ai été déçu par rapport au nombre. Je parle des acteurs de la production, j'étais un petit peu déçu par rapport à ce niveau-là. [...] Les gens ont été invité et ils n'ont pas répondu à l'invitation ? Donc déjà ça on sent qu'il y a un malaise. » (CHAMBRE D'AGRICULTURE)

1.1.2.3. Des discours contradictoires autour d'une idée de collaboration entre acteurs de l'agrotransformation

Le croisement de deux entretiens, celui d'un membre de la CANGT et celui d'un agrotransformateur basé à Saint-François, a permis de soulever un désaccord entre les dires des acteurs. En effet, s'agissant d'une collaboration possible au début de la construction du projet, les deux acteurs ont soutenu que leur structure avait souhaité collaborer mais que l'autre avait refusé. Cette contradiction entre les discours reflète un rapport houleux entre les deux unités de transformation, la difficulté de communication et la complexité d'établir maintenant un travail collaboratif.

« Donc moi ce que je leur ai proposé c'est que je fasse la 1ère transformation et eux ils terminent. J'épluche de la patate douce, du fruit-à-pain, je leur donne en goutte. Ça ne les intéressait pas parce qu'il fallait émarger au FEADER, pour émarger au FEADER il faut justifier qu'on épluche. » (ENTREPRISE AGROALIM)

« Mais oui parce que moi je l'ai vu, je lui ai dit, on a aucun problème pour bosser avec lui s'il le souhaite, mais ce n'est pas encore rentré dans sa tête. » (CANGT3)

1.1.3. Entre scepticisme et enthousiasme autour de la mise en route du projet

1.1.3.1. Un projet politique long à la mise en œuvre

Le projet LS est un projet ancien, dont la première évocation remonte à 2010 lorsqu'il s'agissait encore de la CCNGT. Souvent comparé à d'autres projets politiques qui ont échoué comme la construction de l'abattoir de Galéan au Sud de Basse-Terre qui n'a jamais été utilisé, certains acteurs se montrent sceptiques quant à la réalisation effective de LS. La lenteur de mise en route est aussi très souvent évoquée (4 acteurs sur 10 en considérant les OP et hors OP interrogés) ce qui peut entraîner un certain découragement des producteurs.

« La première fois que j'ai entendu parler du projet LS c'était tout au début, je ne me rappelle même pas quand. C'est un beau projet, il faut le reconnaître, moi je vous ai dit, j'ai adhéré au projet, tout ce qui est bénéfique pour notre agriculture, moi j'adhère. [...] Mais vous savez, les discours politiques c'est beaucoup de discours et très peu d'actes, et les gens sont un peu habitués à tout ça et c'est pour ça qu'ils étaient très réticents. Beaucoup de beaux discours et derrière très peu d'actes. Vous ne pouvez pas vous imaginer avant LS, le nombre de projets qu'il y a eu. Donc vous comprenez la position de l'agriculteur qui n'y croit plus. » (HORSOP1)

« Ils ont dit que ça allait démarrer en septembre 2021, je n'y crois pas. Nous sommes en octobre 2020, rien n'a encore commencé. Depuis le temps qu'ils ont posé la première pierre, la seconde on ne sait pas quand ce sera. » (HORSOP4)

Malgré ces doutes, toutes les structures agricoles interrogées (celles ayant échangé autour de réunions avec la CANGT) se disent très intéressées pour approvisionner l'ATAA, qui offrirait une certaine garantie d'écoulement à leur production. Toutefois, un agriculteur en production biologique, interrogé en tant qu'« acteur externe » (cf. partie 2.1.) se montre assez réticent face au projet, qu'il juge déconnecté de la réalité agricole du territoire. En tant que producteur hors OP, il estime que ce projet place seulement les OP comme interlocuteur privilégié et négligent les revenus des petits producteurs.

« Le problème avec LS c'est que le revenu du producteur n'est pas pris en compte. Ils considèrent qu'il y a le POSEI, que tout est déjà fait et que les interlocuteurs c'est les directeurs des OP. L'ampleur du projet n'est pas à l'échelle des petits producteurs. Et pourtant, les OP ne sont pas représentatives de la production guadeloupéenne. » (HORSOP5)

1.1.3.2. Une adhésion des acteurs autour de l'objectif de valorisation de la production locale

Concernant les OP, tous les acteurs interrogés manifestent leur volonté et leur intérêt pour le projet. LS représente une opportunité de renforcer leur place sur le marché local et une réponse au besoin face aux pertes en restauration collective.

« C'est un projet qui à mon sens a un objectif vertueux au niveau de son impact territorial donc une coopérative agricole a tout à fait vocation à rentrer dans ce type de projet. Nous, notre but ce n'est pas d'exporter nos produits en Europe, c'est d'essayer de fournir des produits le plus sain possible pour la population locale. Le fait qu'à terme les cantines puissent proposer des produits bien tracés, sains, on ne peut qu'être d'accord avec ça. » (OP4)

Pour les OP, les quantités de produits demandées pour LS représentent une faible proportion de leur volume. Il serait alors intéressant de reproduire ce projet sur d'autres communes de Guadeloupe.

« Nous, LS ça nous intéresse depuis le départ parce que c'est le projet même qui nous plaît, d'augmenter la part d'alimentation locale dans les cantines, c'est important. Ça fait plusieurs années qu'on essaie de développer ça. Donc on serait intéressé pour que ce projet soit même étendu à d'autres communes parce qu'au niveau des communes, on a largement de quoi faire. La dernière réunion qu'on a eue avec LS [a porté sur les volumes demandés]. Les volumes demandés, pour nous, ça ne représente pas grand-chose. Donc ce projet-là on y est très favorable, et on est encore plus favorable pour qu'il se développe sur d'autres communes. » (OP2)

Il est aussi souligné le fait que LS peut représenter un moteur dans l'amélioration de la production locale, en favorisant des produits de qualité.

« Je suis fondamentalement pour ce projet, surtout quand on parle de souveraineté alimentaire, il faut pouvoir créer des opportunités pour que les agriculteurs puissent trouver des créneaux pour améliorer leur production » (HORSOP3)

1.2. L'avancée du projet soumis au positionnement et représentation du projet des différents acteurs

1.2.1. Dépassement de plusieurs obstacles institutionnels

Les premières communications sur le projet ont suscité un certain rejet de la part de quelques acteurs, freinant ainsi sa construction. Premièrement, il était jugé trop ambitieux, surdimensionné par la DAAF par rapport à la capacité des producteurs à approvisionner.

« J'ai beaucoup de personnes à la DAAF qui me disent que c'est démesuré en termes de quantité, notamment tout ce qui est approvisionnement agricole. On soutient parce qu'il y a ça et il faut soutenir, mais je sais que la DAAF est très sceptique quant à ce projet-là. Parce que pour eux c'est trop grand et les producteurs on n'est pas sûrs qu'ils vont vraiment approvisionner. Et si c'est pour importer de Dominique ou d'ailleurs, bon ça serait importé, transformé et vendu aux écoles. Mais est-ce que ce sera vraiment du local ? C'est la peur des gros investissements qu'il peut y avoir, parfois, où il y a vraiment beaucoup d'argent sur quelque chose » (DAAF)

Notamment, un véritable jeu d'acteurs s'est construit autour de ce projet, considéré comme concurrent par une unité de transformation agroalimentaire présente au Sud Grande-Terre, à Saint-François. La problématique pointée au cours de l'entretien est celle de la taille réduite du marché guadeloupéen ne permettant pas la viabilité de deux usines exerçant le même type d'activité. Il y a alors concurrence sur l'approvisionnement et sur les ventes. L'acteur interrogé entretenant de fines relations avec certains acteurs étatiques, le projet a été fortement ralenti dans sa mise en œuvre.

« J'en ai discuté récemment au cabinet du Premier Ministre, on m'a posé la question, puisque je navigue énormément. J'ai même demandé à ce que les décideurs en cas d'échec soient payeurs. Puisque ce projet LS a été conçu en faisant une croix sur moi, ils n'ont pas tenu compte de notre existence, quand vous entendez que c'est la 1ère usine qui verra le jour dans la transformation dans les Caraïbes... Donc je trouve ça un peu gros, tant que c'est la DAAF qui gère les dossiers de subventions, ce dossier était bloqué. Du moment que ça a été politisé et que les fonds ont été gérés par la Région : BOUM. La DAAF avait posé 3 questions dans le temps : l'approvisionnement,

les débouchés, et les conséquences de la nouvelle usine sur celles existantes. Mon constat est simple : les deux voudront garder des parts de marchés, ça voudra dire vendre moins cher. Si on raisonne correctement, pour vendre moins cher, moi je ne voudrais pas trop rogner sur mes marges, je vais rogner sur les marges des producteurs. Je vais serrer le producteur, à la fin le producteur ne pourra pas descendre. Je vais faire venir des containers donc c'est la fin de la production locale, et à terme c'est la fermeture des deux usines, puisque la marge, on va la bouffer, tout ça en voulant garder des parts de marchés. » (ENTREPRISE AGROALIM)

1.2.2. Le projet LS : lauréat pour l'émergence d'un PAT en 2020

Avec le transfert de l'attribution des fonds européens FEADER à la Région, le projet a bénéficié de financements pour sa mise en œuvre. Il a en outre été lauréat pour l'émergence d'un PAT en juin 2020. Cette reconnaissance a induit une meilleure prise en considération de l'enjeu du projet par les acteurs.

« Les gens ne pensaient pas qu'on aurait réussi à faire sortir ce projet. [...] Maintenant ils voient qu'on avance. On va bientôt commencer les travaux, les gens en entendent parler parce que c'est un projet territorial qui a un impact sur l'ensemble de la Guadeloupe, on sort lauréat du Programme National Alimentaire, donc maintenant ils prennent ça au sérieux parce que finalement ça a des chances de réussir. » (CANGT2)

1.3. Une considération différente de la portée de LS selon les acteurs

1.3.1. Un projet très attendu pour certains petits producteurs dont LS serait le client principal

Le projet LS s'est monté, en partie, à travers l'ambition de participer à la structuration de la filière agricole du territoire NGT. L'objectif est de proposer un débouché pour les agriculteurs, fiable et régulier. Deux groupements hors OP interrogés ont exprimé le réel besoin du lancement de LS pour le développement de leur activité, dans l'idée que l'ATAA devienne le client principal pour écouler leur production.

« Ce projet ça pourra évidemment nous aider à développer notre activité, beaucoup même. Si tout se passe sans problème, que notre groupement arrive à écouler bon nombre de produits, je vais peut-être fort mais si la majorité de nos produits passent là-bas, ce serait super. Actuellement pour écouler la production ici on se bat, c'est un combat, parce que rien n'est organisé, les gens produisent n'importe où, n'importe quand. Rien n'est organisé, à Bergevin le soir, rien. » (HORSOP1)

« Je connais les besoins de la région et avoir une usine centrale comme ça, c'est une nécessité, donc personnellement, en tout cas pour moi, je trouve que c'est une aubaine pour les producteurs du NGT. » (HORSOP2)

Plus encore, un acteur de la CANGT, interrogé en entretien, souligne l'intervention d'un producteur lors d'un atelier organisé autour de l'agriculture en NGT. « Je n'ai jamais oublié que des agriculteurs se sont levés dans la salle pour dire à la région : « arrêtez [...], LS c'est vital pour nous ». » (CANGT2). Cette réaction illustre la portée donnée à ce projet par certains producteurs du territoire.

1.3.2. LS comme opportunité de développement et non comme solution d'écoulement pour toute la production NGT selon la CANGT

Les acteurs de la CANGT, concernant l'ambition du projet, souhaite souligner le fait que LS ne pourra pas répondre à l'ensemble des problématiques d'écoulement de la production en NGT. C'est un dispositif qui permettra le développement de l'activité des structures agricoles, et ne doit pas être considéré comme l'outil unique d'écoulement des produits du territoire.

« Pour les agriculteurs, LS, oui c'est une petite opportunité, mais comme je vous l'ai dit, on a commis une erreur. Beaucoup de gens ont très mal compris quelque chose, LS ne va pas résoudre tous les problèmes du NGT, c'est un maillon. [...] À aucun moment l'ATAA a vocation d'absorber toute la production agricole du NGT, il faut que ce soit martelé dans la tête des gens, pour que les gens ne pensent pas que l'ATAA va résoudre tous les problèmes, ce n'est pas vrai, ce serait même prétentieux de notre part de dire ça. » (CANGT-AMO)

Il se dessine alors une considération divergente de l'ambition de LS, notamment sous l'effet d'une explication imprécise de la dimension du projet, les débouchés, et les perspectives d'évolution du projet.

1.4. Une présentation encore imprécise du projet qui pose débat

1.4.1. Potentiel de transformation : quel niveau de valorisation de la production ?

1.4.1.1. La transformation au sein de l'ATAA

La majeure partie de l'utilisation de l'ATAA est orientée vers la transformation de produits prêts à cuire, prêts à être utilisés pour les trois cuisines centrales du territoire NGT. Un autre volet est envisagé, celui du travail à façon. En effet, l'usine a été dimensionnée de telle sorte à dédier un espace de transformation des matières premières en produits finis, selon les besoins et volonté des agriculteurs et agrotransformateurs qui souhaitent profiter de cette ouverture. Néanmoins, ce volet, dont les conditions ne sont pas encore définies, ne permet pas de saisir le potentiel de transformation envisagé. Pour le moment, la CANGT évoque des prestations de pré-transformation dans l'ATAA facilitant les étapes ultérieures de transformation réalisées par le professionnel alors que d'autres imaginent des prestations de transformation plus avancées (comme des fabrications de farines, de concentrés, de jus...). Cependant, cette prestation reste secondaire, c'est une perspective future, la priorité est de répondre aux besoins des cantines scolaires.

« Il y a dans le projet dans les voies de valorisation de l'outil possibles, la possibilité qu'il y ait des prestations d'usage pour les agriculteurs mais ce n'est pas encore bien défini, c'est envisagé fortement. C'est-à-dire qu'un agriculteur qui a déjà une volonté d'agrotransformation utilise l'ATAA pour pré transformer ses produits et après il a juste à faire ses confitures, ou ce qu'il a à faire derrière. » (CANGT1)

De plus, le volet de travail à façon ne relève pas de la compétence d'une communauté d'agglomération ; Ainsi, il est à préciser que cette voie de valorisation de l'ATAA vers du travail à façon relèvera de la gestion privée de l'usine et non de la CANGT. Par conséquent, le futur de l'utilisation de l'usine est incertain : le potentiel de transformation de l'outil pose débat à la fois sur les possibilités de valorisation des produits et sur les usagers qui pourront en bénéficier.

« Y'aura du sous-vide, on pourrait imaginer faire des jus, on pourrait imaginer faire plein de choses. Mais aujourd'hui on ne l'a pas affecté parce qu'aujourd'hui la construction de l'ATAA c'est la construction par un établissement public. La gestion doit être faite par un établissement privé. » (CANGT3)

« L'ATAA, quelque part, c'est comment mettre à disposition de tout le monde des produits de qualité avec une utilisation extrêmement aisée. Arriver à cette étape ça peut être rapide, en fonction de l'opérateur qui prendra en gestion l'équipement. Nous n'avons pas vocation directement, nous CANGT, à gérer un outil industriel. Donc c'est ça aussi la question, comment sera géré l'outil industriel, avec on l'espère, un partenariat public-privé, et c'est là-dessus qu'on travaille. » (CANGT2)

Pourtant, les agriculteurs, qui voient à travers cette possibilité de travail à façon une opportunité de valorisation de leur production, sont en attente et demandeur du développement de ce volet. En effet, c'est en facilitant la transformation des produits que la plus-value serait la plus intéressante et permettrait de mieux gérer les pics de production et les pertes.

« LS va fournir par exemple des ignames, des patates douces, transformés de manière brute toujours. Mais nous, si on décide de dire qu'on veut faire de la farine d'igname ou des flocons d'igname, ça c'est nous, et ça nous fait de la valeur ajoutée pour nous. Donc en plus on vend pour LS, la structure est là aussi pour améliorer nos revenus. On a souvent dit qu'on serait intéressé par cette possibilité. » (HORSOP2)

« Il y a ce deuxième volet où les professionnels ont la possibilité de faire éplucher, de faire découper leur produit. [...] On n'envisage pas à rester à vendre des patates en vrac, parce que la patate c'est quelque chose de très demandé. Et malheureusement, à cause de ça, on commence à voir des patates de l'extérieur qui viennent sur notre marché. Et pourtant on a le foncier pour, alors rapidement, cette usine devrait nous permettre d'éplucher nos patates, de les mettre sous vide ou en conserve. » (HORSOP3)

1.4.1.2. Développement des initiatives privées en agrotransformation

Cette prestation pourrait encourager le développement d'initiatives privées qui souhaiteraient bénéficier de la possibilité de réaliser les premières étapes de transformation des produits sans investir dans le matériel et gérer les stocks. Plusieurs entreprises intéressées par ce service auraient déjà contacté la CANGT.

« À partir de ça, vous pouvez faire une vraie transformation, vous pouvez faire des jus, des boissons ce que vous voulez chez vous, mais vous n'avez pas toute cette partie initiale qui est compliquée à gérer, qui demande des volumes, qui demande des stocks » (CANGT3).

1.4.2. Une gestion privée de LS : sous quelles conditions ?

Comme abordé précédemment, la CANGT ne possède pas la compétence de gestion d'un outil industriel. La gestion de LS sera donc confiée à un privé à travers un contrat public-privé. Cette mise en gestion privée qui n'est pas encore définie pose débat concernant la stratégie de développement qui sera prise par le gestionnaire. En effet, la philosophie de développement territorial affichée par la CANGT et la rentabilité, le développement économique visés par l'entreprise privée peuvent entrer en désaccord.

« Tandis que là, on est dans une nébuleuse, parce que tout ce que nous disons là, il se peut que le privé reprenne cette affaire et nous dise : « Bon ok vous êtes bien gentils avec vos histoires de développement mais nous on n'en a rien à faire ». Il veut faire de l'argent parce que c'est un privé. Ça pour moi c'est un gros point d'interrogation. » (CANGT-AMO)

Pour pallier ce potentiel déséquilibre entre les objectifs publics et privés, la CANGT envisage de monter une Société d'Économie Mixte à Opération Programmée (SEMOP).

« Ce qu'on pense créer c'est une SEMOP (société d'économie mixte à opération programmée) dans laquelle on peut avoir un actionariat public et privé. L'avantage c'est que le président reste du public. Donc le cahier des charges, l'approvisionnement et surtout toute la philosophie derrière, je suis d'accord, le privé il est là pour gagner de l'argent, c'est normal. L'avantage c'est donc d'avoir un équilibre entre les deux, entre la stratégie territoriale définie par les élus et également le côté purement business de la société. » (CANGT2)

1.5. Conclusion autour de l'hypothèse 1

Cette première partie des résultats a permis de détailler l'ensemble des éléments des discours d'acteurs évoquant les relations, les collaborations et les visions autour du projet LS. Il apparaît alors que les acteurs porteurs du projet entretiennent des rapports proactifs autour de la construction du projet, entre les membres de la CANGT, dans l'élaboration des process de l'ATAA, la rédaction des cahiers des charges avec un cabinet d'expertise, dans le travail de structuration de la filière avec Légumes de France, les missions du GRIC avec les cuisiniers des cantines scolaires, le partenariat avec l'INRAE et la Chambre de l'Agriculture. Malgré les efforts de co-construction du projet, les échanges avec les acteurs de filière agricole et agroalimentaire demeurent plus complexes : les visions et attentes du projet sont parfois en décalage. Cela peut s'expliquer en partie par des éléments constitutifs du projet qui restent incertains (gestion de l'outil, potentiel de valorisation de la production) et ne permettent pas aux acteurs agricoles de suffisamment se projeter.

La première hypothèse de l'étude était la suivante : **La collaboration entre les différents acteurs est rendue difficile par des visions, stratégies et attentes divergentes autour du projet LizinSantral.** À l'aide des éléments de terrain récoltés, cette hypothèse n'est pas invalidée. En effet, la dynamique de travail collaboratif est enclenchée mais certaines failles ont pu être mises en lumière. Il s'agira dans la partie discussion de proposer des leviers d'action.

2. Confrontation des critères d'approvisionnement face aux réalités agricoles du territoire

L'objet de cette partie est de mettre en exergue la stratégie d'approvisionnement actuelle de la CANGT, la perspective d'évolution et de présenter les réactions des acteurs de la filière agricole aux critères des cahiers des charges des différents produits sélectionnés pour être transformés au sein de l'ATAA. Dans la démarche de co-construction adoptée par la CANGT, il s'agit de pointer les remarques et contraintes soulevées pour répondre aux exigences d'approvisionnement de l'usine et identifier les critères où la conciliation des attentes de chacun des acteurs est possible.

2.1. LizinSantral : un projet évolutif et ouvert

LS a été pensé comme un projet gradualiste, voué à se développer dans l'avenir. Tout d'abord au niveau de l'approvisionnement de l'ATAA, plusieurs paramètres vont évoluer. Les quantités de produits vont être revues à la hausse en vue de répondre à l'obligation d'un repas végétarien par semaine de la loi

EGAlim. Elle impose également pour 2022 un approvisionnement de 20% minimum de produits biologiques dans les cantines et 50% de produits locaux. Ainsi, la qualité des produits entrants va s'orienter progressivement vers des produits issus de l'Agriculture Biologique, ou d'autres labels répondant à ce critère.

« Je pense que ça va évoluer, l'objectif est que ça évolue, et que ça évolue fortement aussi sur les pratiques. C'est-à-dire que quand on va commencer à développer une filière, l'objectif c'est de commencer directement avec des pratiques agro-écologiques s'il y a des nouveaux exploitants qui s'inscrivent dedans, quitte à mobiliser l'ensemble des financements possibles et imaginables autour d'eux. » (CANGT1)

Concernant la clientèle, LS ne va pas se cantonner à l'approvisionnement des cantines scolaires du territoire NGT. En effet, LS a pour ambition d'élargir les clients aux EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes), hôpitaux, cantines départementales et régionales (collèges, lycées) et les restaurateurs. Cette perspective d'évolution et de décloisonnement de l'unité de transformation fera également augmenter les quantités traitées par l'ATAA, les critères de qualité retenus pour les produits et aussi les types de produits entrant dans l'usine.

2.2. Une stratégie d'approvisionnement majoritairement mais pas exclusivement tournée vers les OP

Pour l'approvisionnement de LS, la CANGT précise qu'il ne sera pas question de s'approvisionner avec des agriculteurs indépendants mais exclusivement auprès d'organisations structurées, c'est-à-dire un groupement de producteurs qui travaillent ensemble, avec une planification des cultures et un écoulement de production en commun.

« Ça fait des années que c'est martelé par la CANGT : la CANGT ne pourra pas se fournir auprès d'agriculteurs indépendants qui n'arriveront pas à tenir les délais et les quantités. Donc il faut que les gens s'entendent et travaillent ensemble. » (LDF)

« L'idée c'est aussi que ce projet contribue à ce que les agriculteurs puissent se regrouper. C'est une question de sécurité, si j'ai affaire à un groupement [...] je sais que s'il y a un producteur qui a un pépin, je sais qu'il pourra passer par un autre. Par contre, si je travaille avec une seule personne et qu'elle a un pépin, elle me met dans des difficultés. Elle peut ne pas me livrer. » (CANGT2)

Concernant le type de structures envisagées pour fournir l'ATAA, il s'agira essentiellement des OP (à hauteur de 80-90%) et le reste auprès de petits groupements de producteurs. Cette stratégie peut interpeller au vu de l'objectif de développement territorial affiché par la CANGT, ce qui montre un certain paradoxe. Pour rappel, il existe quatre OP en diversification végétale en Guadeloupe : deux situées en Grande-Terre (à Saint-François et au Moule) et deux en Basse-Terre (à Petit-Bourg et à Basse-Terre). De ces 4 OP, il n'y en a donc qu'une située sur le territoire NGT et l'écrasante majorité des producteurs du NGT ne sont pas adhérents aux OP.

« Au départ je dirais que l'idée c'était de se tourner majoritairement, je dirais à 60% vers les OP, 40% vers les producteurs indépendants. Aujourd'hui ils se rendent compte que ça va être compliqué et que ce sera plus 80/20 voire 90/10, parce que les producteurs indépendants ne sont pas encore très structurés. » (LDF)

L'approvisionnement auprès des OP permet de toucher les aides POSEI, ce qui présente un avantage certain pour LS. En effet, en tant qu'unité de transformation agricole, le projet LS pourra toucher les aides européennes POSEI seulement pour les matières premières fournies par les structures agricoles OP qui sont les seules reconnues pour bénéficier de ces aides. De plus, la CANGT explique cette orientation à travers l'habitude des OP à travailler avec des exigences élevées en termes de cahier des charges, l'efficacité de leur procédure de traçabilité et l'organisation concernant la planification en amont des cultures. Ainsi l'approvisionnement auprès des OP apporte une sécurité en matière de régularité et de qualité des produits.

« La stratégie de LizinSantral pour s'approvisionner repose majoritairement sur les OP. Elle n'est pas clairement dite parce que c'est une communauté d'agglomération qui a vocation à développer et à répondre de ses administrés. Mais l'ATAA va faire une mise en concurrence, lancer des lots d'approvisionnement, et ceux qui vont pouvoir répondre aux conditions du cahier des charges et en termes de régularité, traçabilité et nous donner des preuves, sont ceux qui sont dans les OP. Les collectifs [...] n'ont pas l'habitude d'aller sur ce type de dynamique de commercialisation. Mais avec Légumes de France, on pourrait les accompagner à répondre à certains lots du marché. » (CANGT1)

À l'inverse, les groupements non adhérents aux OP n'ont pas le même niveau de structuration : « ce n'est pas forcément l'habitude des petits groupements de fonctionner avec une structure telle que LS, avec un cahier des charges, des contraintes très ciblées. » (INRAe)

Il est à noter que la CANGT envisage de favoriser progressivement les producteurs du territoire NGT une fois que le fonctionnement et l'organisation de l'ATAA seront bien structurés, en s'approvisionnant en partie directement auprès des petits groupements d'agriculteurs, ou en favorisant les adhérents du NGT des OP. Toutefois, cette volonté d'ancrage territorial restera à construire avec les ambitions de l'entreprise qui aura à charge la gestion de l'usine.

« C'est la stratégie à terme de favoriser les agriculteurs du territoire, avec des pratiques respectueuses de l'environnement. Mais pour commencer, on va commencer avec ceux qui peuvent produire et livrer, on va réduire les risques au début, pour tester l'outil. Au fur et à mesure des lots, des marchés, on va accompagner la proximité, donc les acteurs du territoire à intégrer le dispositif. Je pense qu'au fil des années, la part OP va réduire par rapport aux acteurs du territoire, sachant que dans les OP, y'a des producteurs du territoire aussi. Donc pourquoi ne pas aussi, dans le cahier des charges d'approvisionnement, intégrer, voire faire en sorte que les OP nous garantissent un pourcentage de production qui vient de chez nous, tout en restant dans les obligations de la réglementation européenne. » (CANGT1)

2.3. Confrontation des exigences en termes d'approvisionnement avec les attentes des producteurs

2.3.1. Le process de construction du cahier des charges

La mission de rédaction des cahiers des charges de l'ATAA a été confiée à un cabinet d'expertise, qui en collaboration avec la CANGT, a proposé un cahier des charges général détaillant les conditions d'approvisionnement et des fiches précisant les critères spécifiques par produit.

« Dans le cadre de cette mission [...], on m'a demandé de faire le cahier des charges. Ma mission se compose en 2 parties, faire le cahier des charges concernant les exigences des fruits et légumes qui devront être livrés à l'ATAA. Alors l'idée c'est de proposer produit par produit, un certain nombre de préconisations afin que ces fruits et légumes soient traités dans de bonnes conditions par les machines qui vont réaliser différents process. Donc c'est ce que j'ai fait culture par culture. La deuxième mission sur laquelle je travaille, c'est plus en ce qui concerne l'itinéraire cultural, donc on va proposer un certain nombre d'éléments, de recommandations [...] de critères qui peuvent être soit relatif par exemple à la fertilisation en favorisant si possible un mode de fertilisation avec de la matière organique, soit par exemple en matière de produits phyto, utiliser le minimum de pesticides [...]. Ça va être aussi dans la conduite en termes d'irrigation, essayer d'avoir des principes d'irrigation respectueux de l'environnement à savoir par exemple l'irrigation en goutte à goutte. Sur les pratiques aussi comme le désherbage avec une série de désherbage mécanique si c'est possible. En fait, c'est un ensemble de mesures visant à ce que les itinéraires culturaux qui vont être mis en place pour une production qui rentrera dans le cadre de l'ATAA soit le plus possible respectueux de l'environnement et aille dans le principe du développement durable. » (CAB.EXPERTISE)

L'objet de tous les entretiens avec les acteurs de la filière agricole a été de recueillir les réactions, les attentes et revendications face aux cahiers des charges qui leur ont été présentés.

2.3.2. Contraintes soulevées par les acteurs agricoles

Les cahiers des charges ainsi rédigés ont été présentés aux acteurs de la filière agricole au cours d'une réunion avec la CANGT. Il s'agit ici de présenter les réactions, remarques et contraintes perçues par les agriculteurs (en OP et hors OP). Il convient de préciser que la CANGT a proposé aux acteurs de prendre connaissance en détail des différentes fiches et de faire un retour de leurs remarques et demandes d'ajustement afin de retravailler et adapter les critères si possible. Au cours des entretiens avec les OP et hors OP, il est apparu que les OP avaient davantage de remarques précises à partager, puisqu'ils avaient pu lire en détail les documents. Concernant les groupements HORSOP, les entretenus n'avaient pas pu prendre connaissance précisément des fiches envoyées (souvent par manque de temps), les remarques partagées au cours des entretiens étaient donc plus générales. Cela peut s'expliquer en partie par le fait que les acteurs membres des OP interrogés étaient les directeurs ou présidents de la structure, alors que pour les acteurs hors OP, il s'agissait à la fois de simples membres ou présidents mais qui tiennent aussi le rôle de producteur actif au sein de la structure, fonction très chronophage.

De ces entretiens ressortent des enjeux de plusieurs dimensions : technique, organisationnelle, qualitative et organoleptique.

2.3.2.1. Contraintes techniques

Trois acteurs interrogés ont soulevé que les critères de forme et de calibrage imposés par les cahiers des charges sont trop exigeants (notamment sur les ignames et patates douces). Les agriculteurs appréhendent de se voir refuser leur marchandise à LS à cause du non-respect de ces critères et se retrouver sans voie d'écoulement de leur production. En effet, ils auront essayé d'adapter leur production aux exigences de l'usine, notamment en termes de variétés et de quantités demandées pour l'ATAA, ce qui ne correspond pas forcément aux volumes et aux produits qu'ils arrivent à écouler par leurs circuits de distribution habituels.

« Le gros problème que je vois c'est le calibre. [...] Je trouve sincèrement que sur ce cahier des charges ils sont exigeants par rapport aux calibrages. Comme je l'ai expliqué lors de la dernière réunion, ils veulent du sur-mesure. [...] Ils ont l'air de tenir un peu trop à leur cahier des charges, et je pense qu'il fait un peu peur. [...] Cette usine est la bienvenue, mais une usine ça doit tourner, il ne faudrait pas exclure des produits parce qu'on demande un calibrage bien cadré » (OP1)

« Pour la patate douce je me pose des questions pour savoir comment avoir la forme, parce que nous sommes sur un sol avec le calcaire, comment avoir des patates comme ils demandent, aussi lisses... » (HORSOP4)

« c'est vrai que y'a des choses qui relèvent de certaines discussions, quand j'entends dire qu'il y a certains produits qui seront acceptés selon leur calibre et leur forme, et d'autres non. Ça, je m'interroge. [...] Ça sous-entend que là pour moi y'a une certaine incohérence. Est-ce qu'on pense schéma usine, et on ne tient pas compte des contraintes de la production, on impose l'agriculteur à livrer des produits d'un certain type. Mais le reste il fait quoi avec ? » (HORSOP3)

Un autre point soulevé dans deux entretiens a été celui des poids maximums retenus pour les melons et pour les choux, qui sont trop bas par rapport aux productions obtenues. Les acteurs s'interrogent sur le rôle que doit jouer LS dans son activité d'agrotransformation. Ils estiment que les critères d'agrotransformation doivent être moins exigeants que ceux de la commercialisation directe et qu'une usine comme LS devrait permettre d'écouler les produits qui ne sont pas acceptés par les GMS ou primeurs. Ainsi, imposer des critères stricts de calibrage et de poids rentre en contradiction avec la fonction de l'agrotransformation.

« Pourquoi mettre autant de restrictions au niveau des tailles ? Est-ce qu'il n'y a pas possibilité d'élargir un peu le cahier des charges au niveau de la taille des produits pour qu'on ait plus de possibilités de pouvoir jongler avec nos clients de la grande distribution, des grossistes, des primeurs et LS ? Moi, j'avais du coup augmenté la taille maximale du melon dans le cahier des charges, si c'est possible et que ça rentre dans la machine parce qu'il nous arrive d'avoir des gros melons, mais quand c'est trop gros, à un moment donné c'est difficile à vendre. [...] Alors que pour la transformation, au contraire, c'est bien parce que ça fait plus de rendements. » (OP2)

« Pour le cahier des charges, ils ont plafonné le poids à 1,5kg mais sur la Basse-Terre les gros choux ils font 2kg, donc ça va falloir revoir. Déjà nous, on a presque une moyenne de 2kg. » (OP3)

Les acteurs s'interrogent sur le rôle que va jouer LS dans son activité d'agrotransformation. Ils estiment que les critères d'agrotransformation doivent être moins exigeants que ceux de la commercialisation directe et qu'une usine comme LS devrait permettre d'écouler les produits qui ne sont pas acceptés par les GMS ou primeurs. Ainsi, imposer des critères stricts de calibrage et de poids rentre en contradiction avec la fonction de l'agrotransformation bien que les acteurs interrogés comprennent bien les exigences techniques des équipements. Néanmoins, ils sont demandeurs d'un équilibre à trouver entre les critères de LS et les réalités de la production.

« Nous comprenons leurs exigences, nous comprenons le cahier des charges mais il faut certaines tolérances aussi, parce que sinon les adhérents ne pourront pas remplir leur rôle au niveau des OP, et nous les OP on ne pourra pas remplir notre rôle au niveau de l'usine. La question a déjà été plusieurs fois posée : si nous, on n'arrive pas à leur fournir, qu'est-ce qu'on va faire de l'usine ? Est-ce qu'ils vont acheter des produits d'import-export ? » (OP1)

2.3.2.2. Contraintes organisationnelles

La contrainte organisationnelle soulevée par les acteurs relève en partie des exigences de calibrage des produits (forme, taille, poids). En effet, pour répondre à ces critères, les acteurs de la filière agricole

soulignent l'impact au niveau de la nécessité de changer les pratiques agricoles, de former les producteurs, ou encore de devoir repenser l'organisation de la chaîne de tri.

Concernant l'ananas, l'OP interrogée précise que les critères imposés par la CANGT pour fournir l'usine ne correspondent pas aux habitudes de production des producteurs adhérents de l'OP. En effet, les ananas sont souvent vendus moins mûrs que ce qui est demandé pour LS et avec une taille plus grande, ce qui questionne donc sur la nécessité de changer la variété habituellement produite et/ou les pratiques de culture pour fournir l'ATAA.

« Donc il faut que nous [...], avec nos producteurs, nous revoyons la production, parce que quand je lis le cahier des charges sur l'ananas, il ne doit pas être comme ça, il doit être comme ça, la longueur, il doit être conforme, les couleurs, etc... Ça nous oblige maintenant à revoir notre politique. Ce qui va nous poser un problème aujourd'hui [...] c'est éduquer nos producteurs pour rentrer dans le cahier des charges. [...] C'est une contrainte vis-à-vis de nos producteurs. » (OP1)

Une autre remarque a été soulevée pour la teneur en sucre des melons. Dans le cahier des charges, la CANGT a précisé que les melons acceptés doivent présenter une valeur de 12°Brix minimum, ce qui correspond au melon de haute qualité pour l'export. Le problème est que ces melons très qualitatifs ne sont pas triés sur la même chaîne que les melons de 10°Brix minimum, ce qui implique nécessairement une modification de l'organisation de triage des produits pour l'OP. Cette différenciation des chaînes de tri entre les deux types de melons est aussi reliée au mode de conditionnement des produits. Ce sont les melons de 10°Brix qui sont destinés à être livrés en vrac sur le marché local alors que les melons de 12°Brix sont emballés dans des cartons pour l'export.

« Ça me dérangerait qu'on reste sur du 12°Brix pour la teneur en sucre parce que ça me gênerait au niveau de la chaîne. [...] Nous dans notre organisation, on a des habitudes on va dire, et on sait que la chaîne qui est à 10°Brix minimum, c'est les flamboyant et c'est celle qui est reliée à ce qui peut potentiellement partir en vrac. Ça demande de changer l'organisation, ça m'embêterait... (OP2)

Le second point évoqué est celui du mode de conditionnement des produits et de livraison à l'ATAA qui ne serait pas adapté au fonctionnement habituel des OP. Les OP souhaiteraient donc favoriser une livraison en vrac, en filet ou en palox.

« Est-ce que c'est nécessaire d'emballer de la banane dans les cartons simplement pour le transport par exemple ? Est-ce que justement ces écarts de tri ne pourraient pas être stockés dans des cagettes plastiques réutilisables, dans des palox, pour être livrées, il y aurait un coût d'emballage en moins et un coût à l'unité de prix et un coût carbone en moins. » (OP5)

« Donc nous les produits seront livrés selon trois types de conditionnement : en cartons, en filet ou en palox. Eux (la CANGT) souhaitaient que ce soit bien conditionné pour eux, mais on n'est pas chez Le Nôtre. » (OP1)

Une OP propose que toutes les livraisons se fassent en palox, ce qui serait plus pratique et économique pour tout le monde. Cette idée reste donc à discuter avec l'ensemble des fournisseurs potentiels de l'usine et les membres de la CANGT.

« Au niveau du mode de livraison, [...] il est préférable, je pense pour tout le monde qu'on livre en palox, parce que premièrement si j'ai bien compris, c'était dérangerant pour LS de recevoir des cartons parce qu'elle ne savait pas quoi en faire, c'est un déchet après, et nous ça ne nous arrange pas non plus de les mettre en cartons, parce que ça nous coûte plus cher. » (OP2)

2.3.2.3. Contraintes qualitatives/organoleptiques

Au niveau des exigences qualitatives, l'OP ayant réagi sur les problématiques organisationnelles posées pour le triage des melons propose d'abaisser le taux minimum de sucre du melon de 12°Brix à 10°Brix et remplacer la variété lisse par la variété brochée, qui est la variété majoritairement produite. Cette décision permettrait donc de résoudre le problème de triage des deux variétés de melon et de fournir LS avec les melons habituellement vendus sur le marché local.

« Aussi j'avais réagi par rapport à la teneur en sucre, parce que là c'était 12°Brix je crois en teneur minimum alors que notre cahier des charges flamboyant, c'est de 10°Brix. [...] Le melon flamboyant c'est notre catégorie 1 et le melon Philibon c'est notre catégorie extra. [...] Donc pour LS on ne va pas mettre un taux de sucre minimum à 12 si notre catégorie 1 est à 10, sachant qu'encore une fois, c'est un taux de sucre minimum, nos melons Flamboyants ne sont pas à 10, la plupart du temps ils sont à 11, 12, 13, 14 même parfois à 16 ou 17, mais ils ont un petit défaut extérieur qui ne nous permet pas de le mettre dans les melons Philibon de catégorie extra. » (OP2)

2.3.2.4. Contraintes économiques

Enfin un élément central qui interroge les acteurs de la filière agricole est la question du prix d'achat des matières premières. En effet, compte tenu des exigences d'approvisionnement affichées par la CANGT, les producteurs se questionnent sur le prix auquel les produits seront achetés, ce sur quoi la CANGT ne s'est pas encore positionnée.

« À l'avant dernière réunion, j'ai posé une question sur le prix de revient, combien ils vont acheter et combien ils vont vendre ? Ça n'a pas été fixé encore, c'est en discussion, et quand on est exigeant, il faut connaître les prix. » (OP1)

« La crainte je vous l'ai dit, c'est le rapport qualité-prix. » (HORSOP4)

Les acteurs ne pourront se positionner sur le marché d'approvisionnement sans avoir une vision des propositions de prix d'achat qui seront faites aux fournisseurs. Notamment pour les OP dont les clients principaux sont les GMS, la vente des produits pour l'ATAA peut s'avérer intéressante si les prix sont plus concurrentiels que les grandes surfaces. Il s'agit de comparer les offres les plus intéressantes entre ces deux types de clientèle. Une OP interrogée précise que LS pourrait assurer un prix relativement stable toute l'année ce qui peut être plus rentable que les prix très fluctuants des GMS.

« Si par contre LS n'a pas cette stratégie ou n'a pas cette possibilité de valoriser le produit, là forcément c'est plus compliqué. L'intérêt et le succès, ils vont dépendre de la capacité à acheter relativement cher ou relativement pas cher. Pour moi tout va se jouer là-dessus. Nos opérateurs commerciaux vont regarder s'ils ont intérêt à fournir LS ou Carrefour, est ce que c'est Carrefour qui m'offre le plus de garantie sur l'année d'écouler mon produit ou est-ce que c'est LS avec un prix relativement régulier ? » (OP4)

Pour assurer un apport garanti de matières premières dans l'usine, le président d'une des quatre OP interrogée insiste sur l'importance de la contractualisation de l'approvisionnement entre LS et les fournisseurs.

« Il faudrait que LS comprenne qu'il faut contractualiser déjà pour être sûr d'avoir un approvisionnement régulier et qu'également, il y ait un accord sur le prix et pas un accord lissé parce qu'il y a très peu d'agriculteurs pour l'instant qui arrivent à avoir une vision sur une année entière du prix moyen et qui réagissent au prix du marché. » (OP5)

Par ailleurs, les acteurs interrogés craignent les délais de paiement après livraison à LS. Généralement, les collectivités territoriales sont connues pour leur paiement très tardif des fournisseurs, ce qui inquiète les acteurs de la filière agricole.

« La méfiance n'est que sur un seul point : le règlement des factures. Pour que ça fonctionne, il faut payer. S'ils font une usine centrale et que c'est pour retomber dans les mêmes travers qu'on connaît avec les collectivités, moi je vous le dis tout de suite, ça ne va pas marcher. On n'a pas cette trésorerie dans les OP pour supporter les factures en retard. En tout cas nous, ça va être simple, s'ils veulent qu'on travaille, ils respectent, parfait, ils ne respectent pas, ça va s'arrêter vite aussi. » (OP3)

Cet enjeu financier est central dans la majorité des entretiens : 6 acteurs sur 10 l'ont expressément évoqué. Il s'agit donc de réfléchir maintenant à des propositions de prix, la stratégie d'achat comme la contractualisation à l'avance pour sécuriser la relation entre les acteurs et permettre que l'offre et la demande s'accordent.

2.3.3. Des attentes supplémentaires des acteurs de la filière agricole

Outre les remarques effectuées sur les fiches des cahiers des charges, les acteurs interrogés ont aussi formulé des attentes et revendications qu'ils souhaiteraient voir intégrées dans l'approvisionnement de l'ATAA. Notamment, un acteur a exprimé son souhait que LS oriente davantage ses attentes en production auprès de produits labellisés, en biologique ou Haute Valeur Environnementale (HVE).

« Je vais juste ré insister sur l'importance des produits certifiés. Je reste convaincu que c'est vraiment l'élément qui doit être placé dans les priorités en matière d'achat pour LS. On ne peut pas nous les professionnels, avoir fait des efforts pour aller vers des produits certifiés et qu'un outil comme LS, qui a un marché dirigé vers les cantines, n'en profite pas. » (OP3)

De plus, concernant la palette des produits ciblés, un acteur s'interroge sur la raison de ne pas inclure la christophine, produit reconnu pour ses qualités nutritionnelles.

« C'est surprenant qu'il n'y ait pas la christophine. C'est simple, les premiers marchés de la restauration collective s'appuyaient sur la christophine, ce genre de produits, donc je suis très

surpris que la christophine ne soit pas prise en compte. En tout cas, c'est très bon pour la santé. »
(OP3)

Par ailleurs, la valorisation des écarts de tri a été soulevée pour l'approvisionnement de l'ATAA. Ce sont des produits dont les qualités sont les mêmes que pour les produits commercialisables mais qui présentent certaines caractéristiques non acceptées par exemple par les GMS. Il peut s'agir de mains de banane avec un certain nombre de doigts détachés, de légères marques de frottement sur la peau des bananes ou encore des cicatrices sèches qui n'altèrent pas la qualité du produit. Cela permettrait de limiter le gaspillage et présente un avantage économique, car moins coûteux pour la CANGT et valorisable pour les producteurs.

« Un écart de tri ça va être une banane qui n'a pas la belle forme, qui a une feuille de banane tout bêtement, qui a le vent qui a frotté sur la peau de la banane et qui a fait une tâche, une cicatrice noire. Elle est tout à fait mangeable mais elle n'est pas commercialisable. [...] Ce qui serait intéressant c'est d'arriver d'accepter des bananes d'écart de tri, des bananes qui pourraient être pour moi, moins chères que des bananes commercialisables et qui pourraient augmenter le tonnage de l'agriculteur. » (OP5)

Enfin, un agriculteur « externe au projet LS » a fait remonter l'idée de fournir des semences aux agriculteurs afin d'obtenir des produits répondant à leurs exigences. Cette même idée avait été soulignée par l'INRAe ainsi que la proposition d'un itinéraire cultural, dont la mission est confiée au cabinet d'expertise.

« Cela pourra aller jusqu'à la mise en place de structures fournissant des semences, ce qu'il faut aux agriculteurs pour pouvoir produire les quantités et les variétés prédéterminées. C'est un travail d'élaboration qui se fait petit-à-petit. » (INRAe)

2.4. Les adaptations envisagées

Au cours des échanges entre la CANGT et les acteurs de la filière agricole, il a été question de voir quels critères du cahier des charges pouvaient être ajustés ou non.

En échangeant avec le cabinet d'expertise recruté pour rédiger le cahier des charges, il a été souligné que les critères de calibrage des produits ne pourront être adaptés à cause des dimensions des équipements sélectionnés pour l'ATAA. De plus, les variétés ont été sélectionnées en fonction de leur comportement aux différentes transformations qu'ils vont subir, notamment le choc thermique du blanchiment pour les amylicées. Chaque variété correspond à un produit fini, dont les étapes ultérieures de transformation seront réalisées dans les cuisines centrales. Le choix des variétés répond donc aux attentes des cantines scolaires.

« Les critères inflexibles c'est beaucoup dire mais y'a d'une part les critères variétaux, sur les choix de variétés parce qu'aujourd'hui on dispose pour chaque produit d'une palette assez large donc il faut en retenir certains. Les autres critères sur lesquels on n'a pas de flexibilité ce sont notamment les critères de taille des fruits et légumes parce que ces produits sont destinés à aller dans des machines donc les machines sont calibrées pour travailler dans certaines dimensions soit avec des valeurs minimales et maximales qu'il s'agisse de poids, diamètre, forme, etc. Donc on doit se conformer à ce que les machines peuvent faire. Après les autres critères c'est surtout concernant les aspects sanitaires, la présence de telle ou telle maladie. » (CABINET EXP)

Néanmoins, le poids des choux et melons pourront être revus à la hausse, comme le préconisaient les acteurs agricoles. Concernant le taux de sucre des melons, la CANGT envisage de réaliser des tests gustatifs afin de valider ou non l'approvisionnement de melons à 10°Brix au lieu de 12°Brix. L'enjeu réside dans l'acceptation d'un melon plus ou moins sucré par les enfants, qui sont les consommateurs finaux, afin de limiter le gaspillage alimentaire. Enfin la CANGT envisage d'accepter les écarts de tri, notamment des bananes, si la qualité n'est pas altérée.

2.5. Conclusion autour de l'hypothèse 2

Les derniers mois de travail écoulés autour du projet LS ont permis de proposer des critères d'approvisionnement de l'ATAA, avec la présentation des différents cahiers des charges, mission assurée par le cabinet d'expertise retenu par la CANGT. Cela permet de pointer plus précisément les contraintes soulevées par les acteurs de la filière agricole.

Au vu des exigences affichées actuellement pour l'approvisionnement de l'ATAA, les acteurs estiment globalement que les cahiers des charges sont trop exigeants, surtout concernant le calibrage des produits. De même, la dimension économique est centrale, les acteurs pointant le risque des délais de paiements et d'un prix d'achat trop faible par rapport aux critères de qualité demandés. Néanmoins,

certaines éléments soulevés par les producteurs ont été entendus et adaptés par la CANGT, notamment pour le poids de certains produits, la possibilité de valoriser des écarts de tri ou la mise en place de test sensoriel pour évaluer le taux de sucre des matières premières.

Ainsi, la deuxième hypothèse avancée dans l'étude était la suivante : **les critères d'approvisionnement du projet LizinSantral sont éloignés/inadaptés par rapport aux enjeux, priorités et fonctionnements agricoles du territoire NGT.** Au vu des réactions des acteurs agricoles face aux exigences des cahiers des charges, cette hypothèse n'est pas invalidée. Elle peut toutefois être nuancée par le fait que la CANGT cherche à inclure certaines remarques des acteurs dans ses critères d'approvisionnement. Ainsi, la construction du cahier des charges apparaît relativement inclusive bien que certaines exigences demeurent inflexibles.

3. Les critères d'un SAT confrontés au territoire du Nord Grande-Terre

Cette dernière partie de présentation des résultats se propose de confronter les discours des acteurs interrogés autour de leur vision d'un SAT, les dimensions qui sont concernées par ce concept et l'échelle qui en délimite les frontières. Il s'agit alors de mettre en perspectives les réponses obtenues avec le travail de synthèse bibliographique qui a été réalisé pour cette présente étude.

3.1. La compréhension du concept de SAT par les acteurs interrogés

3.1.1. Un concept plus ou moins précis

Les entretiens se sont pour la plupart clôturés autour de la question des SAT. Il a été demandé aux acteurs d'en donner une définition, ce qu'ils comprennent derrière ce concept, et les dimensions qui ressortent d'un SAT. Au départ, le choix de ces questions s'est seulement orienté vers les acteurs institutionnels et porteurs du projet. Puis la méthodologie a été revue pour interroger également les acteurs de la filière agricole et agroalimentaire. Ainsi le panel de réponses obtenues est réduit à 17 acteurs.

Selon les acteurs interrogés, il est apparu qu'ils avaient une connaissance plus ou moins précise du concept de SAT. À l'évocation de ce concept, 3 acteurs interrogés ont répondu qu'ils ne connaissaient pas ou ne savaient pas comment répondre.

« Alors déjà j'avoue que suis pas très forte entre le SAT et le PAT [...] et je ne suis même pas sûre de moi. » (LDF)

« Système alimentaire territorialisé ? c'est-à-dire ? » (HORSOP4)

« J'ai du mal avec les PAT, les SAT, les concepts... [...] désolée, je n'ai pas de définition » (DAAF)

L'enjeu de cette question a été d'insister sur le fait qu'il n'existait pas de bonne ou mauvaise réponse mais que l'objectif était de recueillir leurs idées, ressentis et notions qu'ils pouvaient rapprocher de SAT. À l'inverse, 5 acteurs (de type porteur de projet) avaient déjà entendu ou travaillé sur le concept de SAT, ce qui a conduit à des réponses plus en accord avec les définitions de la littérature scientifique. Les acteurs n'ont pas été guidés dans leurs réponses, facteur qui explique en partie le caractère parfois évasif des réponses.

3.1.2. Un concept multidimensionnel

Pour analyser les résultats, les éléments de définition soulevés d'un SAT ont été rassemblés dans un tableau, chaque case représentant une catégorie de réponse évoquée du SAT. Pour cela, l'ensemble des idées, mots clefs exprimés par les acteurs ont été rassemblés autour de catégories à l'aide d'un codage couleur (cf. Annexe 9). Cette analyse des données permet d'illustrer la compréhension de la notion de SAT par les acteurs. La figure 12 présente la proportion des définitions évoquées d'un SAT par les acteurs interrogés, bien que la faiblesse du nombre de résultats ne permette pas de donner une interprétation représentative mais d'illustrer une tendance.

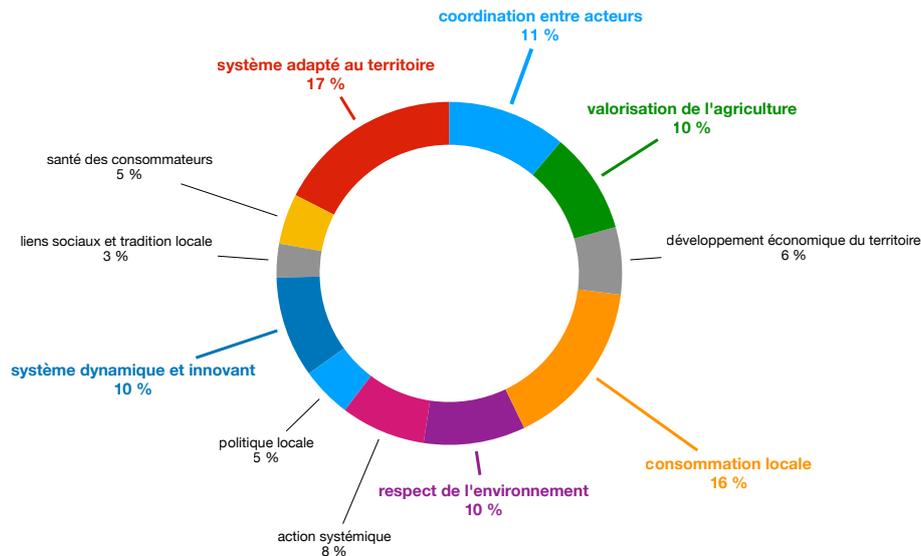


Figure 12 : Poids des définitions soulevées d'un SAT par les acteurs interrogés selon la fréquence d'évocation des réponses obtenues (source : auteur)

Comme le montre la figure 12, en classifiant et regroupant les éléments de définition d'un SAT apportés par les acteurs, onze catégories de définition se distinguent autour de ce concept.

Les six catégories de définition qui ressortent majoritairement sont celle d'un système adapté au territoire dans lequel il s'inscrit (17% des réponses), la notion de consommation locale (16% des réponses), la coordination entre les acteurs (11% des réponses), le respect de l'environnement (10% des réponses), la valorisation de l'agriculture (10% des réponses), le dynamisme et l'innovation (10% des réponses). A contrario, la dimension culturelle d'un SAT à travers la création de liens sociaux et la réappropriation des traditions locales est la plus faiblement évoquée (3% des réponses).

Les 11 éléments de définition soulevés méritent d'être détaillés plus précisément selon les dires des acteurs. L'annexe 10 reprend chaque élément avec les citations précises des acteurs, permettant d'en saisir les différents enjeux. Les différentes réponses peuvent être résumées ainsi :

- Système adapté au territoire : le SAT doit être en accord avec les possibilités du territoire, cohérent avec les dynamiques et enjeux locaux
- Coordination entre les acteurs : le SAT correspond aux interrelations entre les acteurs du territoire, les liens et les communications, c'est un système participatif
- Valorisation de l'agriculture : le SAT permet de développer l'agriculture, améliorer la disponibilité des produits locaux, valoriser le revenu des agriculteurs ainsi que la petite agriculture familiale et les jardins créoles
- Développement économique : le SAT permet de dynamiser l'économie locale, à travers la connexion entre les activités agricoles et agroalimentaire et par le développement du tourisme plus durable
- Consommation locale : le SAT se définit par la consommation des produits issus du territoire dans la perspective de tendre vers l'autosuffisance alimentaire
- Respect de l'environnement : le SAT doit favoriser des pratiques agricoles durables et réduire l'impact carbone par la réduction des intermédiaires entre les producteurs et les consommateurs
- Système innovant et dynamique : le SAT est un système actif, en évolution, favorisant l'expérimentation autour de l'agriculture et l'alimentation, et les autres initiatives innovantes
- Action systémique : le SAT englobe plusieurs actions, activités, initiatives et PAT autour de plusieurs axes de l'alimentation
- Politique locale : le SAT doit se construire autour d'une politique alimentaire adaptée au territoire
- Liens sociaux et traditions locales : le SAT favorise la réappropriation de la culture locale, par les liens entre les acteurs et la redécouverte des produits locaux
- Santé des consommateurs : le SAT favorise la consommation de produits sains.

La deuxième interprétation qui peut être faite repose sur une compréhension multidimensionnelle du concept de SAT par les acteurs, en accord avec l'étude de littérature réalisée dans la partie conceptuelle

de ce mémoire. En effet, le travail de synthèse bibliographique a permis de mettre en exergue cinq dimensions d'un SAT. Les 11 éléments de définition apportés par les acteurs interrogés s'intègrent à la fois dans les cinq dimensions d'un SAT et dans les leviers d'action permettant de tendre vers ces dimensions, qui sont finalement des objectifs à atteindre. Il est donc possible d'ordonner les réponses de la sorte par type de dimension d'un SAT :

- **Dimension alimentaire et sanitaire** : « consommation locale », « santé des consommateurs »
- **Dimension géographique et sociale** : « système adapté au territoire », « liens sociaux et traditions locales »
- **Dimension entrepreneuriale et territoriale** : « valorisation de l'agriculture », « développement économique du territoire »
- **Dimension environnementale** : « respect de l'environnement »
- **Dimension technologique** : « système dynamique et innovants »

Enfin, les trois catégories de réponses « coordination entre les acteurs », « action systémique » et « politique locale » renvoient au champ de la gouvernance et relèvent des leviers d'action à exploiter pour assurer la cohérence et la durabilité du SAT. En effet, la méthode de construction du SAT repose sur la gouvernance partagée entre les différents acteurs du système (élus et décideurs, agriculteurs et producteurs, acteurs de la filière agricole, consommateurs finaux et citoyens) et une action systémique qui s'appuie sur les différents volets du système alimentaire (agriculture, transformation, commercialisation, formation, sensibilisation, consommation, recherche et développement, etc.). Pour faciliter la mise en œuvre du SAT, la volonté et le soutien politique à tous les échelons permettent une construction cohérente et concrète du système sur le territoire.

3.1.3. La question de l'échelle d'un SAT selon les acteurs interrogés

L'enjeu autour de l'échelle pertinente pour l'émergence d'un SAT a été soulevé dans quelques entretiens. En effet, à travers la notion de « local », « territoire », « produits qui viennent de chez nous », la délimitation du périmètre d'action d'un SAT apparaît imprécise. Pour les acteurs interrogés, quatre cas de figure se distinguent : les acteurs qui voient l'échelle du SAT à travers l'archipel guadeloupéen, les acteurs qui voient le SAT à travers le NGT, les acteurs qui le voient à travers le projet LS et enfin ceux qui ne voient pas d'échelle prédéfinie pour l'émergence d'un SAT.

Globalement, les enquêtés s'accordent à dire que l'échelle se construit en fonction des potentiels du territoire, des acteurs et des actions qui gravitent autour, les frontières ne sont pas fixes et muent en fonction des dynamiques nouvelles. En effet, sur les 12 acteurs qui abordent l'idée de l'échelle dans leur proposition de définition d'un SAT, 8 indiquent que l'échelle se définit en fonction des possibilités du territoire (soit 67% des acteurs). La citation des discours justifiant le tableau 2 est disponible en annexe 11.

Tableau 2 : Perception de l'échelle d'un SAT selon les acteurs interrogés

Acteurs	SAT = Guadeloupe	SAT = Nord Grande-Terre	SAT = LizinSantral	Pas de bonne échelle, en fonction des possibilités du territoire
HORSOP3		X		
CANGT2			X	X
INRAe	X			
LDF	X			X
CANGT-AMO				X
CANGT1			X	X
CAB.EXPERTISE	X			
CHAMBRE AGRI				X
CANGT3			X	
MAIRIE B-M				X
DEAL				X
IGUAFLHOR				X

Plus précisément, il est intéressant d'explorer les liens entre les définitions d'échelle du SAT et les types d'acteurs qui les délimitent. Notamment, il s'agit des trois acteurs de la CANGT interrogés qui définissent le projet LS comme un SAT en lui-même. Cette information rend compte de l'ampleur que donnent les acteurs de la CANGT au projet LS qu'ils positionnent comme le projet moteur et novateur pour le système alimentaire guadeloupéen. Le seul acteur de la filière agricole qui a abordé la question d'échelle du SAT définit les frontières du système au territoire NGT, ce qui peut s'expliquer par

l'appartenance et le lien fort qui le relie au territoire NGT, considéré comme le grenier de la Guadeloupe. Enfin, l'INRAEe, Légumes de France et le cabinet d'expertise mobilisé pour la rédaction des cahiers des charges d'approvisionnement, présentent une vision commune autour de l'homogénéité de l'archipel guadeloupéen en termes de production et consommation. Ces derniers estiment donc que l'échelle du SAT serait la Guadeloupe.

Les différents éléments soulevés rendent compte de la complexité du concept de SAT, dont les acteurs ont une appropriation propre. Notamment c'est la question d'échelle qui pose débat. Soit la Guadeloupe est perçue comme un territoire homogène pour l'émergence d'un SAT, soit le territoire NGT, vu comme le grenier agricole de la Guadeloupe peut prétendre à devenir un SAT ou soit le projet LS en lui-même peut représenter un SAT compte tenu de son caractère multidimensionnel. Il convient d'insister sur la faiblesse du nombre de réponses autour de l'échelle des SAT qui ne permet pas d'avoir une vraie représentativité de la vision de ce concept par les acteurs.

3.2. Le rôle de LS dans la reterritorialisation de l'alimentation : une vision partagée par les acteurs

Tout comme la question de la définition du concept de SAT, il a été demandé aux acteurs si le projet LS participait aux enjeux de territorialisation de l'alimentation et sous quelle forme. Tous les acteurs interrogés s'accordent à dire que le projet LS peut contribuer à cette ambition. Cette réponse partagée a conduit les individus à expliquer le rôle de LS.

Dans la même démarche du traitement des données obtenues pour la définition d'un SAT, les réponses autour des actions de LS ont été étudiées à travers un tableau, en dégagant les thèmes principaux (cf annexe 12). À l'aide de cette catégorisation et du nombre de réponses se référant à telle ou telle catégorie, la proportion de réponses a pu être synthétisée à travers la figure 13.

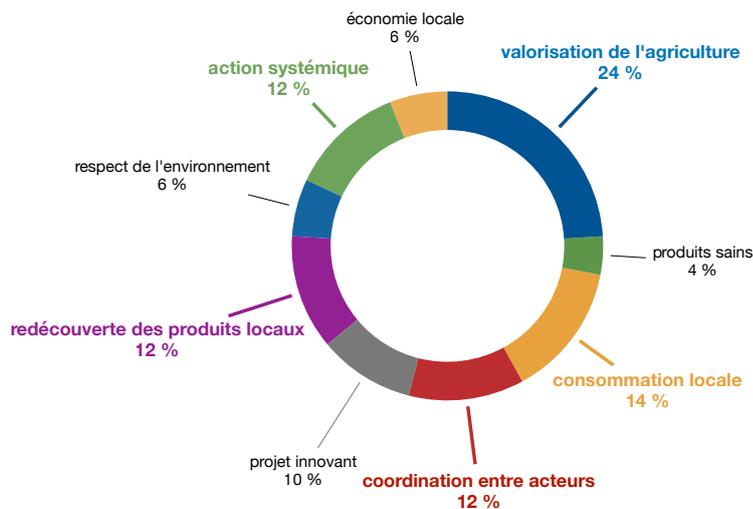


Figure 13 : Poids des actions de LS soulevées par les acteurs d'un SAT autour de l'enjeu de reterritorialisation de l'alimentation (source : auteur)

Au total, 9 actions ont été évoquées, qui sont cohérentes avec les dimensions d'un SAT. En majorité, les acteurs soulèvent le rôle de LS dans la valorisation de l'agriculture (24% des réponses obtenues). Le deuxième enjeu soulevé concerne la participation du projet LS à favoriser la consommation de produits locaux dans les cantines (14% des réponses obtenues). Les enquêtés soulignent ensuite le caractère systémique de LS, la coordination des acteurs et l'impact culturel du projet à travers la redécouverte des produits locaux (chacune des trois actions représente 12% des réponses obtenues). L'action la plus faiblement évoquée est celle autour de la qualité sanitaire des produits (4% des réponses).

Il est intéressant de souligner que le projet LS qui a été lancé pour répondre à deux enjeux centraux du territoire guadeloupéen (le manque de structuration, de débouchés de la filière agricole et les problèmes de santé publique dont l'une des causes est la baisse de consommation de produits locaux) correspondent aux deux réponses les plus fréquemment évoquées. Il y a donc consensus sur les

objectifs du projet LS participant à la reterritorialisation de l'alimentation en Guadeloupe par les différents types d'acteurs (porteurs de projet, acteurs de la filière agricole et acteurs institutionnels).

Par ailleurs, la mention du projet LS dans sa contribution à la redécouverte des produits locaux représente une fréquence importante des réponses (12%). Cela illustre la considération positive que portent les acteurs pour les travaux d'éducation alimentaire, d'élaboration de nouvelles recettes à base de produits locaux ou encore d'ateliers de goût. Ces derniers permettent de retisser les liens d'attachement à la culture et aux traditions locales ainsi que le développement de dynamiques d'échange et de convivialité entre les acteurs.

Plus précisément, les actions de LS soulevées par les acteurs peuvent se résumer comme suit (les discours d'acteurs qui en témoignent se trouvent en annexe 13) :

- Valorisation de l'agriculture : LS participe à la structuration de la filière agricole, permet de développer et valoriser l'agriculture en garantissant l'écoulement de la production à travers les cuisines centrales et les autres clients potentiels
- Consommation locale : LS encourage à la consommation de produits locaux dans les cantines scolaires
- Coordination entre les acteurs : LS permet une mobilisation et collaboration entre les différents acteurs de la filière agricole et permet de communiquer sur l'enjeu de la consommation local
- Produits sains : LS favorise la consommation de produits de qualité par les enfants
- Économie locale : LS participe à l'économie du territoire en réduisant les pertes des cuisines centrales et en favorisant l'insertion professionnelle
- Action systémique : LS a plusieurs dimensions (plateforme MOBILAG, projet d'éducation alimentaire, structuration de la filière agricole) et s'insère dans une dynamique du territoire
- Respect de l'environnement : LS limite son impact environnemental en incluant dans le projet la plateforme MOBILAG avec des panneaux solaires, la récupération des eaux de pluie et la valorisation des coproduits
- Projet innovant : LS représente un projet novateur sur le territoire sur l'aspect transformation agroalimentaire, en recherche et développement et dans l'élaboration de nouvelles recettes pour les cantines scolaires
- Redécouverte des produits locaux : LS a pour objectif de redonner le goût aux enfants des produits issus du territoire et d'agir sur les habitudes alimentaires de la population

Les 9 actions soulevées par les acteurs interrogés peuvent être mis en relation avec les dimensions d'un SAT comme suit :

- **Dimension alimentaire et sanitaire** : « consommation locale », « produits sains »
- **Dimension géographique et sociale** : « redécouverte des produits locaux »,
- **Dimension entrepreneuriale et territoriale** : « valorisation de l'agriculture », « économie locale »
- **Dimension environnementale** : « respect de l'environnement »
- **Dimension technologique** : « projet innovant »

De plus, les rôles de « coordination entre les acteurs » et d' « action systémique » cités par les enquêtés peuvent être interprétés comme les moyens qui sont mobilisés dans le projet LS pour favoriser l'émergence d'un SAT.

Ainsi, il apparaît que les actions soulevées par les acteurs autour du projet LS s'insèrent dans chacune des dimensions portées par le concept de SAT, ce qui montre une compréhension et une vision commune des objectifs du projet par les personnes interrogées. Bien que le rôle de LS dans l'ambition de reterritorialiser l'alimentation soit partagé par les acteurs enquêtés, il convient de nuancer le propos à travers le soulèvement de certains aspects du projet qui semblent s'éloigner du concept de SAT.

3.3. Inadéquation de certains critères d'un SAT avec le territoire NGT

3.3.1. Une intégration mineure des petits producteurs du territoire NGT pourtant favorisés dans un SAT

Dans la stratégie d'approvisionnement de LS, les OP seront les fournisseurs principaux de LS (à hauteur de 80 à 90%). Les petits groupements de producteurs ne seront intégrés dans le projet LS qu'en une infime proportion. Cette réalité va en quelque sorte à l'encontre de la notion de SAT qui cherche à valoriser cette petite agriculture dans les réseaux de distribution.

3.3.2. Impossibilité d'un approvisionnement exclusif en NGT pour LS

Certains produits concernés par l'approvisionnement de LS ne sont pas cultivés en Grande-Terre, c'est notamment le cas de l'ananas et du chou. Ainsi, il sera nécessaire de s'approvisionner par des producteurs hors du territoire NGT.

« Même si la majorité des produits se cultivent en NGT, il y a quand même un certain nombre, comme l'ananas par exemple, qui n'est pas cultivé dans le NGT, pour des raisons de sol notamment, parce que l'ananas est une culture de sol acide, on va la trouver plus en Basse-Terre. » (CAB.EXPERTISE)

De plus, l'interprofession en diversification végétale s'interroge sur la possibilité effective de livrer en quantité certains produits uniquement par les produits locaux guadeloupéens. L'acteur souligne le fait que LS devra nécessairement importer des produits des Caraïbes pour répondre à la demande d'approvisionnement, notamment pour les carottes.

« Voilà pour moi c'est toute une cohérence, une coordination, entre tous les acteurs pour que LizinSantral soit réellement approvisionnée en produits locaux et elle ne le sera jamais exclusivement, il ne faut pas rêver. Par exemple j'ai lu qu'il lui faut je ne sais pas combien de tonnes de carottes, je ne suis pas sûr que la Guadeloupe produise autant de carottes. Moi, c'est l'exemple qui m'a le plus frappé. » (INTERPROFESSION)

Les différents éléments soulevés interrogent sur la faisabilité de l'ancrage territorial avancé par la CANGT pour le projet LS. En effet, l'intégration mineure des petits producteurs dans la stratégie d'approvisionnement ou la difficulté de réponse en quantité et qualité des matières premières locales ne permettent pas de répondre complètement aux enjeux de développement d'un SAT, bien que les perspectives d'évolution du projet soit encourageantes.

3.4. Conclusion autour de l'hypothèse 3

Dans cette 3^{ème} partie de présentation des résultats, il a été question de s'intéresser à la compréhension du concept de SAT par les acteurs interrogés. Ce concept, étranger pour certains, n'est pas toujours compris par les acteurs. Néanmoins, les éléments de définition avancés pour décrire ce concept se révèlent cohérent avec la littérature scientifique et s'intègrent dans les dimensions qui constituent un SAT. Le point de divergence se situe autour de la délimitation de l'échelle du système. Les acteurs se divisent entre la délimitation des frontières du SAT selon le périmètre guadeloupéen, celui du Nord Grande-Terre ou encore celui propre à LS. Cependant, il est à noter que les acteurs s'accordent à penser que le SAT se délimite en fonction des possibilités du territoire et des relations entre les acteurs, c'est un système social dynamique. Finalement, il y a consensus entre les acteurs sur la participation de LS à territorialiser l'alimentation qui répondent tous positivement. Néanmoins, l'analyse de discours qui n'ont pas directement traités à cette question permet de soulever des freins du projet dans sa contribution à l'émergence d'un SAT. Notamment, il est fait mention du risque d'un approvisionnement auprès de produits importés ou encore de la faible intégration des petits producteurs pour fournir l'usine, ce qui s'oppose à l'idée de favoriser l'agriculture locale de petite échelle promue dans un SAT.

La troisième hypothèse de recherche était la suivante : **Le périmètre spatial du SAT dépasse les enjeux dressés à l'échelle du NGT.** Au vu des éléments soulevés, il n'est pas possible de valider ou invalider avec certitude cette hypothèse : des tendances ont pu être soulevées, en s'appuyant sur la vision du projet LS, mais elles ne permettent pas de dresser des résultats réellement représentatifs de la pluralité des acteurs du territoire du NGT. Néanmoins, il semblerait que l'offre présente en NGT voire même en Guadeloupe ne permette pas de répondre aux besoins d'approvisionnement de l'ATAA (en termes de quantités, qualité et concurrence des prix des matières premières). De plus, la stratégie d'approvisionnement de l'usine auprès des grosses structures de type OP s'éloignent des objectifs d'un SAT. Ces remarques vont donc plutôt en faveur d'une validation de l'hypothèse mais il est nécessaire de mener un travail de diagnostic précis autour de l'offre et de la demande en NGT et plus globalement sur l'archipel guadeloupéen.

PARTIE 5 : Discussion des résultats et propositions de leviers d'action

Cette 5^{ème} partie a pour objet la mise en perspective des résultats obtenus à travers le croisement des différentes hypothèses et la confrontation à la littérature scientifique. Ainsi, il s'agit dans un premier temps de discuter les résultats autour des hypothèses de recherche et de proposer des leviers d'action par rapport aux enjeux soulevés.

1. Discussion autour des hypothèses

1.1. Une démarche de coconstruction du projet plus ou moins inclusive

La stratégie de mise en place du projet avancée par la CANGT est de favoriser la co-construction avec tous les acteurs qui gravitent autour de ce projet. Pour reprendre les termes d'un acteur de la CANGT, le projet LS est un « *triptyque autour des fournisseurs, l'ATAA et les consommateurs* » (CANGT2). Ainsi, le travail du GRIC est centré sur la collaboration des cuisiniers, caisses des écoles, et scolaires pour l'élaboration de nouvelles recettes et l'éducation alimentaire des enfants via la mise en place de classes de goût et découverte des produits locaux. Concernant l'approvisionnement de LS, les acteurs de la filière agricole sont sollicités pour réagir aux critères du cahier des charges et engager les échanges vers une potentielle adaptation de certains d'entre eux.

La mission de Légumes De France, qui consiste à accompagner à la structuration de la filière agricole, peut permettre en partie aux petits producteurs agricoles du territoire NGT de pouvoir participer à l'approvisionnement de LS.

Toutefois, concernant l'orientation de la stratégie d'approvisionnement prise par la CANGT, il apparaît que les petits groupements du territoire NGT, très intéressés par le projet, resteront en grande majorité en retrait, au profit des quatre structures OP qui représenteront 80 à 90% des fournisseurs de l'usine, au moins les premières années de fonctionnement. Ces OP regroupent moins de 3% des agriculteurs guadeloupéens. Ce positionnement de la CANGT s'explique d'une part, par les aides européennes POSEI en agrotransformation pour LS qui peuvent être perçues seulement pour les produits issus des OP reconnues et d'autre part, par la confiance que porte la CANGT envers les OP concernant la garantie d'apport régulier et qualitatifs pour l'ATAA. Ce constat met en lumière un certain paradoxe entre les objectifs de développement territorial, de valorisation des producteurs du territoire NGT revendiqués par la CANGT et la réalité de l'orientation prise pour approvisionner LS qui se révèle peu inclusive envers les petits producteurs du territoire.

Par ailleurs, la première partie de présentation des résultats a permis de mettre en exergue l'impact central de la communication et de la coopération entre les acteurs dans la pérennité d'un projet. Ce besoin de collaboration entre les acteurs du territoire dans le façonnement du projet LS rencontre certains obstacles. Cette observation est à mettre en perspective avec les critères d'approvisionnement de l'ATAA. En effet, les acteurs qui sont restés en retrait des échanges autour des cahiers des charges ont pointé des remarques pertinentes sur ces derniers (comme le poids des choux, l'inclusion des produits labellisés, la nécessité de s'approvisionner auprès de plusieurs organisations professionnelles selon leur compétence dans des produits spécifiques) lors des entretiens, ce qui aurait pu remonter plus facilement si les discussions entre ces acteurs avaient été ouvertes plus tôt. De plus, la compréhension précise du projet par les acteurs agricoles à travers les éléments (l'explication des enjeux techniques des machines, les demandes définies des cuisines centrales) qui impactent les décisions en termes d'approvisionnement pourrait ouvrir la voie à une meilleure appréhension des critères imposés dans les cahiers des charges.

1.2. Un projet ancien dont les doutes et attentes des acteurs agricoles persistent au fil des années

Plusieurs travaux menés ces dernières années évoquent le projet LS, souvent de manière secondaire, à travers des études du système alimentaire guadeloupéen ou des diagnostics agraires sur le territoire Nord Grande-Terre (Angeon et Barraud 2019 ; Barraud, 2018 ; Auguste, 2018). Il a été intéressant de se documenter sur l'évolution du projet et de la perception des acteurs à travers ces travaux, permettant

de les confronter avec les discours actuels des individus interrogés. La figure 14 rend compte de la vision du projet LS par les producteurs trois ans en arrière.

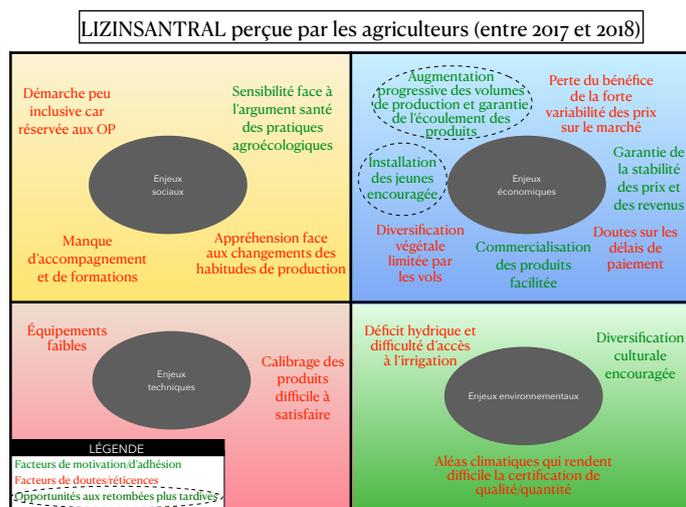


Figure 14 : Confrontation des opportunités et contraintes perçues par les agriculteurs pour l'approvisionnement de l'ATAA – vision du projet entre 2017 et 2018 (source : auteur, d'après Barraud, 2018 et Auguste, 2018)

Globalement, les mêmes facteurs de doutes ressortent aujourd'hui de la part des acteurs de la filière agricole que ceux qui étaient mentionnés il y a 3 ans. Pour la dimension économique, les acteurs agricoles évoquaient déjà leur crainte sur les prix et retard de paiement des factures. En effet, le manque d'information que détiennent les agriculteurs sur le prix d'achat des produits, le délai de paiement ou la capacité de l'ATAA à pouvoir développer le travail à façon ne leur permet pas de se projeter suffisamment dans le projet, alors que son lancement remonte maintenant à plus d'une dizaine d'années. Les exigences de calibrage et le manque d'équipement pour répondre aux critères d'approvisionnement étaient également soulevés. Concernant les enjeux sociaux, la CANGT ne positionne plus sa stratégie d'approvisionnement exclusivement envers les OP bien que la réalité montre que la grande majorité des bénéficiaires seront bien les OP et non pas les petits producteurs. De même, les acteurs agricoles appréhendent le changement des habitudes de production que vont potentiellement poser les exigences de calibrage, forme et aspect des produits demandés pour l'ATAA. Ainsi, malgré l'avancée du projet, notamment sur l'élaboration précise des cahiers des charges d'approvisionnement qui a été réalisée ces derniers mois, le projet LS se révèle très long à sa mise en œuvre, les doutes et la méfiance persistent pour les acteurs agricoles, qui attendent maintenant avec impatience que le projet voit le jour.

1.3. Le projet LS : dichotomie entre objectif de développement territorial et performance de l'ATAA

Il apparaît que la difficulté majeure qui se dessine quant à la pérennité du projet LS réside dans le juste équilibre à trouver entre la capacité de LS à répondre aux problématiques agricoles et de santé publique du territoire et la stratégie d'approvisionnement local de LS pour assurer la viabilité économique du projet.

Comme évoqué précédemment, la scission qui existe entre OP et hors OP dans leur niveau d'intégration au projet pose débat sur l'ambition de développement de la filière agricole affichée par la CANGT. De plus, plusieurs éléments encore non définis sur LS doivent être ciblés comme des points de vigilance : la gestion privée de l'usine et le degré de transformation qui sera envisagé pour le travail à façon. Pour la gestion de l'usine, un professionnel privé prendra en charge LS pour en assurer son fonctionnement et développer l'activité. Il se pose alors la question de l'orientation qui sera prise par le privé pour la gestion de LS, notamment au niveau des fournisseurs au risque de creuser davantage la scission entre les acteurs OP et hors OP. De plus, le travail à façon qui est censé être développé dans l'ATAA est attendu par les acteurs du monde agricole, cependant peu d'informations sont transmises sur le potentiel de ce volet. Tout comme la question du choix des fournisseurs, le travail à façon relève du gestionnaire privé de l'usine ce qui laisse planer le doute sur les bénéficiaires de cette activité future et l'inclusion des petits producteurs.

1.4. L'émergence d'un SAT conditionnée par la connexion des différentes initiatives l'alimentation durable sur le territoire

Concernant le potentiel développement d'un SAT sur le territoire guadeloupéen, il apparaît que la CANGT, à travers le projet LS, lauréat pour l'émergence d'un PAT, répond aux diverses dimensions d'un SAT. Néanmoins, le projet LS pose débat sur la réalité effective de l'ancrage territorial des matières premières entrantes dans l'usine. En effet, il y a un risque que l'offre locale, quantitative et qualitative, ne permette pas de répondre aux besoins pour l'approvisionnement, à cause de la saisonnalité de certains produits, les difficultés de production liées aux aléas climatiques, etc.

De plus, d'après ce qui ressort de la littérature mobilisée pour la présente étude, le SAT se développe par la connexion entre les différents PAT et autres initiatives ayant trait à l'alimentation territoriale. LS se positionne alors comme la pierre angulaire à l'émergence d'un SAT, sous réserve d'une meilleure prise en considération des autres projets du territoire. Sur la figure 15 sont présentés les projets relevant de l'ambition de favoriser une alimentation de proximité. Le projet de Marché d'Excellence Régional consiste à développer un marché de gros pour stocker et écouler la production des professionnels agricoles. Le projet AgroPark est construit autour de deux volets : des parcelles destinées aux professionnels qui souhaitent développer leur activité d'agrotransformation et la création d'un hall technologique où seraient mis à disposition différents équipements pour la transformation alimentaire. De plus, deux autres PAT sont en construction sur le territoire guadeloupéen, à Morne-à-L'Eau et à Baie-Mahault, dont les objectifs ne sont pas encore précisément définis. Tout l'enjeu réside dans l'interconnexion de ces différentes actions qui se développent en Guadeloupe pour tendre vers un système alimentaire plus durable et territorialisé.

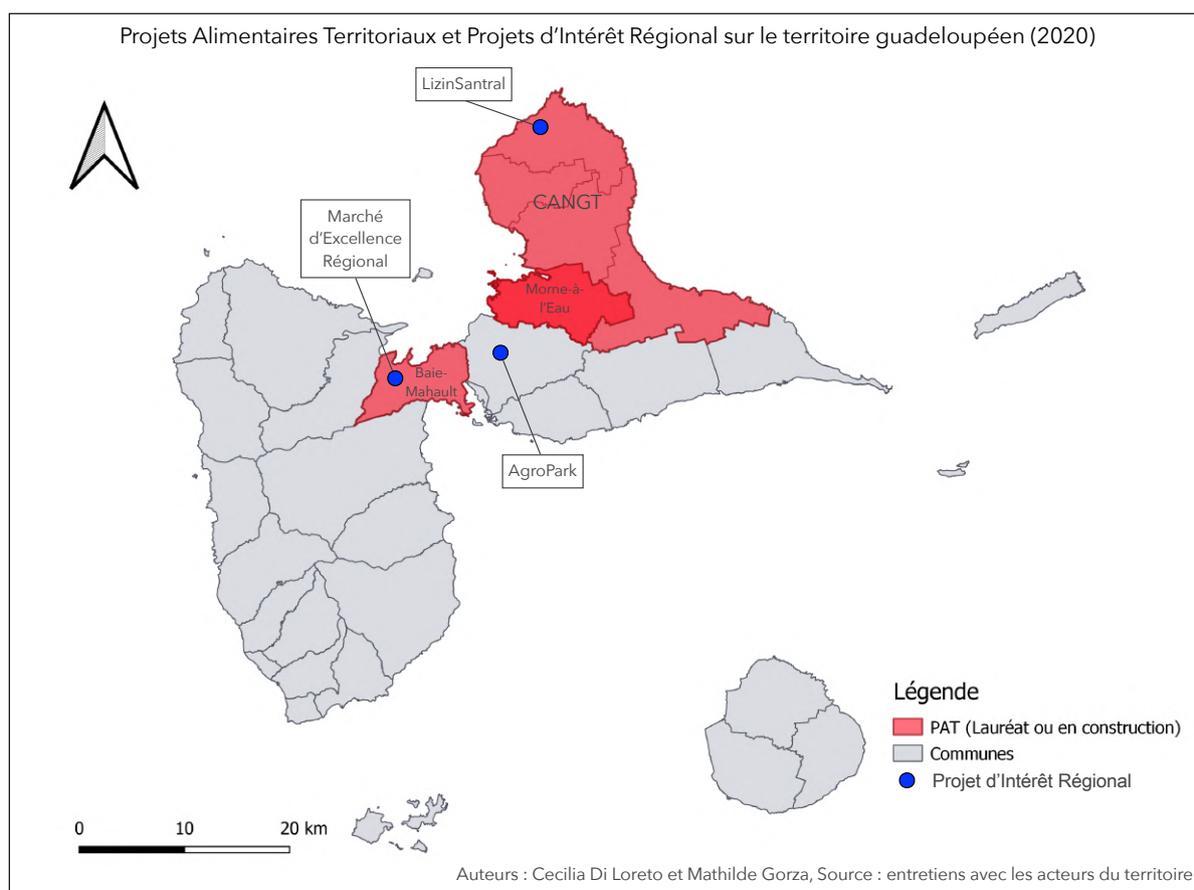


Figure 15 : Carte du territoire guadeloupéen présentant les différents projets en faveur de la reterritorialisation de l'alimentation (source : Cecilia Di Loreto et Mathilde Gorza)

2. Leviers d'action

Cette partie se propose d'exposer les différents leviers d'action et pistes de réflexion qui pourraient être explorés pour tendre vers un projet viable et durable.

Tout d'abord, il apparaît que le projet LS fait face à une difficulté de coordination et communication entre les différents acteurs. Pour assurer un travail collaboratif efficace et durable, c'est la compréhension des attentes, des difficultés et des craintes des potentiels collaborateurs qui permet en partie de construire un projet solide, en accord avec la réalité du territoire. Il apparaît alors pertinent de développer davantage le travail d'animation du territoire en incluant toutes les parties prenantes du projet autour de différentes thématiques (formation agricole, pratiques agro-écologiques, intérêt du développement de l'agrotransformation, sensibilisation aux problèmes nutritionnels, etc.). Cela permettrait de mobiliser l'ensemble des acteurs et de faciliter la compréhension des attentes inhérentes au projet LS. Plus encore, il serait intéressant d'expliquer plus précisément aux acteurs de la filière agricole les décisions techniques qui ont été prises pour le fonctionnement de l'usine et qui impactent les critères d'approvisionnement en matière première. Il serait également pertinent, dans la démarche de développement d'un SAT, d'engager les échanges auprès des autres acteurs porteurs de projet en Guadeloupe comme les PAT en construction sur le territoire ou les autres initiatives de projet d'intérêt régional.

De plus, la pérennité d'un projet est conditionnée en partie par la connaissance et l'ancrage cohérent du projet dans l'environnement dans lequel il s'insère. Il ne s'agit donc pas d'exclure du montage du projet les acteurs aux activités complémentaires en agroalimentaire. En effet, une connaissance fine des jeux d'offre et de la demande, des modes d'écoulement et des clients qui absorbent cette production permettrait d'assurer une meilleure gestion et planification de l'approvisionnement de l'usine, voire même d'ouvrir la porte à une collaboration possible entre plusieurs unités du territoire.

Enfin, des pistes de réflexion plus précises peuvent être soulevées concernant le fonctionnement de LS et l'approvisionnement :

- Développer une organisation efficace de l'approvisionnement de l'ATAA grâce à une planification très en amont des besoins en matière première pour l'usine et rester flexible sur l'approvisionnement en produits nutritionnellement équivalents selon leur saisonnalité et disponibilité ;
- Favoriser l'intégration des producteurs NGT en donnant du poids au critère d'empreinte carbone pour les appels d'offre qui seront lancés pour l'approvisionnement de l'usine et développer dès le début du fonctionnement de l'usine le volet du travail à façon qui présente un intérêt certain pour les acteurs agricoles du territoire ;
- Diversifier la clientèle pour l'écoulement des produits finis de LS en investissant sur des petits équipements de transformation et s'orienter vers d'autres structures publiques de types centres aérés dès le début du fonctionnement de l'usine pour éviter le fonctionnement en sous-régime de l'usine pendant le creux des vacances scolaires ;
- Favoriser un approvisionnement garanti en produits locaux en poursuivant le travail de recherche autour de variétés adaptées aux conditions du milieu et proposer des itinéraires culturels permettant de répondre aux exigences du cahier des charges ;
- Intégrer l'approvisionnement en produits labellisés « Agriculture Biologique » et autres labels pour répondre aux exigences de la loi EGalim ou encore réfléchir à l'inclusion des légumineuses pour l'obligation d'un repas végétarien par semaine.

Conclusion

Cette étude avait pour objectif de rendre compte des enjeux autour de l'approvisionnement de la création d'un atelier de transformation agroalimentaire sur le territoire Nord Grande-Terre en Guadeloupe (projet LizinSantral de la CANGT de transformation de produits locaux pour approvisionner la restauration scolaire). Plus précisément, il a été question de s'intéresser aux différentes variables inhérentes au projet qui conditionnent sa viabilité et sa durabilité. Ainsi trois hypothèses initiales étaient avancées : la première concernant la difficulté de collaboration entre les acteurs, la deuxième portant sur l'inadéquation de certains critères des cahiers des charges d'approvisionnement avec les réalités et possibilités des acteurs du monde agricole et la troisième ayant trait à l'incompatibilité du périmètre et des critères d'un SAT avec le territoire du Nord Grande-Terre.

Pour mener cette étude, la méthodologie a consisté en des entretiens semi-directifs qualitatifs mêlés à l'analyse de la littérature scientifique. La taille réduite de l'échantillon des acteurs enquêtés ne permet pas de valider ou d'invalider les hypothèses mais sert à illustrer une tendance des résultats. Concernant la collaboration entre les acteurs, il apparaît que le projet LS est entré dans une dynamique de co-construction à travers la mise en place de divers partenariats et de séances de travail avec les acteurs du monde agricole gravitant autour du projet. Néanmoins, l'intégration et l'implication est variable selon les individus (notamment à travers la scission des acteurs agricoles en OP et hors OP), ce qui témoigne d'une difficulté à coordonner encore toutes les parties prenantes. La plupart des producteurs sont intéressés et motivés pour approvisionner l'usine mais restent sceptiques quant à la date de mise en route de l'usine, les critères de prix qui seront fixés, les délais de paiement, les contraintes du cahier des charges et la possibilité de valoriser leur production via le travail à façon envisagé pour LS. De plus, la stratégie d'approvisionnement de l'usine majoritairement centrée sur les fournisseurs de type OP ne permet pas suffisamment l'inclusion des petits producteurs qui risquent de rester en retrait de ce projet. Ce constat s'éloigne alors de l'ambition affichée par la CANGT de participer à la structuration de la filière agricole sur son territoire par l'ouverture de débouchés et la garantie d'écoulement des productions des agriculteurs. Par ailleurs, ce résultat est à mettre en parallèle avec le concept de SAT que la CANGT cherche à développer sur le territoire NGT. En effet, le projet LS, par l'ensemble des actions qui lui sont associées (accompagnement à la structuration agricole, travaux de recherche autour de la valorisation des coproduits via la plateforme MOBILAG, éducation alimentaire et élaborations de nouvelles recettes à base de produits locaux par le GRIC) se dessine comme la pierre angulaire de l'émergence d'un SAT. Plus encore, le projet LS peut créer une dynamique territoriale encourageant la transformation et la consommation de produits locaux représentant un enjeu fort face à l'importation massive de produits transformés en Guadeloupe. En revanche, le manque d'inclusion des producteurs du territoire NGT dans LS et le risque lié à la nécessité potentielle d'importer des matières premières pour fournir l'ATAA en cas d'insuffisance de l'offre agricole locale sont des points de vigilance à soulever pour atteindre l'ambition de développement d'un SAT. Ces limites questionnent d'ailleurs sur la faisabilité de l'émergence d'un SAT au territoire restreint du NGT : il apparaît alors plus pertinent d'imaginer le développement d'un SAT à l'échelle guadeloupéenne à travers la coordination de l'ensemble des initiatives de la Guadeloupe qui vont en faveur d'une reterritorialisation de l'alimentation.

Ainsi, la problématique de l'étude était la suivante : Comment envisager l'approvisionnement de l'ATAA face aux attentes de chacun des acteurs du système afin d'assurer la pérennité du projet et engager la voie vers l'émergence d'un système alimentaire territorialisé ?

La réponse que peut apporter cette étude pour assurer un approvisionnement viable et durable de LS et qui va dans le sens des critères d'un SAT porte sur la prise en considération globale des attentes de tous les acteurs de la filière, en favorisant la communication et la compréhension des visions de chacun par le développement de l'animation territoriale. La connaissance fine du milieu d'insertion du projet permettrait aussi de mettre en place des mesures de gestion et de planification de l'approvisionnement, de diversification de la clientèle ou encore l'intégration croissante des petits producteurs par la diversification du panel de produits ciblés pour l'ATAA.

Finalement, cette étude s'est concentrée sur la partie amont du projet LS à travers la confrontation des visions et attentes des acteurs de la filière agricole. Pour la suite du travail à mener, en réponse à l'approche systémique de l'alimentation territorialisée, il serait intéressant d'étudier plus en profondeur les attentes des bénéficiaires du projet comme les caisses des écoles, les cuisines centrales et les consommateurs finaux afin d'avoir un aperçu total de la portée du projet, des impacts, atouts et contraintes à toutes les échelles.

Bibliographie

Agreste Guadeloupe, 2017, « Commerce extérieure agroalimentaire. 1995-2015 : Vingt ans d'échanges », Édition Septembre 2017, n°3

Agreste Guadeloupe, 2018, « Commerce extérieur agroalimentaire. Conjoncture 2017 du commerce extérieur agroalimentaire », Edition octobre 2018.

Agreste Guadeloupe, 2019, « Mémento de la statistique agricole », Edition 2019.

Angeon, V., Barraud, E., 2019, « « Manger autrement » dans le cadre de la transition agro-écologique », Socio-anthropologie, 39 | 2019, 115-128.

Atlas des Paysages de l'archipel Guadeloupe, 2012, DEAL, Région Guadeloupe

Audoux, L., Mallemanche, C., Prévot, P., 2020, « Une pauvreté marquée dans les DOM, notamment en Guyane et à Mayotte », INSEE Première N°1804, juillet 2020

Aumand, A., Le Cotty, T., Voituriez, T., 2001, « Quels instruments de valorisation de la multifonctionnalité ? », Rapport final, CIRAD Amis Ecopol, 186p.

Auguste, M. S., 2018, « Diagnostic agraire au Nord Grande-Terre en Guadeloupe : L'impact du Système foncier sur l'agriculture actuelle, la transition agroécologique et l'approvisionnement du projet Lizin Santral », Mémoire de fin d'études, Montpellier SupAgro, 137p.

Banque mondiale, 2008, « Rapport sur le développement dans le Monde : L'Agriculture au Service du Développement », Washington, Banque Mondiale

Barraud, E., 2018, Étude exploratoire de la situation agricole en Nord Grande-Terre.

Bonny, S., 2005, « Les systèmes de production agricole dans la chaîne agroalimentaire : position et évolution », Économie Rurale, N°288, pp. 91-98.

Boucher, F., Bridier, B., Brun, V., 2010, « La qualification territoriale des produits dans les processus d'activation des SYAL. Le cas des fromageries rurales en Amérique Latine », Communication au 116^{ème} EAAE Seminar : Spatial dynamics in agri-food systems : implications for sustainability and consumer welfare, 27-30 Octobre, Parma (Italie), 12p.

Boucher, F., Carimentrand, A., Requier-Desjardins, D., 2003, « Agro-industrie rurale et lutte contre la pauvreté : les Systèmes Agroalimentaires Localisés contribuent-ils au renforcement des « capacités » ? », Communication au 3^{ème} Colloque : l'Approche des Capacités, Université de Pavie, Italie, 7-9 septembre, 20p.

CANGT, 2019. « Dossier de presse : Atelier de transformation des produits agricoles locaux du Nord Grande-Terre ». https://www.regionguadeloupe.fr/fileadmin/user_upload/2019/dossier_de_presse_LIZINSANTRAL.pdf

CIRAD-SAR, 1996, « Systèmes agroalimentaires localisés : organisations, innovations et développement local », orientations et perspectives issues de la consultation du CIRAD « Stratégies de recherche dans le domaine de la socio-économie de l'alimentation et des industries agroalimentaires », CIRAD-SAR, 121p.

Colletis, G., Pecqueur, B., 2005, « Révélation de ressources spécifiques et coordination située », Économie et institutions, N°6-7, pp.51-74

Courlet, C., 2000, « Districts industriels et systèmes productifs localisés (SPL) en France », Rapport final, DATAR, Paris.

Creignou, C., 2019, « Analyse du système alimentaire guadeloupéen. Quel positionnement peut avoir la direction régionale de l'ADEME Guadeloupe dans l'émergence d'un système alimentaire territorialisé », Mémoire de fin d'études, ISTOM

Dedeire M., 1997, « Le concept d'agriculture de terroir », Thèse de doctorat, Université Paul Valéry, Montpellier, 476p.

Duchesne, S., 2013, « Pratique de l'entretien dit 'non-directif'. Bachir, Myriam. Les méthodes au concret ». Démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique, Presses Universitaires de France, pp.9-30, 2000.

FAO, 2010. Definition of sustainable diets. International scientific symposium Biodiversity and sustainable diets United againts hunger. Rome. FAO, 2 p.

Fort, F., Couderc, J-P., 2001, « Le terroir : un avantage concurrentiel à l'exportation ? Le cas des entreprises agro-alimentaires du Languedoc-Roussillon », Économie rurale, N°264-265, pp. 46-59.

Fourcade, C., 2006, « Petites entreprises agro-alimentaires : des stratégies collectives en réponse à l'internationalisation », Communication au huitième CIFEPM : L'internationalisation des PME et ses conséquences sur les stratégies entrepreneuriales, Fribourg, Vol 25-27, 16p.

Fourcade, C., Muchnik, J., Treillon, R., 2010, « Coopération, territoires et entreprises agroalimentaires », Editions Quae, Versailles Cedex, 139p.

Fournier, S., Muchnik, J., 2010, « L'approche "Systèmes Agroalimentaires Localisés" (SYAL), un outil d'intervention pour le développement territorial ? », Colloque Innovation and Sustainable Development in Agriculture and Food, Montpellier, 28 juin-1er juillet, 15 p.

Fournier, S., Touzard, J.-M., 2014, « La complexité des systèmes alimentaires : un atout pour la sécurité alimentaire ? », Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement, Vol 14, N°1

Frézel, J., Lazzeri, Y., Merle, V., 2016, « Vers des systèmes alimentaires territorialisés en Provence-Alpes-Côte d'Azur ». Les systèmes alimentaires territorialisés en Méditerranée – initiatives pour une alimentation responsable et durable. Paris. Association RESOLIS. Journal RESOLIS #12. pp.26-33

Hazoumé, D., 2019, « Revenu des agriculteurs : mesures, déterminants et instruments d'accompagnements – Comment qualifier les revenus marchands et non marchands de la petite agriculture familiale, Cas de la Guadeloupe », mémoire de fin d'études, ISTOM

INSEE, 2017, « Nord Grande-Terre : une expansion urbaine, une identité rurale », INSEE Dossier Guadeloupe N°11, mars 2017

Le Corre, L., 2016, « En Guadeloupe, les prix sont plus élevés de 12,5 % qu'en France hexagonale », INSEE Analyses Guadeloupe N°10, avril 2016

Loi n°2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir sur l'Agriculture, l'Alimentation, et la Forêt

Lopez, E., Muchnik, J., 1997, « Petites entreprises agroalimentaires : émergence et développement local », Petites entreprises et grands enjeux : le développement agroalimentaire Local, L'Harmattan, Paris, pp. 19-32.

Malassis, L. 1994. « Nourrir les Hommes ». Dominos Flamarion, Paris, 110p.

Malassis, L. 1996. « Les trois âges de l'alimentaire ». Agroalimentaria, N°2, 5p.

Marshall, A., 1890. Principles of Economics. 8ème ed. 1997, Great minds series, Mac Millian, Londres, 450p.

Maxime, F., Mazé, A., Laurent, C. et al., 2003, « Multifonctionnalité de l'agriculture et modèles de l'exploitation agricole », Économie rurale. N°273 /274, pp. 134-152.

Metereau, R., Fiquière, C., 2014, « Au carrefour de l'écologie industrielle et du Syal. Premiers jalons pour faire progresser la durabilité d'un développement rural localisé », Développement durable et territoires, Vol 5, N°1.

Ministère de l'Agriculture de l'Alimentation et de la Forêt., 2018, « Programme National pour l'Alimentation », 2018-2019, p. 28.

Mollard A., 2003, « Multifonctionnalité de l'agriculture et territoires : des concepts aux politiques publiques », Cahiers d'économie et sociologie rurales, N° 66, p. 28-54

Mollard, A., et Pecqueur, B., 2007 « De l'hypothèse au modèle du panier de biens et de services. Histoire succincte d'une recherche », Économie rurale, N°300, pp. 110-114

Muchnik, J., 2010, « Le fait technique, finalités et ancrage territorial », Le temps des Syal : Techniques, vivres et territoires, Editions Quae, Versailles Cedex, pp. 33-46.

Muchnik, J., Requier-Desjardins, D., Sautier, D., et al., 2007, « Les systèmes agroalimentaires localisés (SYAL) : introduction », Economies et sociétés, Série Systèmes agroalimentaires, N°29, pp. 1465-1484.

Muchnik J., Sanz Cañada J., Torres Salcido G., 2008, « Systèmes agroalimentaires localisés : état des recherches et perspectives », Cahiers d'Études et des Recherches Francophones /Agricultures, Vol.17, N°6, pp. 513-519.

Muchnik, J. et Sautier, D., 1998, « Systèmes agro-alimentaires localisés et construction de territoires. Proposition d'action thématique programmée. » CIRAD, Paris.

Nadeau, J., 2019, « Les systèmes alimentaires territorialisés comme alternative au modèle agroindustriel dominant : analyse des discours d'acteurs intégrés dans cette transition alimentaire », Regards croisés sur l'alimentation et l'agriculture durable, L'interdisciplinaire – Journal scientifique étudiant de l'institut EDS, N°16, pp. 7

Oliveira Santos, R., 2015, « L'ancrage territorial : une réponse d'avenir pour l'agriculture française ». Pour, Vol 228, N°4, pp. 233-242.

Orain, A., 2017, « Repérage et caractérisation des expérimentations paysannes de la Guadeloupe : rapport de stage ». Montpellier : Institut des Régions Chaudes, 172 p.

ORSAG, 2010, « Comportements alimentaires et perceptions de l'alimentation en Guadeloupe en 2010 ». Synthèse de l'étude disponible sur : <https://www.orsag.fr/comportements-alimentaires-et-perceptions-de-l-alimentation-en-guadeloupe-en-2010/>

ORSAG, 2017, « KANNARI 2013 – Volet santé Guadeloupe – les principaux enseignements », 20p. Disponible sur : <http://www.orsag.fr/actualite-orsag/364-enquete-kannari-volet-sante-les-principaux-enseignements.html>

Poisson, M., Saleilles, S., 2012. « Déterminants et processus d'émergence des systèmes agroalimentaires localisés alternatifs ». Economies et Sociétés, n° 34, p. 2077-2096.

Porter, M., 1998, « Clusters and the new economics of competition », Harvard Business Review, pp. 77-90

Prevost, P., Lallemand, P., 2010, « L'approche terroir : pour une démarche de recherche- formation- action », Communication au Symposium : Innovation et développement durable dans l'agriculture et l'agroalimentaire, ISDA, 28 juin-1 Juillet, Montpellier, 12p.

Rastoin, J.-L., 2015. « Les systèmes alimentaires territorialisés : le cadre conceptuel ». Systèmes alimentaires territorialisés en France – 100 initiatives locales pour une alimentation responsable et durable. Paris. Association RESOLIS. Journal RESOLIS #4. pp.11-13

Rastoin, J.-L., 2016, « Les systèmes alimentaires territorialisés : enjeux et stratégie de développement ». Systèmes alimentaires territorialisés au Québec – 100 initiatives locales pour une alimentation responsable et durable. Paris. Association RESOLIS. Journal RESOLIS #7. pp. 12-15

Rastoin, J.-L., 2017. « Éditorial : États généraux de l'alimentation : une opportunité pour accélérer la nécessaire transition des systèmes alimentaires en France, en Europe et dans le monde », pp. 17-27

Rastoin, J.-L., Gherzi, G., 2010, « Le système alimentaire mondial. Concepts, méthode d'analyse et dynamiques », Versailles, Quæ, 584p.

Requier-Desjardins, D., 2010, « L'évolution du débat sur les SYAL : le regard d'un économiste », Revue d'Économie Régionale & Urbaine, N° 4, p. 651-668.

Rinaldo, L., 2016, « Système Alimentaire Territorialisé en Guadeloupe : Le Nord Grande-Terre, territoire moteur d'une transition alimentaire », CANGT, Direction du Développement Économique – Pôle Développement et Solidarités

Rodriguez-Borray, G., Requier-Desjardins, D., 2005, «La multifuncionalidad de los SIALES en zonas rurales de países en desarrollo. El caso de la agroindustria panelera Colombiana », Revista Perspectivas Rurales, N° 17-18, pp. 113-125.

Saidi, A., 2011. « Les systèmes agroalimentaires localisés face à l'insécurité alimentaire : le cas du système oléicole dans l'espace de Saïs-Meknès au Maroc ». Économies et finances. Université de Grenoble.

Sanz Cañada, J., et Muchnik, J., 2011, « Introduction : Ancrage et identité territoriale des systèmes agroalimentaires localisés », Économie Rurale, N°322, pp. 4-10

Temri, L., Grzesiak, V., 2016, « Initiatives pour des systèmes alimentaires responsables et durables : le cas des projets alimentaires territoriaux de la région Languedoc-Roussillon ». Les systèmes alimentaires territorialisés en Méditerranée – initiatives pour une alimentation responsable et durable. Paris. Association RESOLIS. Journal RESOLIS #12. pp.20-25

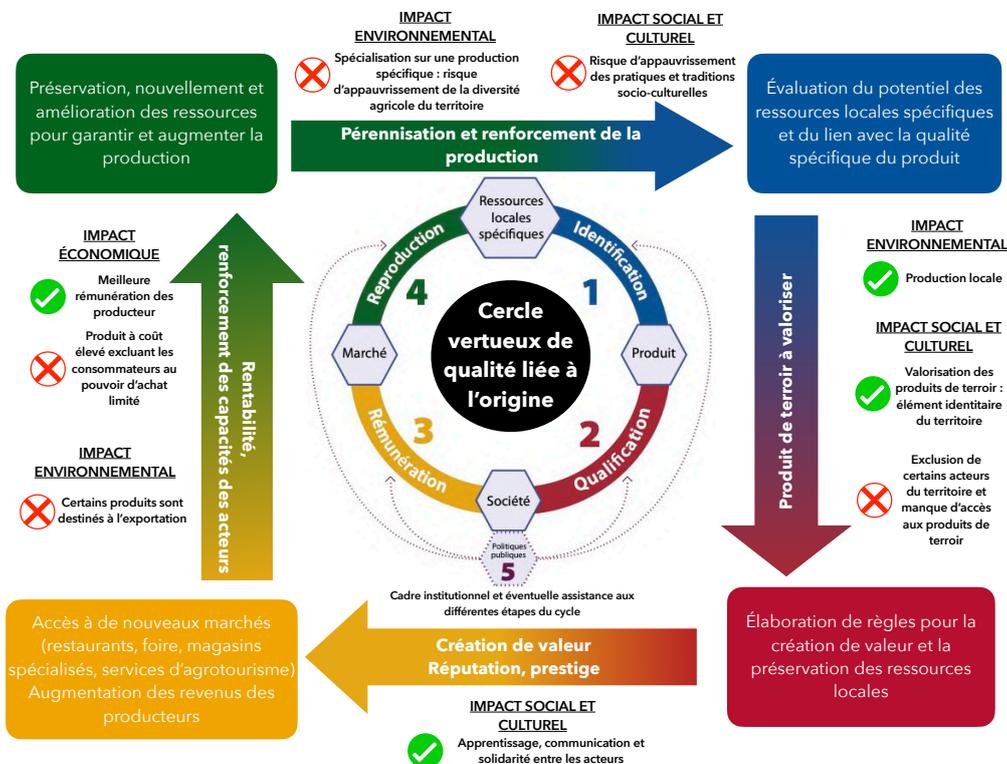
Vandecandelaere, E., Arfini, F., Belletti, G. et Marescotti, A., 2010. Territoires, produits et acteurs locaux : des liens de qualité. Guide pour promouvoir la qualité liée à l'origine et des indications géographiques durables. Rome: FAO / SINER-GI, 198p.

Table des annexes

Annexe 1 : Le processus de qualification territoriale et les différents impacts à différentes étapes du cycle (source : auteur, d'après Vandecandelaere et al, 2009).....	64
Annexe 2 : Le concept de SYAL face aux enjeux de sécurité alimentaire (source : Auteur, D'après la définition de la sécurité alimentaire proposée par la FAO, 1996)	64
Annexe 3 : Contribution des SAT à la sécurité alimentaire (source : auteur, d'après la définition de la sécurité alimentaire proposée par la FAO, 1996).....	65
Annexe 4 : Tableau récapitulatif des différents produits prévus pour l'approvisionnement de l'ATAA (source : CANGT, 2019)	65
Annexe 5 : Schéma de synthèse de la réunion (28/07/2020) entre la CANGT et les acteurs agricoles autour des cahiers des charges d'approvisionnement de l'ATAA (source : auteur)	66
Annexe 6 : Échantillonnage des acteurs enquêtés catégorisés selon les types d'acteur (source : auteur).....	66
Annexe 7 : Exemple d'un guide d'entretien utilisé pour interroger les acteurs de la CANGT (source : auteur).....	67
Annexe 8 : Grille d'analyse des résultats (source : auteur).....	69
Annexe 9 : Analyse des fréquences d'apparition des éléments de définition d'un SAT (source : auteur)	70
Annexe 10 : Définitions d'un SAT détaillées selon les discours des acteurs (source : auteur)	71
Annexe 11 : Citations des discours d'acteurs concernant la vision de l'échelle d'un SAT (source : auteur).....	73
Annexe 12 : Analyse des fréquences d'apparition des éléments de discours d'acteurs soulevant le rôle de LS dans la mise en place d'un SAT (source : auteur).....	74
Annexe 13 : Discours d'acteurs sur les actions de LS participant à l'enjeu de reterritorialisation de l'alimentation (source : auteur).....	75

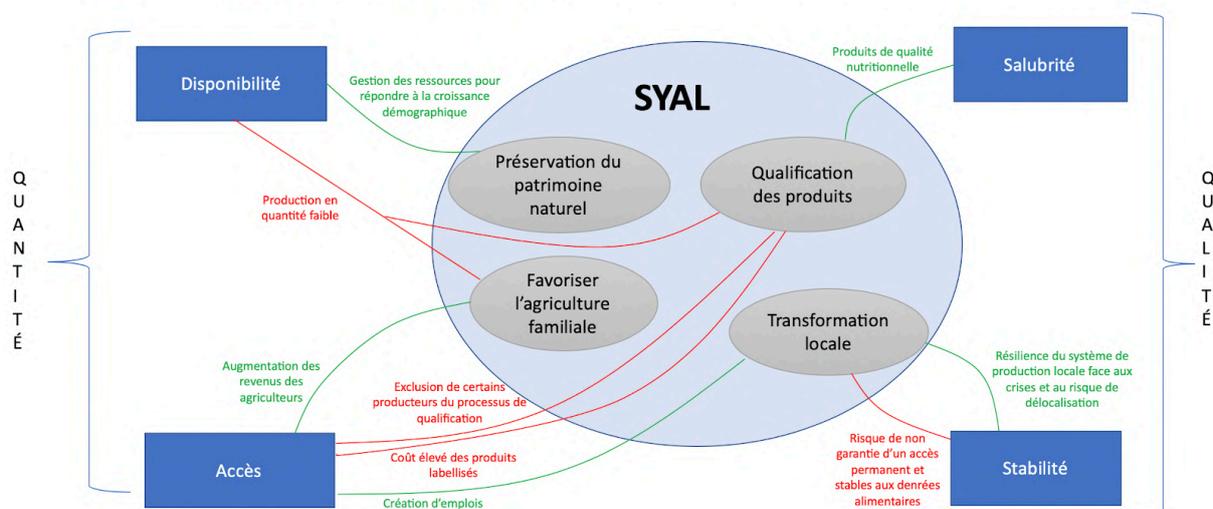
Annexes

Annexe 1 : Le processus de qualification territoriale et les différents impacts à différentes étapes du cycle (source : auteur, d'après Vandecandelaere et al, 2009)

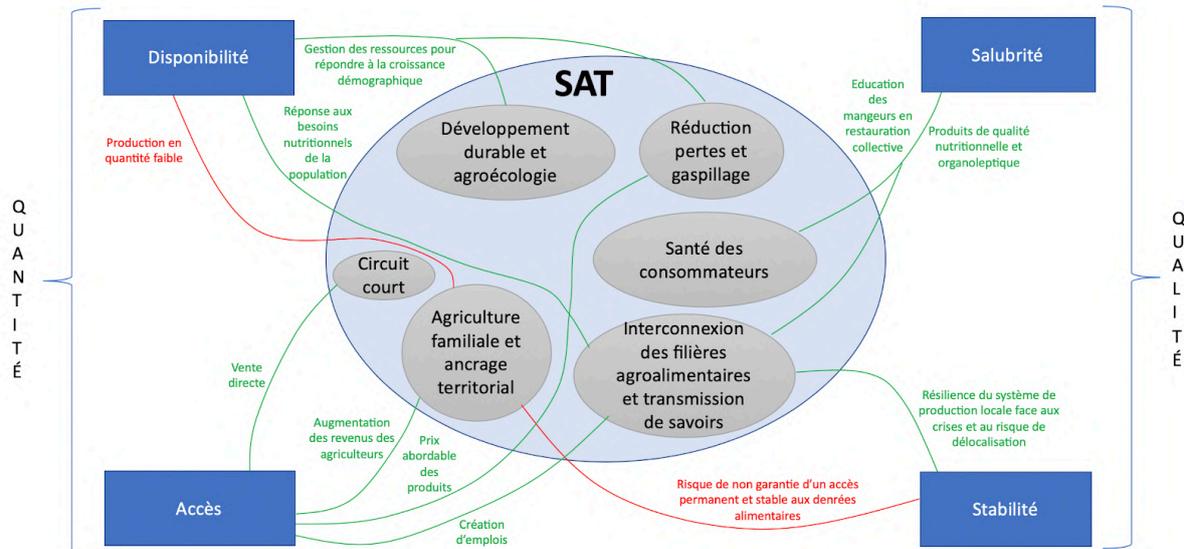


Annexe 2 : Le concept de SYAL face aux enjeux de sécurité alimentaire (source : Auteur, D'après la définition de la sécurité alimentaire proposée par la FAO, 1996)

SYAL : force ou menace pour la sécurité alimentaire ?



Annexe 3 : Contribution des SAT à la sécurité alimentaire (source : auteur, d'après la définition de la sécurité alimentaire proposée par la FAO, 1996)



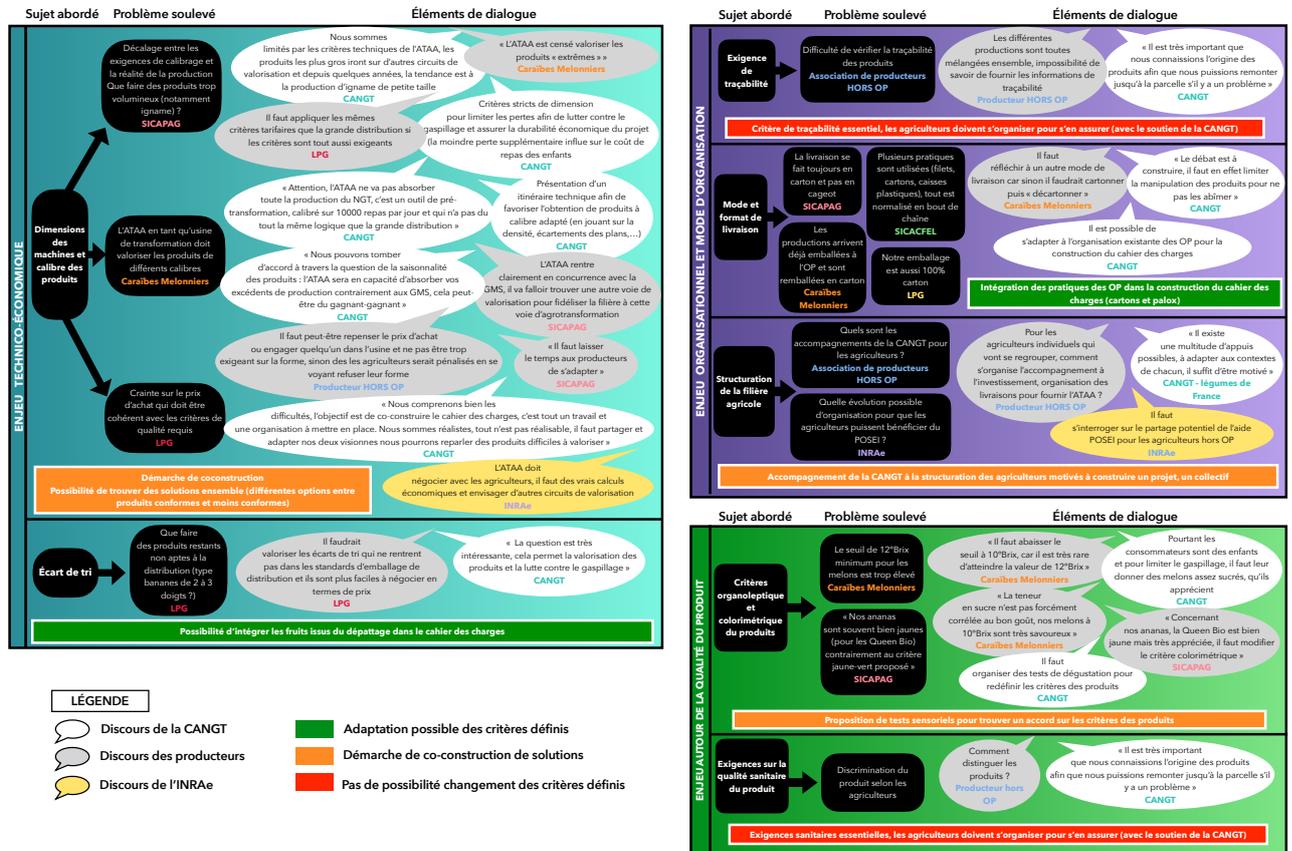
Annexe 4 : Tableau récapitulatif des différents produits prévus pour l'approvisionnement de l'ATAA (source : CANGT, 2019)

TABLEAU RECAPITULATIF DES FRUITS ET LEGUMES - ATAA CANGT									
DENREES	POIDS / 140 JOURS	POIDS TRAVAILLE / JOUR	MARGE DE SECURITE (20%)	PAU	PAC	PERTE	POIDS PRODUITS FINIS	PRODUITS FINIS	
FRUITS									
Ananas	35 tonnes	250 kg	300 kg	X		20%	240 kg	Morceaux, cubes, rondelles, salade fruits	
Melons	35 tonnes	250 kg	300 kg	X		20%	240 kg	Morceaux, cubes, rondelles, salade fruits	
Pastèques	35 tonnes	250 kg	300 kg	X		37%	190 kg	Morceaux, cubes, rondelles, salade fruits	
SOUS TOTAL	105 tonnes	750 kg	900 kg	-	-	-	670 kg		
LEGUMES									
Aubergines	21 tonnes	150 kg	180 kg		X	10%	160 kg	Rondelles, demies-lunes, quartiers, chips	
Carottes	28 tonnes	200 kg	240 kg	X		15%	215 kg	Cubes, rondelles, batonnets, râpés, julienne	
Choux	21 tonnes	150 kg	180 kg	X		40%	110 kg	Râpés	
Concombres	28 tonnes	200 kg	240 kg	X		30%	175 kg	Cubes, lamelles, râpés, julienne, brunoise	
Courgettes	28 tonnes	200 kg	240 kg	X		25%	180 kg	Rondelles, rapés, quartiers, julienne	
Giraumons	42 tonnes	300 kg	360 kg	X	X	40%	215 kg	Morceaux, cubes, râpés, julienne	
Laitues	35 tonnes	250 kg	300 kg	X		40%	180 kg	Chiffonnade, ciselé, lanières	
Poivrons	21 tonnes	150 kg	180 kg	X		5%	170 kg	Emincés, brunoise	
Tomates	28 tonnes	200 kg	240 kg	X		10%	210 kg	Cubes, rondelles, quartiers	
SOUS TOTAL	252 tonnes	1800 kg	2160 kg	-	-	-	1615 kg		
AMYLACES									
Bananes plantains	42 tonnes	300 kg	360 kg		X	37%	225 kg	Entier, rondelles	
Bananes poyo	42 tonnes	300 kg	360 kg		X	37%	225 kg	Entier, rondelles, cubes	
Fruits-à-pain	35 tonnes	250 kg	300 kg		X	32%	205 kg	Entier, cubes, demies-lunes, quartiers	
Ignames	70 tonnes	500 kg	600 kg		X	20%	480 kg	Morceaux, cubes, rondelles, lamelles	
Madères	28 tonnes	200 kg	240 kg		X	20%	190 kg	Entier, cubes, lamelles, dauphinois	
Patates douces	70 tonnes	500 kg	600 kg		X	20%	480 kg	Entier, cubes, rondelles, batonnets	
SOUS TOTAL	287 tonnes	2050 kg	2460 kg	-	-	-	1805 kg		
TOTAL	644 tonnes	4,6 tonnes	5,5 tonnes	En fonction des pertes pour chacun des aliments, les déchets alimentaires sont estimés à 1,5 tonnes par jour.					

Production repas / jour : 10 000 estimés
 dont 7200 repas pour 3 cuisines centrales
 1 lycée également à prévoir

Annexe 5 : Schéma de synthèse de la réunion (28/07/2020) entre la CANGT et les acteurs agricoles autour des cahiers des charges d'approvisionnement de l'ATAA (source : auteur)

**Identification de enjeux soulevés autour de l'approvisionnement de l'ATAA
Réunion du 28 juillet 2020**



Annexe 6 : Échantillonnage des acteurs enquêtés catégorisés selon les types d'acteur (source : auteur)

Types d'acteur	Sous-types d'acteur	Code entretien	Nombre d'acteurs interrogés
Porteurs de Projet	CANGT	CANGT	3
	Assistant Maître d'Œuvre	CANGT-AMO	1
	Cabinet d'expertise	CAB.EXPERT	1
	Légumes de France	LDF	1
Acteurs de la filière agricole et agroalimentaire	Organisations professionnelles	OP	5
	Groupements de producteurs non OP	HORSOP	5 (dont 1 acteur externe à LS)
	IGUAFLHOR	INTERPROFESSION	1
Acteurs institutionnels	Entreprise agroalimentaire	ENTREPRISE AGROALIM	1 (acteur externe à LS)
	DAAF	DAAF	1
	DEAL	DEAL	1
	Chambre d'Agriculture	CHAMBRE D'AGRI	1
	Mairie de Baie-Mahault	MAIRIE B-M	1 (acteur externe à LS)
	INRAe - expertise pour MOBILAG	INRAe	1
TOTAL			23

Guide d'Entretien CANGT

Dans le cadre de notre étude en binôme, nous nous intéressons à deux volets principaux de LizinSantral: le changement institutionnel qu'elle peut porter dans la politique alimentaire en Guadeloupe et son rôle dans la construction d'un système alimentaire territorialisé.

Afin de répondre à ces deux problématiques de recherche, Cecilia veut reconstruire les évolutions du projet et le jeu d'acteur qui a participé à son façonnement, Mathilde s'interroge sur l'ambition, la portée du projet et les enjeux autour de l'approvisionnement de l'Atelier de Transformation Agro Alimentaire.

L'entretien qui va suivre porte sur les deux volets: nous nous intéressons à votre vision à la fois comme porteur de la position de la CANGT et comme personne ressource qui a participé à la construction du projet. Les questions visent ainsi à repérer votre vision de la CANGT, quel est le discours que vous portez.

Est-il possible de vous enregistrer?

Code Entretien	
Interviewé	
Enquêtrice	
Lieu et Date	
Enregistrement	
Notes	

Parcours pro

Quel est votre rôle au sein de la CANGT ? Depuis combien de temps y travaillez-vous ?

CANGT (passage CCNGT)

Quel est le rôle de la CANGT sur le territoire ? Quels sont, à votre avis, les enjeux principaux du territoire du Nord Grande Terre identifiés par la CANGT ? Quelles compétences de la CANGT sont mobilisées pour répondre à ces enjeux ?

Pouvez-vous nous parler du passage de CCNGT à CANGT ? Qu'est ce qui a changé ? Comment a évolué le rôle de l'intercommunalité ? Est-ce que les enjeux repérés sur les territoires ont évolué ? Et les compétences ?

LizinSantral

Quel est votre rôle autour du projet LS et comment a-t-il évolué ?

Quand et comment est né le projet LizinSantral ? À quel enjeu du territoire répond-il ? Qu'est-ce qu'était LizinSantral à l'origine (porté par la CCNGT) et qu'est-ce que c'est aujourd'hui ? Comment a-t-il évolué ?

En quoi le projet peut-il représenter une opportunité pour le développement du territoire ? En quoi peut-il représenter des contraintes ? Et pour qui ?

Événements marquants

Repérez-vous des étapes et des événements marquants de cette évolution ? Quels événements majeurs ont signé l'histoire de LizinSantral en facilitant ou freinant sa mise en œuvre ? (Ex. des lois, des opportunités politiques, des événements externes, des personnalités politiques spécifiques, la construction des autres projets comme l'agroparc...) Notamment, qu'est-ce qu'apporte le fait d'être lauréat PAT ?

Jeu d'acteur

Exercice participatif sur le diagramme de Venn

Quels acteurs ont collaboré à la mise en place de LizinSantral ? Qui est resté plutôt neutre et qui s'est opposé ? Par rapport à quels aspects ? (+ relations mutuelles)

Évolution du projet

Quels ont été les changements de la portée et l'ambition du projet ? Passage ATAA à PAT au SAT ?

À quels enjeux répond-il ?

Dimension technique

Globalement, comment présenteriez-vous le fonctionnement de LS ?

Concernant les process retenus pour LS :

- Est-il question de laisser l'opportunité aux agriculteurs de transformer leur production dans l'atelier ? Comment cela s'organise-t-il ? Dans quelle mesure l'ATAA peut permettre de pallier le problème de saisonnalité ?
- Comment ont été choisis les équipements de l'ATAA ? Le choix est-il en adéquation par rapport aux pratiques habituelles des cantines / par rapport aux capacités de production du territoire ?
- Dans quelle mesure LS peut pallier le problème de saisonnalité ?

Concernant l'approvisionnement :

- Quelle est la stratégie d'approvisionnement de LS ? En termes de sélection des agriculteurs ? Comment ont évolué les critères de choix des agriculteurs ? en termes d'appartenance aux OP et hors OP ? Cette distinction a-t-elle toujours été importante ou est-elle apparue plus tard ? Comment envisagez-vous l'inclusion des agriculteurs structurés de NGT (autres collectifs que les OP) pour l'approvisionnement de LS ?
- Quels sont les points sensibles/blocages à travailler encore avant la mise en route de l'usine ? Quelle est votre position par rapport aux attentes des producteurs en termes d'approvisionnement ? Avez-vous des réactions par rapport à la réunion du 28 juillet (points sur lequel l'adaptation est possible ou non) ? Sur quoi portera la prochaine réunion de septembre ?
- Comme perspectives futures : est-il envisagé de favoriser les agriculteurs du territoire NGT ? Comment ? D'autres perspectives : pratiques agroécologiques, distance des agriculteurs, autres types de groupements potentiels, quantité ?
- Comment est envisagé le partenariat public privé pour la gestion de LS ?

SAT

Selon vous, quelle est la définition d'un SAT ? Pensez-vous que le projet LS participe à l'ambition de développement d'un SAT ?

Avez-vous des questions ou d'autres éléments à soulever ?

Annexe 8 : Grille d'analyse des résultats (source : auteur)

		Hypothèse 1						
Code de l'entretien	Date de l'entretien	Rôle autour du projet LS (1.1)	Travail en collaboration et partenariats de l'enquête avec les autres acteurs (1.2)	Relation, communication entre les acteurs (interne ou externe à l'enquête) (1.3)	Objectifs de LS et autour de LS (1.4)	Vision/intérêt des acteurs pour le projet + évolution (1.5)	Problèmes/points de désaccord entre les acteurs en rapport direct ou indirect avec LS (1.6)	Éléments à travailler pour la suite du projet (1.7)

		Hypothèse 2											
		Process et approvisionnement					Enjeux, organisation et attentes des acteurs de la filière agricole						
Code de l'entretien	Date de l'entretien	Identification des produits, quantités, critères de qualité, prix (2.1)	Cahier des charges (2.2)	Process et utilisations de l'ATAA(2.3)	Équipements (2.4)	Stratégie d'approvisionnement et évolution (2.5)	Perspectives d'évolution du projet (2.6)	Localisation de la production (2.7)	Fonctionnement du groupement (2.8)	Produits concernés par LS (2.9)	Difficultés éventuelles liées à la production, organisation, planification par rapport aux exigences (2.10)	Adéquation / inadéquation aux critères du cahier des charges (2.11)	Attentes / Revendications / Réactions (2.12)

		Hypothèse 3	
Code de l'entretien	Date de l'entretien	Éléments de définition d'un SAT (3.1)	Place / Rôle de LS (3.2)

Annexe 9 : Analyse des fréquences d'apparition des éléments de définition d'un SAT (source : auteur)

éléments de définition d'un SAT selon les acteurs interrogés							
CANGT 1	Jeu d'acteur	caractéristiques et alimentation d'un territoire	plusieurs dimensions aux SAT	consommation par les scolaires			
CANGT-AMO	ancrage territorial	adapuation avec les possibilités du territoire	jardins créole, PAF	valorisation des produits locaux	manger ce que l'on produit : autosuffisance alimentaire	impact culturel	adapter la politique par rapport à la dimension du territoire
LDF	Le SAT englobe plusieurs PAT	politique au niveau territorial	transversal : alimentation, agroalimentaire, production, transformation	échelle guadeloupéenne possible mais chacun décrit son territoire			
INRAe	ressources produites localement	territoire homogène en Guadeloupe					
CANGT2	adaptation à un territoire	tous les éléments d'un écosystème					
IGUAFHOR	coordonner toutes les actions	couverture de l'alimentation locale par des produits issus du territoire	proximité, éviter les kilomètres, impact carbone	développer l'agriculture, s'approvisionner auprès de producteurs locaux	organisation cohérente sur le territoire		
HORSOP3	pôle d'expérimentation	agriculture durable	souveraineté alimentaire	développement agricole, améliorer la disponibilité des produits	développer tourisme rural, tourisme de proximité		
HORSOP4	consommer ce qu'on produit	conservation de la planète, réduction de l'empreinte carbone	produits meilleurs pour la santé				
DAAF	recréer tous les liens à tous les niveaux, communiquer, plus participatif	favoriser les autres initiatives	durable, qui colle en terme de environnement	santé			
CHAMBRE D'AGRI	prise en compte de la réalité du territoire	développer le territoire	idées nouvelles				
OP5	économie locale	tout le monde autour du projet					
CAB.EXPERTISE	nourrir la population en fonction de ce qu'elle produit	travail d'éducation alimentaire	notion de territoire				
CANGT3	Réappropriation de ce que nous sommes	interactions entre des projets, des personnes		système qui bouge, nouveaux éléments			
DEAL	développement durable	échelle adaptée en fonction des ressources	santé	économique	coordination		
ENTREPRISE AGROALIM	circuit court prendre ce qui ressort de chez nous, ce qu'on a localement						
HORSOP5	caractère multidimensionnel	politique agricole	suppression des pesticides, manger plus propre, verdissement de la PAC	changement de paradigme pour consommer des produits locaux	lancer des concours d'innovations	revenu de exploitant	
MAIRIE B-M	réseau alimentaire, mise en place de réseaux actifs	système que s'auto-alimente, auto-gère, auto-suffit sur un territoire	dimension qu'on souhaite	construction au fur et à mesure, évolution			

		Nombre d'occurrence	Fréquence
	coordination entre les acteurs	7	11%
	système adapté au territoire	11	17%
	valorisation de l'agriculture	6	10%
	action systémique	5	8%
	consommation locale	10	16%
	respect de l'environnement	6	10%
	liens sociaux et traditions locales	2	3%
	développement économique du territoire	4	6%
	système dynamique et innovant	6	10%
	santé des consommateurs	3	5%
	politique locale	3	5%
TOTAL		63	100%

Annexe 10 : Définitions d'un SAT détaillées selon les discours des acteurs (source : auteur)

<p>Système adapté au territoire</p>	<p>« Pour moi, un SAT c'est le jeu d'acteurs et caractéristiques d'un territoire qui contribue à l'alimentation d'un territoire » (CANGT1)</p> <p>« Un SAT, d'abord, il faut qu'il soit ancré dans le territoire, [...] vraiment en adéquation avec les possibilités du territoire » (CANGT-AMO)</p> <p>« C'est chacun qui décrit son territoire » (LDF)</p> <p>« À mes yeux, l'archipel de la Guadeloupe constitue un territoire homogène » (INRAe)</p> <p>« Ce sont les territoires qui font bouger les lignes » (CANGT2)</p> <p>« Et puis ça veut dire avoir une organisation cohérente sur le territoire » (IGUAFLHOR)</p> <p>« Voilà un concept qui va prendre en compte la réalité du territoire » (CHAMBRE D'AGRI)</p> <p>« Alors SAT, moi ça m'évoque évidemment la notion de territoire » (CAB.EXPERT)</p> <p>« à chaque échelle il y a des ressources, il faut adapter en fonction » (DEAL)</p> <p>« on peut lui donner la dimension qu'on souhaite » (MAIRIE B-M)</p>
<p>Coordination entre les acteurs</p>	<p>« jeu d'acteurs » (CANGT1)</p> <p>« recréer tous les liens à tous les niveaux et puis arriver à créer quelque chose où ça communique, pour arriver à quelque chose de plus juste derrière, plus participative, que ça soit plus en termes de gouvernance. [...] Je le vois essentiellement comme de la création des liens, c'est vraiment essayer d'aider des choses qui pourraient émerger et leur donner la voix » (DAAF)</p> <p>« Pour moi le but c'est que sur un territoire on arrive à coordonner toutes les actions » (IGUAFLHOR)</p> <p>« c'est vraiment une chaîne, il faut que tout le monde soit convaincu à jouer le jeu » (OP5)</p> <p>« Alors pour moi, le SAT se définit plutôt comme une chaîne de valeurs où des interactions entre des projets, des personnes physiques ou morales et qui aboutissent à un système cohérent » (CANGT3)</p> <p>« il doit y avoir justement cette coordination » (DEAL)</p> <p>« c'est vraiment la mise en place de réseaux actifs, entre acteurs » (MAIRIE B-M)</p>
<p>Valorisation de l'agriculture</p>	<p>« Le jardin créole et la petite agriculture familiale sont extrêmement importants » (CANGT-AMO)</p> <p>« remettre ces productions au goût du jour » (CANGT-AMO)</p> <p>« Un SAT intègre des ressources produites localement » (INRAe)</p> <p>« développer l'agriculture et faire en sorte qu'on s'approvisionne surtout à travers les producteurs locaux » (IGUAFLHOR)</p> <p>« Ce n'est pas seulement dire qu'on va développer la production, mais c'est-à-dire qu'on va améliorer la disponibilité des produits » (HORSOP3)</p> <p>« le revenu de l'exploitant est prépondérant » (HORSOP5)</p>
<p>Développement économique du territoire</p>	<p>« Créons un autre concept : le tourisme chez l'habitant, le tourisme de proximité, le tourisme rural, le tourisme vert, le tourisme de santé » (HORSOP3)</p> <p>« développer notre territoire » (CHAMBRE D'AGRI)</p> <p>« territorialiser, ça devrait être une économie puisqu'on achète local. » (OP5)</p>
<p>Consommation locale</p>	<p>« l'ambition serait que les produits qui viennent de chez nous [...] soient mangés par nos scolaires » (CANGT1)</p> <p>« il faut aller vers l'autosuffisance alimentaire » (CANGT-AMO)</p> <p>« couvre un maximum de l'alimentation de la population pour des produits qui viennent du territoire » (IGUAFLHOR)</p>

	<p>« C'est aussi ça l'objectif pour moi, que ce défi à relever réponde à la souveraineté alimentaire » (HORSOP3)</p> <p>« c'est simple pour moi, c'est consommer ce qu'on produit. La production elle est sur place. » (HORSOP4)</p> <p>« Territorialisé ça veut dire qu'à l'échelle d'un territoire, on doit pouvoir nourrir une population en fonction de ce qu'elle produit sur son territoire, [...] proposer un système alimentaire avec une provenance la plus complète possible de produits issus du territoire » (CAB.EXPERT)</p> <p>« Gros travail d'éducation alimentaire » (CAB.EXPERT)</p> <p>« Et l'idée aussi, la territorialisation, ça revient aussi à circuit-court. On prend ce qui ressort de chez nous, ça parle aussi de saisonnalité. » (ENTREPRISE AGROALIM)</p> <p>« On a une vraie volonté de changement de paradigme au niveau de la société pour consommer des produits locaux. » (HORSOP5)</p> <p>« Mettre en place un système que s'autoalimente, autogère, auto-suffit sur un territoire » (MAIRIE B-M)</p>
Respect de l'environnement	<p>« Tout ce qui est proximité, éviter les kilomètres, impact carbone » (IGUAFLHOR)</p> <p>« agriculture durable » (HORSOP3)</p> <p>« Surtout que maintenant on parle de conservation de la planète, réduire l'empreinte carbone. » (HORSOP4)</p> <p>« créer quelque chose de durable, qui colle en termes de environnement » (DAAF)</p> <p>« développement durable » (DEAL)</p> <p>« Environnement, de toute manière, aujourd'hui, on est obligés par la suppression des pesticides, par une volonté sociale de manger plus propre, le verdissement de la PAC. » (HORSOP5)</p>
Système dynamique et innovant	<p>« Pôle d'expérimentation » (HORSOP3)</p> <p>« ça va permettre aux initiatives d'émerger plus facilement » (DAAF)</p> <p>« On peut très bien lancer des idées nouvelles, lancer des perspectives » (CHAMBRE D'AGRI)</p> <p>« Donc le système est en mouvement, il bouge, y'a de nouveaux éléments » (CANGT3)</p> <p>« Aujourd'hui, pour moi il faudrait lancer des concours d'innovations » (HORSOP5)</p> <p>« Ce qui est intéressant dans la démarche c'est que le système ne se décrète pas, il se construit au fur et à mesure, on constate son évolution. » (MAIRIE B-M)</p>
Action systémique	<p>« plusieurs dimensions » (CANGT1)</p> <p>« le SAT englobe plusieurs PAT » (LDF)</p> <p>« plusieurs axes de la production, la transformation, l'alimentation » (LDF)</p> <p>« Pour moi c'est tous les éléments de l'écosystème » (CANGT2)</p> <p>« c'est à la fois les dimensions politique, économique, social, technologique, environnemental et législatif » (HORSOP5)</p>
Politique locale	<p>« adapter la politique par rapport à la dimension du territoire » (CANGT-AMO)</p> <p>« Pour moi le SAT, c'est une politique au niveau territorial qui va être transversal, en lien avec l'alimentation, l'agroalimentaire » (LDF)</p> <p>« On ne peut pas faire du territorialisé si la politique agricole, elle vient de l'ODEADOM, du ministère. Il faut qu'elle soit régionale » (HORSOP5)</p>
Liens sociaux et traditions locales	<p>« impact culturel énorme » (CANGT-AMO)</p> <p>« Réappropriation de ce que nous sommes » (CANGT3)</p>
Santé des consommateurs	<p>« ce qu'on produit ici est meilleur pour notre santé » (HORSOP4)</p> <p>« qui colle en termes de santé » (DAAF)</p>

Annexe 11 : Citations des discours d'acteurs concernant la vision de l'échelle d'un SAT (source : auteur)

Acteurs	SAT = Guadeloupe	SAT = NGT	SAT = LS	Pas de bonne échelle, en fonction des possibilités du territoire
HORSOP3		« Le SAT ça revient un peu à ce que je vous ai dit tout à l'heure, lorsque j'ai parlé de NGT, pôle d'expérimentation et d'agriculture durable »		
CANGT2			« Pour moi, LS, quelque part, c'est un SAT, pas l'ATAA, qui est juste l'outil industriel. Nous ce qu'on appelle LS, au-delà de l'outil industriel, c'est tout le système. On pourrait appeler ça le SAT de LS. »	« Moi je pense qu'il n'y a pas de question d'échelle, parce qu'en voulant parler d'échelle, on passe à côté d'une adaptation à un territoire. Moi je pars d'un territoire et de son potentiel dès que je construis quelque chose. Ce sont les territoires qui font bouger les lignes »
INRAe	« À mes yeux, l'archipel de la Guadeloupe constitue un territoire homogène, y'a pas un système alimentaire en Grande-Terre et un système alimentaire en Basse-Terre »			
LDF	« Concernant l'échelle, nous ici, en Guadeloupe, on pourrait le faire au niveau guadeloupéen »			« Après c'est chacun qui décrit son territoire »
CANGT-AMO				« Un SAT [...], il faut vraiment qu'on soit en adéquation avec les possibilités du territoire »
CANGT1			« Là on a la CANGT avec son système alimentaire »	« Pour moi, il existe un SAT à l'échelle régionale, où le système du NGT s'intègre, c'est un maillon. Et de la même façon, il existe un système alimentaire à l'échelle communale. [...] Donc les histoires d'échelle c'est compliqué. »
CAB.EXPERTISE	« L'échelle territoire c'est l'échelle de la Guadeloupe. »			
CHAMBRE AGRI				« Voilà un concept qui va prendre en compte la réalité du territoire »
CANGT3			« Alors pour moi, le SAT se définit plutôt comme une chaîne de valeurs où des interactions entre des projets, des personnes physiques ou morales et qui aboutissent à un système cohérent. [...] Moi je me réfère à LS »	
MAIRIE B-M				« on peut lui donner la dimension qu'on souhaite »
DEAL				« à chaque échelle il y a des ressources, il faut adapter en fonction » (DEAL)
INTERPROFESSION				« Et puis ça veut dire avoir une organisation cohérente sur le territoire »

Annexe 12 : Analyse des fréquences d'apparition des éléments de discours d'acteurs soulevant le rôle de LS dans la mise en place d'un SAT (source : auteur)

Contribution de LS à un SAT							
CANGT 1	production, transformation et consommation par les scolaires						
CANGT-AMO	redonner le goût des produits locaux, changer les habitudes alimentaires avec le GRIC	Système de communication et d'explication	amélioration de l'alimentation	Nouveaux plats	Il y a un triptyque pour nous		
LDF	développement et fixation de l'activité agricole sur le territoire	même dynamisme : Boucle NGT, LS	consommation production locale	développement du tourisme			
INRAe	faire entrer dans le quotidien les ressources locales	valorisation des sous-produits de l'ATAA : boucler le processus	LS énergétiquement autonome				
CANGT2	projet d'écosystème territorial	modifier les habitudes alimentaires des enfants	action sur l'ensemble des acteurs	panneaux solaires, récupération eaux de pluies, valorisation coproduits	souveraineté alimentaire	attractivité du territoire	Recherche et Développement
OP1	nécessité de monter une usine de transformation en Guadeloupe	réduction des pertes					
OP2	augmenter la part d'alimentation locale dans les cantines						
OP3	garantie écoulement production	valorisation production locale : pour la génération à venir	consommation de produits locaux par les enfants				
OP4	absorption des flux	produits sains	fournir du produit local aux cantines				
HORSOP1	accompagnement à la structuration	développement de l'activité agricole					
HORSOP2	opportunité pour la création du groupement	mise en mouvement de tous les acteurs du terrain	élargissement clientèle pour écoulement des produits				
IGUAFLHOR	débouché important pour la production	cohérence, une coordination, entre tous les acteurs					
HORSOP3	développement de l'agriculture	souveraineté alimentaire	agir sur les habitudes des consommateurs du territoire				
HORSOP4	alimenter les cantines scolaires avec ce qu'on produit en Guadeloupe						
DAAF	toute une vision globale						
CHAMBRE D'AGRI	projet innovant						
OP5	il faut que tout le monde soit concerné par ce projet						
CAB.EXPERTISE	valorisation de la production	alchimie entre producteurs, transformateurs, pré-transformateurs et consommateurs finaux	plaisir à aller à la cantine, manger des produits du terroir	déclencheur de plus de consommation locale			
DEAL	très novateur	valoriser le patrimoine alimentaire	notion de déchets et d'économie circulaire				

		Nombre d'occurrence	Fréquence
	coordination entre les acteurs	6	12%
	valorisation de l'agriculture	12	24%
	action systémique	6	12%
	consommation locale	7	14%
	respect de l'environnement	3	6%
	liens sociaux et traditions locales	6	12%
	développement économique du territoire	3	6%
	système dynamique et innovant	5	10%
	santé des consommateurs	2	4%
	TOTAL	50	100%

Annexe 13 : Discours d'acteurs sur les actions de LS participant à l'enjeu de reterritorialisation de l'alimentation
(source : auteur)

<p>Valorisation de l'agriculture</p>	<p>« Pour moi LS c'est un point de fixation pour pouvoir développer l'activité agricole et la fixer sur le territoire » (LDF)</p> <p>« Le projet LS c'est un élément du projet global qu'on doit mettre en place, parce qu'il rentre parfaitement dans les objectifs que sont d'abord l'écoulement de notre production et aussi celui de valorisation de notre production locale » (OP3)</p> <p>« il y aura sans doute une vraie capacité à absorber des flux quand même important » (OP4)</p> <p>« Nous avons été accompagné par Légumes de France, c'est Légumes de France qui [...] nous a permis d'avancer sur le GIEE, même le groupement d'employeur. » (HORSOP1)</p> <p>« Ce projet ça pourra évidemment nous aider à développer notre activité, beaucoup même. » (HORSOP1)</p> <p>« Lors de la discussion de la mise en place de LS, l'idée est venue qu'on puisse créer une structure. [...] Y'a pas de doute là-dessus, c'est clair, c'est grâce au projet LS. » (HORSOP2)</p> <p>« Cela voudra dire aussi que nos produits, non seulement vont être écoulés au niveau des écoles, mais ça voudra dire aussi que nos restaurateurs aussi vont s'y intéresser. » (HORSOP2)</p> <p>« c'est un débouché important pour la production » (IGUAFLHOR)</p> <p>« c'est une grosse opportunité, souvent moi je dis que le développement du NGT devrait être agriculture. » (HORSOP3)</p> <p>« c'est l'outil qu'il faut pour ça, [...] pour pouvoir valoriser cette production » (CAB.EXPERTISE)</p>
<p>Consommation locale</p>	<p>« Il est important [...] d'aller manger la production locale » (LDF)</p> <p>« L'ATAA c'est un outil structurant au service de la souveraineté alimentaire. » (CANGT2)</p> <p>« Nous LS ça nous intéresse parce que [...] augmenter la part d'alimentation locale dans les cantines, c'est important » (OP2)</p> <p>« Ce sont les enfants qui vont manger ces repas, qui, demain, seront aussi nos consommateurs de produits locaux. » (OP3)</p> <p>« c'est un projet qui a une portée assez intéressante pour le territoire dans la perspective de fournir du produit local aux cantines » (OP4)</p> <p>« je suis fondamentalement pour ce projet, surtout quand on parle de souveraineté alimentaire » (HORSOP3)</p> <p>« LS au départ c'était pour ça, alimenter les cantines scolaires avec ce qu'on produit en Guadeloupe » (HORSOP4)</p> <p>« Ça peut être un élément déclencheur au niveau des familles pour que les familles elles-mêmes prennent ce réflexe de consommer davantage localement et d'aller dans la continuité de ce qui va se faire dans les cantines. » (CAB.EXPERTISE)</p>
<p>Coordination entre acteurs</p>	<p>« Il faut que ce soit accompagné d'un système de communication et d'explication vraiment ciblé, pour que les gens sachent quels sont les produits. » (CANGT-AMO)</p> <p>« Il faut réfléchir en tant qu'écosystème : j'ai un outil, quelles sont toutes les ramifications qu'il y a autour et agir sur l'ensemble des acteurs, les acteurs en amont et les acteurs en aval. » (CANGT2)</p> <p>« De ce que j'avais compris, l'idée c'était de mettre en mouvement tous les acteurs du terrain. » (HORSOP2)</p> <p>« pour moi c'est toute une cohérence, une coordination, entre tous les acteurs » (IGUAFLHOR)</p> <p>« il faut que tout le monde soit concerné par ce projet » (OP5)</p> <p>« Moi si j'ai un souhait c'est que l'alchimie puisse bien prendre entre les producteurs, les transformateurs, les pré-transformateurs que sont l'ATAA et les consommateurs finaux que sont les cuisines centrales et les enfants » (CAB. EXPERTISE)</p>
<p>Produits sains</p>	<p>« LS, son objectif numéro 1, c'est l'amélioration de l'alimentation. » (CANGT-AMO)</p>

	« c'est d'essayer de fournir des produits le plus sain possible » (OP4)
Économie locale	« LS c'est un outil économique, un outil industriel, donc on contribue à l'attractivité du territoire. On a aussi mis de très grosses clauses en matière d'insertion sociale donc on répond à l'ambition d'insertion sociale et solidarité » (CANGT2) « LS permet aussi de développer le tourisme » (LDF) « Il faut cette usine parce que nous avons trop de pertes. » (OP1)
Action systémique	« Autour de l'ATAA directement, on aura une dimension CANGT, territoire de communauté d'agglo, dont l'ambition serait que les produits viennent de chez nous, qu'on les transforme et qu'ils soient mangés par nos scolaires » (CANGT1) « Il y a un triptyque pour nous. [...] la production, la transformation et les convives » (CANGT-AMO) « Que ce soit la boucle NGT, LS, toutes ces volontés-là font partie du même dynamisme » (LDF) « La valorisation des sous-produits fait partie intégrante de l'ATAA aux yeux de la CANGT, [...] l'objectif c'est de boucler le processus. » (INRAe) « En fait LS va toucher l'ensemble des ambitions du territoire. [...] On réfléchit à [...] LS en tant qu'outil, mais aussi LS en tant que projet d'écosystème territorial. » (CANGT2) « En fait ce qui me plaît dans ce projet là c'est la vision globale qu'il peut y avoir. Ce n'est pas seulement un investissement matériel sur un bâti pour faire ça, on essaye de penser aux problèmes financiers, penser au côté agricole, côté scolaire...il y a toute une vision globale qui est essentielle et qui en fait un PAT, sinon c'est juste un investissement pour faire une usine. » (DAAF)
Respect de l'environnement	« L'objectif est que LS soit énergétiquement autonome avec cette plateforme, les panneaux solaires, d'autres ressources renouvelables. » (INRAe) « LS va contribuer à l'enjeu de l'agroécologie parce qu'elle travaille avec les acteurs en amont en réfléchissant à d'autres manières de fonctionner, comment encourager l'agroécologie, l'agriculture raisonnée, le bio. N'oublions pas aussi que LS participe à l'ambition de gérer durablement en aval [...] parce que j'aurais l'outil industriel qui va contribuer à des rejets carbonés, comment je peux les limiter au maximum, en mettant des panneaux solaires sur la toiture, en récupérant les eaux de pluie pour arroser les jardins et en faisant en sorte de réutiliser les coproduits. » (CANGT2) « il y a aussi la notion de déchets et d'économie circulaire au niveau de LS » (DEAL)
Projet innovant	« les travaux du GRIC [...] sur les recettes et nouveaux plats qui sont faits » (CANGT-AMO) « c'est aussi comment contribuer à faire de la recherche et développement » (CANGT2) « il fallait une usine de transformation en Guadeloupe » (OP1) « Pour moi y'a une raison essentielle, on n'a jamais eu d'exemple comme ça. C'est un projet innovant » (CHAMBRE D'AGRI) « LS c'est très novateur » (DEAL)
Redécouverte des produits locaux	« Avec LS, en redonnant le goût aux produits locaux, nous allons participer à ça. » (CANGT-AMO) « LS y participe en faisant entrer dans le quotidien des consommateurs l'utilisation des ressources locales. » (INRAe) « Cet outil devrait nous servir à contribuer dès le plus jeune âge à modifier les habitudes alimentaires des enfants » (CANGT2) « ça devrait agir sur les habitudes des consommateurs du territoire » (HORSOP3) « Moi c'est l'aspect final qui m'intéresse, que les petits Guadeloupéens quand ils vont à la cantine puissent prendre plaisir à aller à la cantine, à manger les produits du terroir et surtout quand ils rentrent à la maison qu'ils en parlent à leurs parents. » (CAB.EXPERTISE) « valoriser le patrimoine alimentaire » (DEAL)